

LA LANGUE FRANÇAISE EN REPRÉSENTATION(S)

Actes du colloque de Mons, 2022

Une publication de la Direction
de la Langue française



LA LANGUE FRANÇAISE EN REPRÉSENTATION(S)

Colloque international organisé par l'Administration générale de la Culture – Direction de la Langue française – et le Conseil de la Langue française, des Langues régionales endogènes et des Politiques linguistiques

Musée des Arts contemporains du Grand-Hornu,
13 octobre 2022

Actes édités par Aurore Dumont et Dan Van Raemdonck

Une publication de la Fédération Wallonie-Bruxelles



LA LANGUE FRANÇAISE EN REPRÉSENTATION(S)

Actes du colloque international organisé :
sous le patronage de la Ministre de la Culture par la Direction de la Langue française et le Conseil de la Langue française, des Langues régionales endogènes et des Politiques linguistiques le 13 octobre 2022, au Musée des Arts contemporains du Grand-Hornu
à l'occasion de la rencontre annuelle du réseau OPALE (organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques)

En partenariat avec les organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques :

L'Office québécois de la langue française,
Le Ministère de la Langue française,
La Délégation générale à la langue française et aux langues de France,
La Délégation à la langue française de Suisse romande,
L'Organisation internationale de la Francophonie

Avec le concours de :
Wallonie-Bruxelles International

Sommaire

■	Introduction - Dan Van Raemdonck	6
■	Session 1 : Les enquêtes auprès du grand public	11
	Un panorama des représentations linguistiques : étude multilingue des représentations linguistiques des étudiants et des étudiantes de langue en contexte universitaire - Leyla Tielemans.	12
	Perception de la langue française et de la Francophonie dans quelques pays du continent africain - Francine Quéméner	32
	Perception de la langue française, de la francophonie, du plurilinguisme dans le cadre professionnel : quelques opinions, usages, pratiques - Mélissa Fort	46
	Langue française : quelques perceptions, usages et comportements des Québécois et Québécoises en la matière - Ginette Galarneau	58

	Session 2 : Les représentations à partir des discours d'autorités (politique, écoles, institutions) et des discours non autoris(tés) (médias, discours spontanés)	71
	Les dictionnaires en langue française, si complémentaires et si mal connus - Jean Pruvost	72
	Les représentations à l'aune du politique - Alexei Prikhodkine.....	86
	Session 3 : Les représentations du français par les francophones et les non-francophones	97
	Comment les Québécoises et Québécois perçoivent-ils le français ? Bilan de 60 ans de recherches menées sur les représentations linguistiques au Québec - Wim Remysen	98
	Représentations du français dans deux contextes de pluralité linguistique francophone : Madagascar et Côte d'Ivoire - Dominique Tiana Razafindratsimba	114
	Le français vu de Roumanie : photo en ligne en teinte sépia - Monica Vlad	126
	« Et d'un coup je me suis senti un peu francophone... » : l'influence des modalités de la formation des enseignants sur les représentations en contexte non francophone - Victor Saudan....	140
	Images et représentations des langues en contexte de mobilité académique - Deborah Meunier	148
	Bibliographie.....	164
	Biographie des intervenants et intervenantes et des membres des délégations	174
	Réseau OPALE.....	180
	Annexes	183
	Colophon	200

Introduction

Par Dan Van Raemdonck

Président du Conseil de la Langue française,
des Langues régionales endogènes et des
Politiques linguistiques de la Fédération
Wallonie-Bruxelles

L'OPALE est le réseau d'organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques de la francophonie du Nord. Ces organismes (belge, québécois, français et suisse) sont souvent des instances d'avis à leur mandant politique, qui émettent des propositions et recommandations en matière de politique linguistique. Pour couvrir le reste de la francophonie, dont celle du Sud, le réseau OPALE s'est associé à l'Organisation internationale de la Francophonie dans la mesure où elle réunit en son sein des représentants de pays francophones qui ne disposent pas d'organisme officiel de politique et d'aménagement linguistiques. Tous les ans, l'OPALE se réunit et, entre autres travaux, organise un colloque qui permet de réfléchir sur les défis auxquels doit faire face le monde francophone.

L'année 2022 a vu la Fédération Wallonie-Bruxelles, en tant que puissance invitante, réunir ses collègues à Mons, et plus particulièrement au Grand-Hornu qui fait indéniablement partie de son patrimoine, même s'il n'est pas suffisamment connu à l'extérieur de nos frontières : ce fut l'occasion de se rattraper et de s'imprégner de ce lieu qui possède un charme peu dispensable.

Si une politique linguistique, comme toute politique d'ailleurs, doit parvenir à articuler l'art du souhaitable avec la science du possible, elle se doit de reposer, d'une part, sur des données, aussi quantifiables que possible, relatives aux usages de la langue (nombres de locuteurs, parts de marché linguistique des linguasphères) et, d'autre part, sur la connaissance de l'image que projette la langue en question ou des représentations que se font d'elle ses locuteurs ou ses apprenants.

Imaginez que vous pensiez – à tout hasard – que le français est une langue complexe et difficilement appropriable, mais que les décideurs sont persuadés que c'est une langue simple. Ils ne vont pas agir en conséquence et essayer de modifier leur politique pour faire en sorte qu'elle soit perçue comme plus conviviale. Et nous ne faisons pas du tout allusion à l'accord du participe passé...

Tant que l'on ne sait pas exactement quelle image renvoie le français, on ne peut pas travailler efficacement sur le statut de cette langue, ni sur sa place dans le monde.

À cela s'ajoute le fait que, de nos jours, les langues ne sont pas juste des langues. Aujourd'hui, les langues participent également d'une puissance économique, avec un impact que l'on feint parfois d'ignorer. Les langues sont également inscrites dans des linguasphères – pour utiliser un terme qui est cher à notre collègue suisse François Grin –, vues comme des zones d'influence et de pouvoir à cohérence linguistique. C'est par la langue que l'on facilite par ailleurs la pénétration de l'économie qui réciprocement renforce la langue, ce qui influe sur les représentations que l'on s'en fait. Il suffit de se rappeler qu'après la Seconde Guerre mondiale, la France, pour payer sa dette à l'égard des Américains, ne l'a pas payée qu'en monnaie sonnante et trébuchante : elle a assoupli ses quotas de diffusion de films américains...

Le Conseil des Langues et des Politiques linguistiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles a dès lors proposé à ses partenaires de l'OPALE d'organiser à l'automne 2022 un colloque autour du thème des représentations en lien avec la langue française.

Ces représentations, aux sources multiples, peuvent être influencées par les discours qui circulent à propos de la langue, par les usages et leur variété, par la forme standardisée de la langue imposée par les institutions normatives, comme l'école, etc.

Seront dès lors envisagées tant les représentations des locuteurs francophones – qu'elles s'expriment dans des discours spontanés produits dans le cadre scolaire, médiatique, politique ou social, dans les discours autorisés sur la langue ou dans les discours suscités dans le cadre d'enquête –, que les représentations des locuteurs non francophones – notamment leur attrait (ou non) pour le français et les raisons de cet attrait (ou non).

Ce sujet n'a pas encore été traité comme thème central dans les rencontres de l'OPALE ; il a dès lors semblé au Conseil qu'étant donné que les attitudes à l'égard d'une langue sont souvent fondées sur les représentations que l'on en a, il faut absolument étudier ces dernières, avant de proposer un agir linguistique qui puisse rentrer en connexion et puis en dialogue avec elles. Le cas échéant, il faut les renforcer ou essayer de les réformer pour pouvoir continuer à promouvoir la langue.

Nous avons organisé les contributions en trois temps thématiques :

1 Quels résultats les enquêtes quantitatives ou qualitatives auprès du (grand) public nous renvoient-elles sur le type de représentations que l'on s'est construites à l'égard de la langue ?

2 Quelles représentations se construit-on à partir des discours d'autorités (politique, école, institutions) ? Quelles représentations se construit-on à partir des discours non autorisés qui circulent (médias, discours spontanés) ? Quelles sont les questions, les représentations qui se construisent à partir de ce qu'on appelle la vision commune qu'on a de la langue, le parler de tous les jours ? Qu'est-ce qu'on pense, quand on est citoyen ou citoyenne, de tel ou tel aspect de la langue ? Est-ce qu'on éprouve un affect positif ou négatif ?...

3 Quelles représentations du français se font les non-francophones ? Si l'on souhaite promouvoir le français dans un cadre multilingue et donc dans la diversité linguistique des citoyens et citoyennes du monde, ce qui est l'option choisie dans le cadre de l'OPALE, c'est une question à laquelle il faut une réponse. Il est important de savoir ce que les autres pensent de notre langue, pour faire en sorte que le français soit une langue appréciée et que celle-ci ne soit pas considérée, comme parfois encore, comme relativement « post-néo-colonialiste ». Comment faire du français une langue désirable ?

Place maintenant à la représentation, parce qu'un colloque c'est toujours une mini-dramaturgie. Place à la représentation et – mettons au pluriel – place aux représentations.

Finalement, dans tout ce qui aura été entendu, on observera une dialectique entre le statique et le dynamique. Il nous aura été donné de voir beaucoup d'instantanés, de photos sépia, décortiquées et déconstruites. Deborah Meunier nous a dit qu'avec les représentations, on se situe entre le « déterminé » et le « en construction ». Nous avons donc de la marge : même si l'on a construit des représentations « Disney » du français, qu'elles sont séculaires, répétées des parents aux enfants, aux petits-enfants, aux arrière-petits-enfants, et que la photo apparaît effectivement sépia, en fait nous avons une marge de manœuvre non négligeable à définir, parce que la représentation, ce n'est pas juste une photo, c'est un film. Et ce film, il lui faut des producteurs, des réalisateurs, des scénaristes et tout une distribution. C'est là qu'interviennent les organismes de politique et d'aménagement linguistiques : se saisir de la photo, en développer vingt-quatre exemplaires évolutifs par seconde et faire danser la francophonie au son des multiples variations de sa langue.



Les enquêtes auprès du grand public

Un panorama des représentations linguistiques : étude multilingue des représentations linguistiques des étudiants et des étudiantes de langue en contexte universitaire

Leyla Tielemans

Maitre en Langues et Littératures françaises et romanes (orientation FLE) et doctorante en didactique des langues-cultures à l'Université Libre de Bruxelles

1. Objectif de la recherche

La recherche présentée ici avait pour objectif de proposer une vue d'ensemble des représentations linguistiques (RL) des étudiants et des étudiantes de la faculté de Lettres, Traduction et Communication de l'Université Libre de Bruxelles (ULB) vis-à-vis des 19 langues modernes (allemand, anglais, arabe, chinois, croate, espagnol, français, grec, italien, japonais, néerlandais, persan, polonais, portugais, roumain, russe, slovène, tchèque et turc) qui y sont enseignées. Ce travail d'identification a du sens dès lors que l'on sait que les représentations entretiennent un lien complexe et ambivalent avec les processus d'apprentissage, qu'elles contribuent à fortifier ou à ralentir (Castellotti et Moore, 2002). Ainsi, en ce qui concerne les langues, la perception de leur utilité, facilité, esthétique ou encore du capital sympathie des locuteurs encourage ou décourage le choix de les apprendre. Une fois le choix effectué ou imposé, les RL des apprenants et des apprenantes guideront leur apprentissage et leur utilisation de la langue en question. En fonction de leur perception des normes, des caractéristiques, du statut de la langue-cible, ils moduleront leurs stratégies d'apprentissage. En fait, leurs RL seront même déterminantes pour la réussite ou pour l'échec du processus d'acquisition (voir notamment Muller, 1998 ; Melo-Pfeifer et Pinto, 2009). Elles constituent donc un enjeu de taille en didactique des langues-cultures, dès lors que leur étude permet, d'une

part, de comprendre des dynamiques à l'œuvre durant l'utilisation et l'enseignement-apprentissage des langues, et, d'autre part, de mettre en place des stratégies didactiques appropriées (Castellotti et Moore, 2002).

L'étude a été menée en combinant les approches quantitative et qualitative. Cette combinaison a fait ses preuves dans les travaux analogues récents dès lors qu'elle permet d'accéder à un grand nombre de données de nature complexe (Meunier, 2013 ; Bacha et Menguellat, 2020 ; Krimpogianni, 2020). La récolte de données a donc été réalisée à l'aide d'un questionnaire en ligne diffusé parmi les étudiants et les étudiantes de la faculté ainsi que de quatorze entretiens semidirigés avec une sélection d'étudiants et d'étudiantes.

2. Éléments de biographie langagière des répondants

Les répondants sont des étudiantes et des étudiants de bachelier ou de master de la faculté de Lettres, Traduction et Communication de l'ULB. Tous étudient au minimum deux langues librement choisies dans le cadre d'études de philologie, de traduction/interprétation ou de communication.

L'enquête quantitative a compté 74 participants (sur environ 3 300 inscrits lors de l'année académique en question), et les entretiens ont été réalisés avec 14 participants : 2 par spécialisation, dont un en début et un en fin de cycle.

Les tableaux ci-dessous reprennent, d'une part, le nombre de répondants par langue maternelle (Tableau 1), ainsi que le nombre de langues maternelles par répondants (Tableau 2) pour l'enquête quantitative.

**Tableau 1
Nombre de répondants par langue maternelle
(enquête quantitative)**

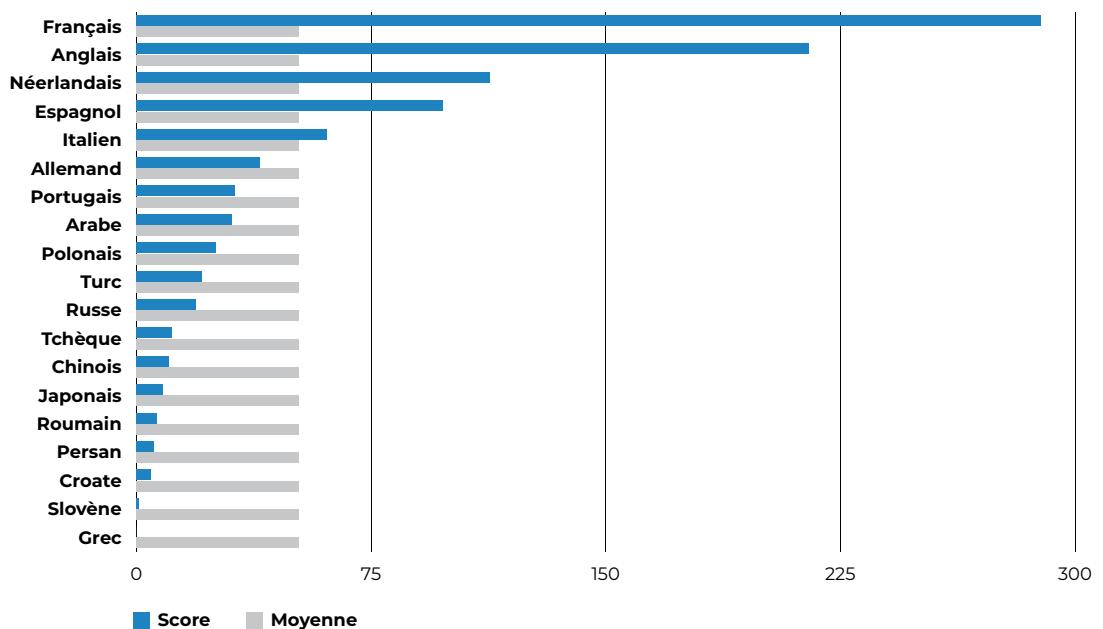
Nombre de langues maternelles	Nombre de répondant·e·s
1	38
2	30
3	6

Tableau 2**Nombre de langues maternelles par répondant
(enquête quantitative)**

Langue maternelle	Nombre de répondant·e·s
Français	69
Anglais	6
Italien	6
Polonais	5
Néerlandais	5
Espagnol	5
Portugais	4
Arabe	3
Berbère	2
Turc	2
Roumain	1
Bambara	1
Maltais	1
Bosniaque	1
Tchèque	1
Créole haïtien	1
Luxembourgeois	1
Arménien	1
Allemand	1

Il est intéressant de remarquer que le nombre d'étudiants déclarant avoir deux langues maternelles est presque aussi élevé que le nombre d'étudiants déclarant en avoir une. Parmi les répondants, on compte 18 langues maternelles différentes en plus du français, dont 11 font partie de l'offre linguistique de la faculté.

Les répondants de l'enquête quantitative ont indiqué leur niveau de maîtrise estimé pour chacune des 19 langues, sur une échelle de cinq niveaux allant de 0 (aucune maîtrise) à 4 (maîtrise complète). Le graphique ci-dessous (Figure 1) propose une comparaison du niveau moyen de l'ensemble des répondants pour l'ensemble des langues (en gris) avec le niveau moyen de l'ensemble des répondants pour une langue en particulier (en bleu). Ces chiffres ont été obtenus en additionnant les scores des répondants pour chaque langue.

Figure 1**Maitrise des 19 langues enseignées à la faculté par les répondants
(enquête quantitative)**

Globalement, le niveau de maîtrise déclaré par les répondants correspond à celui présenté par le Taalbarometer 4, dans lequel les 8 langues les mieux maîtrisées par les Bruxellois étaient, dans l'ordre : le français, le néerlandais, l'anglais, l'arabe, l'espagnol, l'italien, l'allemand et le portugais. Les 8 langues maîtrisées par l'échantillon sont les mêmes dans un ordre différent.

Seuls 6 répondants sur 74 déclarent ne pas maîtriser le français.

3. Quelques résultats de la recherche

A. Représentations ontolinguistiques vs. praxolinguistiques

Aussi bien pour l'enquête quantitative que pour les entretiens qualitatifs, une distinction a été opérée entre *représentations ontolinguistiques* et *représentations praxolinguistiques*. Les premières sont les représentations relatives aux langues-cultures et à leurs locuteurs, qui concernent les caractéristiques perçues comme inhérentes à ceux-ci. Lors de l'enquête quantitative, elles ont été interrogées en demandant aux répondants de compléter l'assertion suivante : « D'après moi, le [langue] est une langue... ». Les secondes sont les représentations relatives aux langues-cultures et à leurs locuteurs, qui concernent l'aspect fonctionnel et prospectif de la maîtrise de la langue. L'assertion correspondante à compléter dans le questionnaire quantitatif était « D'après moi, il est utile de connaître ou d'apprendre le [langue] pour... ».

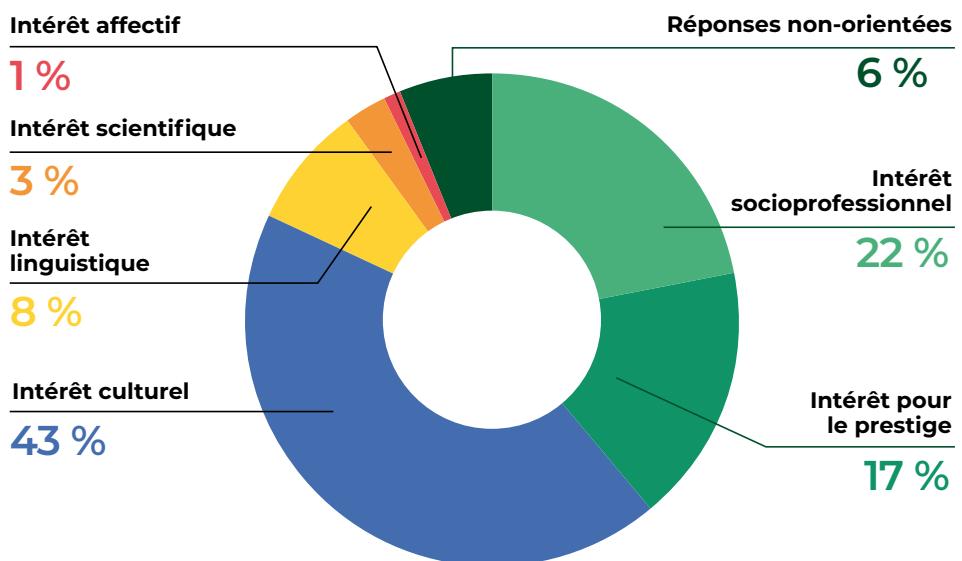
Cette distinction s'apparente à celle opérée par Gardner et Lambert (1972) entre les deux notions qu'ils nommaient *attitude* et *orientation*, respectivement « un ensemble de croyances qui fondent nos représentations à l'égard d'une langue étrangère, notamment les gens appartenant à la communauté qui la parle » et « une entité de résultats [attendus] de l'acquisition de la L2 et [recouvrant] la question des buts » (Ishikawa, 2009, p. 52). Dès lors que nous savons que les RL jouent un rôle majeur dans les processus de choix de langues, nous espérons avec cette distinction mieux observer comment les RL des répondants ont orienté leur décision.

B. Représentations praxolinguistiques (RPL)

Les résultats repris ici concernent donc l'intérêt perçu que présente la connaissance de chacune des langues aux yeux des participants. Ils ont tous complété l'assertion suivante pour l'ensemble des dix-neuf langues : « D'après moi, il est utile de connaître ou d'apprendre le [langue] pour {réponse 1}, {réponse 2}, {réponse 3}. ».

Sur la base de leurs réponses, on distingue six domaines principaux d'intérêt : l'intérêt culturel, l'intérêt socioprofessionnel, l'intérêt affectif, l'intérêt linguistique, l'intérêt pour le prestige, l'intérêt scientifique. Le graphique ci-dessous illustre la proportion de réponses par famille d'intérêt pour l'enquête quantitative.

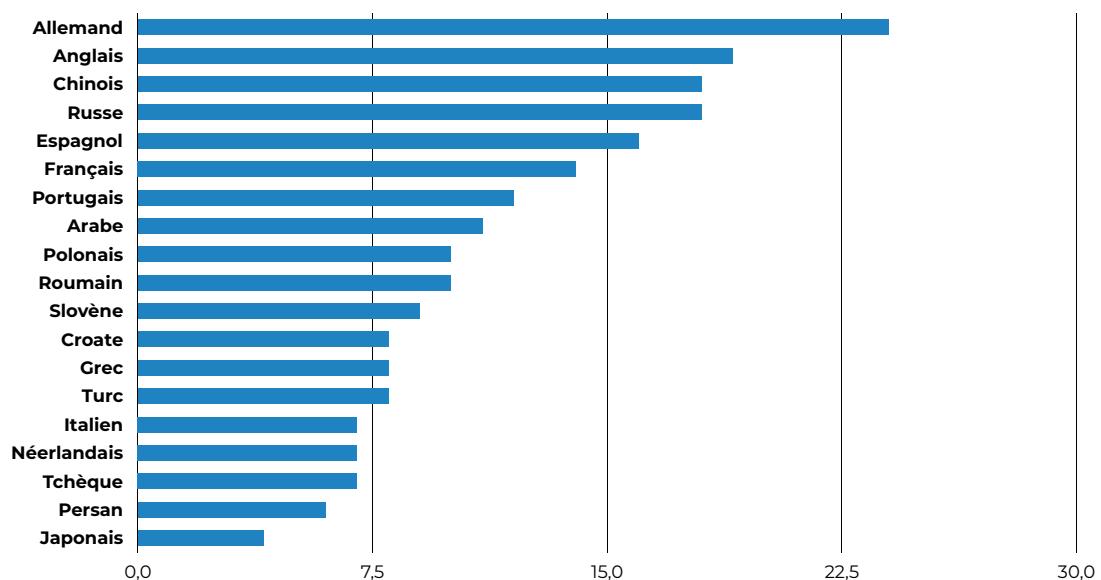
Figure 2
Réponses par famille d'intérêt pour les RPL (enquête quantitative)



Si l'on se penche sur l'ensemble des réponses pour les dix-neuf langues, les intérêts d'ordre culturel sont largement en tête avec 43 %. Outre l'accès aux objets culturels en langue-cible (principalement la littérature et le cinéma), c'est le voyage et l'immersion culturelle qui motivent le plus les répondants à apprendre une langue. En deuxième lieu, on retrouve les intérêts socioprofessionnels, plus pragmatiques, avec 22 %. Viennent ensuite les intérêts liés au prestige d'une langue (17 %), plus fréquemment pour son utilité auprès d'institutions internationales, ou pour accéder à une éducation considérée comme élitaire. Les intérêts d'ordre linguistique sont moins nombreux avec 8 % et relèvent globalement d'un intérêt pour l'apprentissage des langues en général ainsi que d'arguments liés aux caractéristiques grammaticales des langues. Les motivations scientifiques (3 % seulement) concernent principalement l'histoire et l'archéologie, ainsi que la philosophie. Les intérêts affectifs sont si peu fréquemment évoqués (1 %) qu'il faut s'interroger sur la place que le format de l'enquête a laissée à leur expression, via l'assertion « D'après moi, il est utile de connaître ou d'apprendre le [langue] pour {réponse 1}, {réponse 2}, {réponse 3}. ». L'enquête qualitative a d'ailleurs démontré que l'intérêt affectif pour une langue occupe une place bien plus importante parmi les facteurs déterminants lors du choix de langue.

Penchons-nous à présent plus en détail sur les trois catégories le plus fréquemment évoquées par les répondants. Les chiffres indiqués en bas des trois graphiques ci-dessous correspondent au nombre de réponses dans cette catégorie de RPL pour chaque langue.

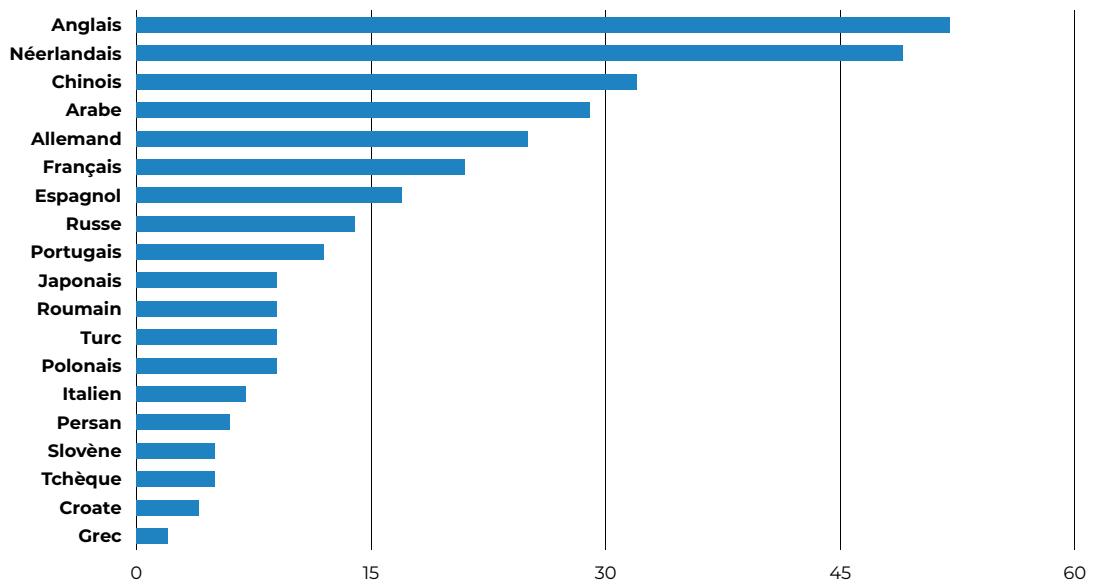
a) Intérêt pour le prestige



Il s'agit ici de représentations praxolinguistiques, représentations qui orientent donc le choix d'une langue par les étudiants en vue de s'attribuer un certain prestige. En d'autres termes, la langue serait représentée comme le moyen d'être assimilé à des groupes ou pratiques prestigieux.

L'allemand arrive largement en tête, avec beaucoup de représentations le qualifiant de langue de l'Union européenne par excellence, ainsi que de langue importante pour la politique et le commerce internationaux. Les 5 langues suivantes sont associées à des représentations de puissance mondiale, économique et politique. Remarquons qu'il s'agit d'ailleurs de 5 des 6 langues officielles de l'ONU. Le français arrive sixième, juste après l'espagnol.

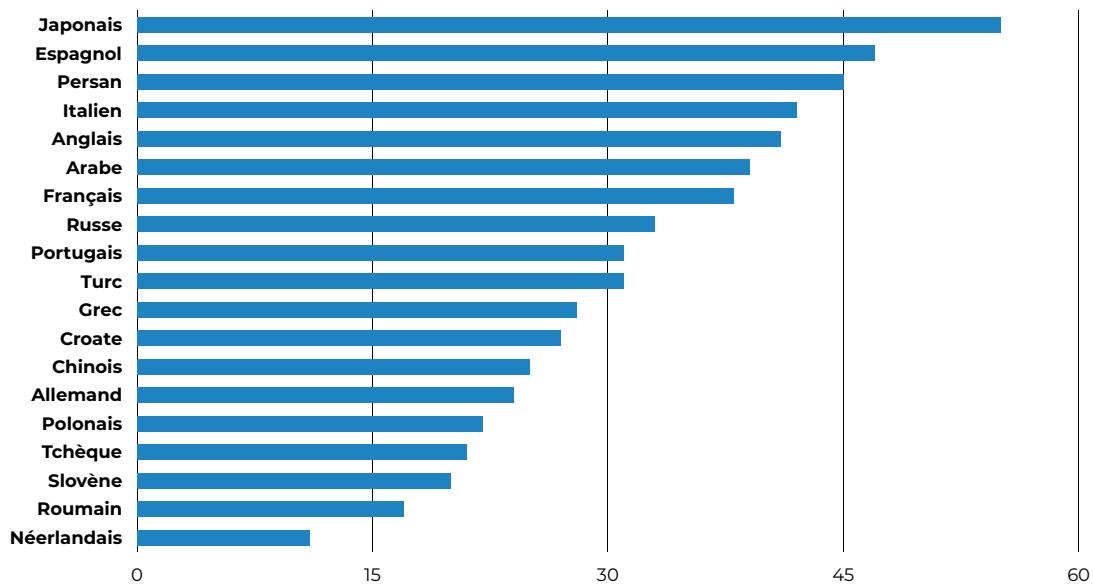
b) Intérêt socioprofessionnel



Les langues qui ont récolté le plus de réponses dans la catégorie des intérêts socioprofessionnels sont l'anglais et le néerlandais.

Il est intéressant de remarquer qu'à l'exception de l'italien, les 7 langues les plus parlées à Bruxelles d'après le *Taalbarometer 4* sont en tête de classement. Le chinois est venu s'y intercaler dans le top 3. Les répondants ont évoqué une raison principale à ce choix d'apprentissage : le travail dans des milieux liés au commerce et à l'économie. Le français arrive à nouveau sixième.

c) Intérêt culturel



Les intérêts d'ordre culturel sont ceux qui ont été le plus fréquemment énoncés dans l'enquête quantitative. Nous pourrions postuler que l'intérêt culturel est le plus important aux yeux des répondants, car ce sont des étudiants suivant un cursus qui comporte un nombre important de cours relatifs à la culture en langue-cible.

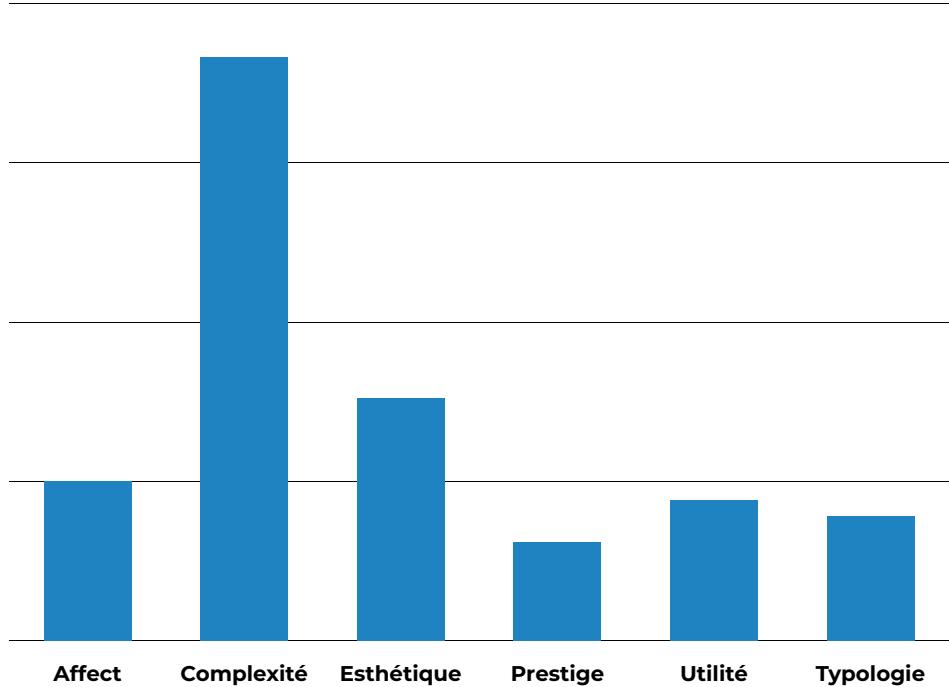
La position de certaines langues est radicalement différente dans ce graphique-ci par rapport au précédent. C'est par exemple le cas du néerlandais, qui occupait la deuxième place et qui se retrouve ici dernier de la liste. Remarquons par ailleurs que l'écart entre les langues est moins important ici que dans le graphique précédent. Le français reste dans le top 10 et occupe la septième place.

C. Représentations ontolinguistiques (ROL)

a) ROL du français récoltées lors de l'enquête quantitative

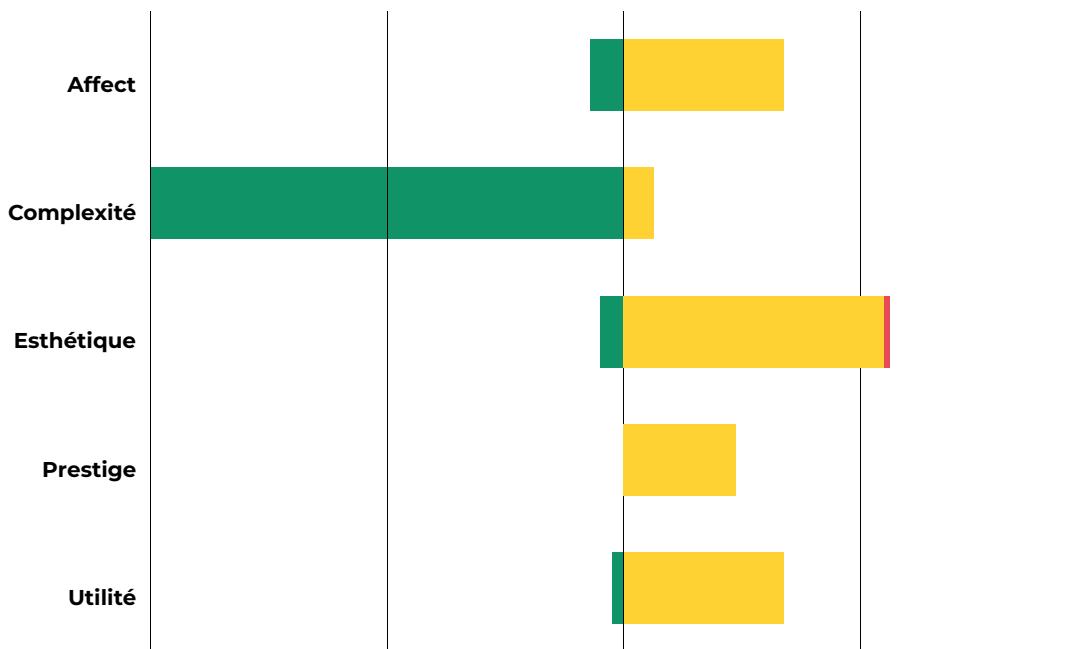
Les ROL récoltées durant l'enquête apparaissent sur trois graphiques, destinés à être lus conjointement. Pour rappel, l'assertion à compléter par les répondants était la suivante : « D'après moi, le français est une langue [réponse]. »

Ce premier graphique illustre les aspects de la langue qui suscitent le plus de représentations chez les répondants. Cinq axes majeurs ont été dégagés parmi les réponses concernant le français : affect, complexité, esthétique, prestige, utilité. Ce format de graphique permet également de mettre en lumière l'éventuel manque d'objectivité des répondants : les réponses classées dans « typologie » sont des faits difficilement orientables, tels que la famille de langues (par exemple : « romane », « slave », etc.) ou certaines caractéristiques linguistiques. S'il est tenu compte de ce type de réponse dans nos résultats, le format déclaratif de l'enquête, basée uniquement sur ce que les répondants acceptent de partager, ne nous permet pas d'en déduire des RL *per se*. Nous pourrions toutefois émettre l'hypothèse qu'une langue pour laquelle l'aspect « typologie » est le plus représenté dans les réponses est soit une langue avec laquelle les répondants ont peu de contact, soit une langue pour laquelle la zone muette (le « politiquement incorrect », parfois compliqué à verbaliser bien qu'existant, et ainsi difficilement identifiable par le chercheur) est plus étendue.



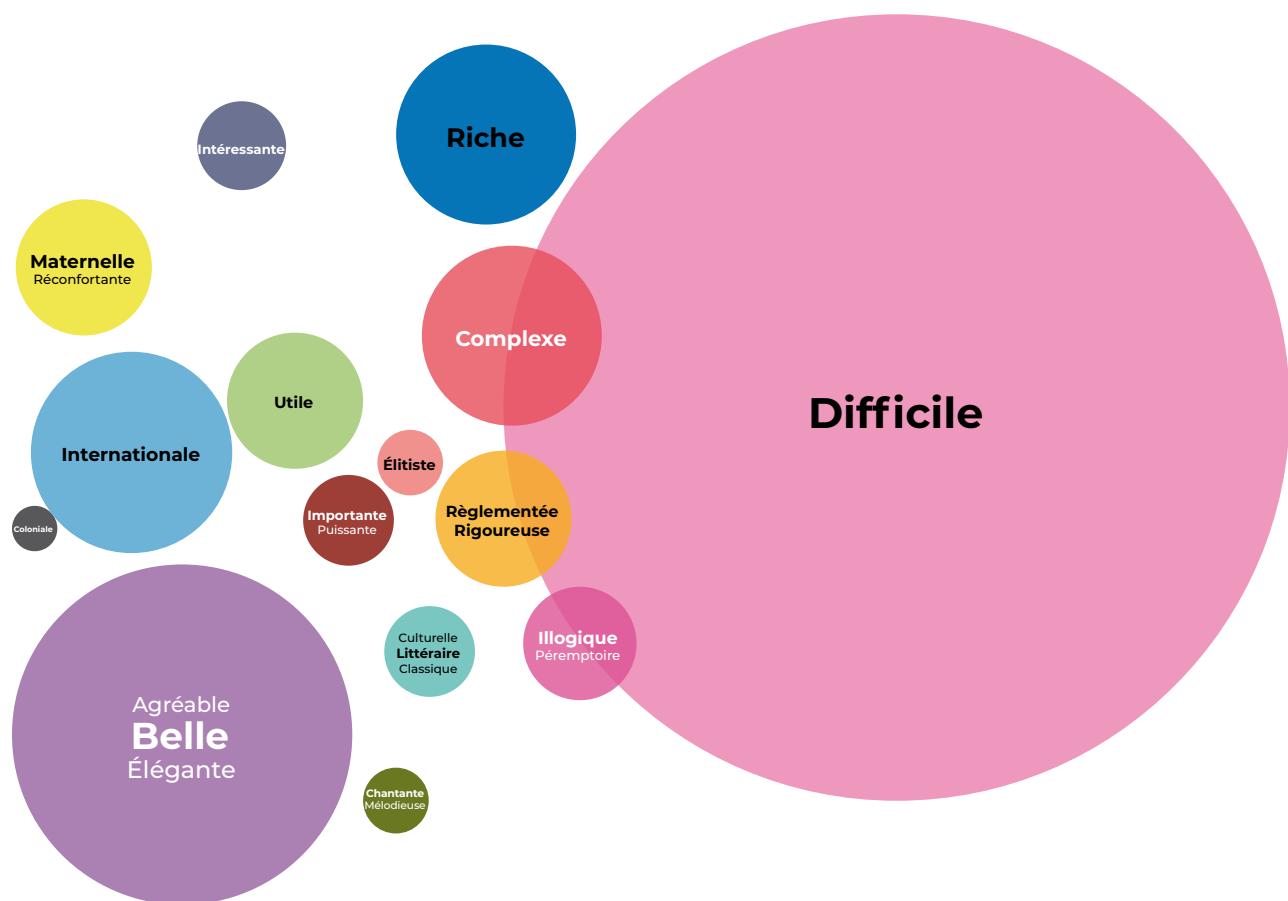
Pour le français, comme pour le chinois, l'arabe et l'allemand, ce sont les RL concernant la complexité de la langue qui sont les plus nombreuses.

Un graphique à jauge bi- ou tricolores complète les graphiques en bâtonnets. Celles-ci servent à comparer la proportion de RL dont l'interprétation peut être orientée positivement (jaune) ou négativement (vert) pour chacun des axes repris dans le graphique en bâtonnets. En rouge sont repris les éléments esthétiques difficilement orientables tels que « consonantique », « vocalique » ou « nasale ».



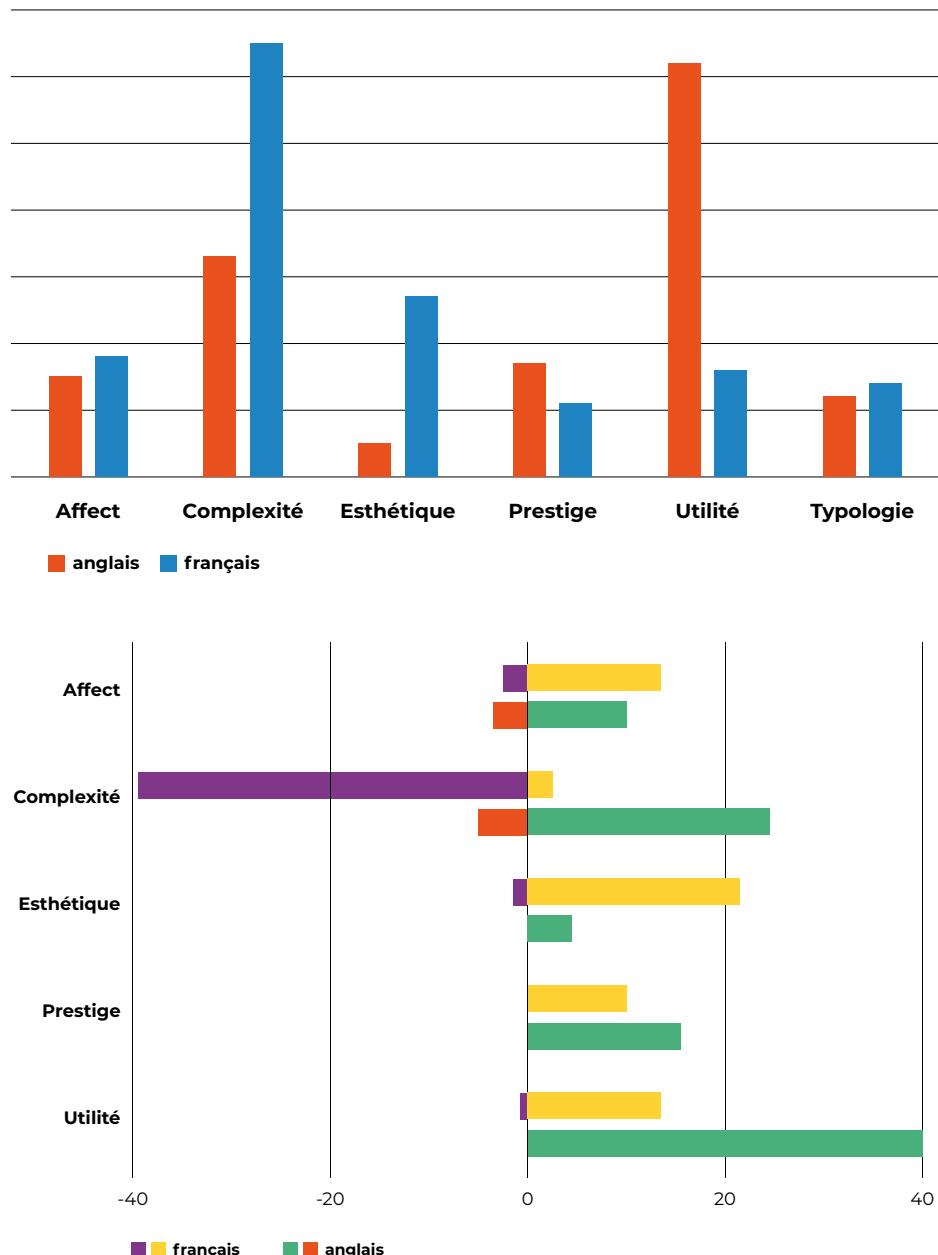
Pour le français, les RL récoltées sont globalement orientées positivement, à l'exception des RL relatives à la complexité de la langue – nous y reviendrons.

Enfin, un graphique en bulles accompagne les deux autres, permettant d'évaluer les réponses en y ajoutant un aspect qualitatif, à la manière d'un nuage de mots. La couleur des bulles n'a pas de signification. La taille des bulles est proportionnelle à l'ensemble des représentations par langue.



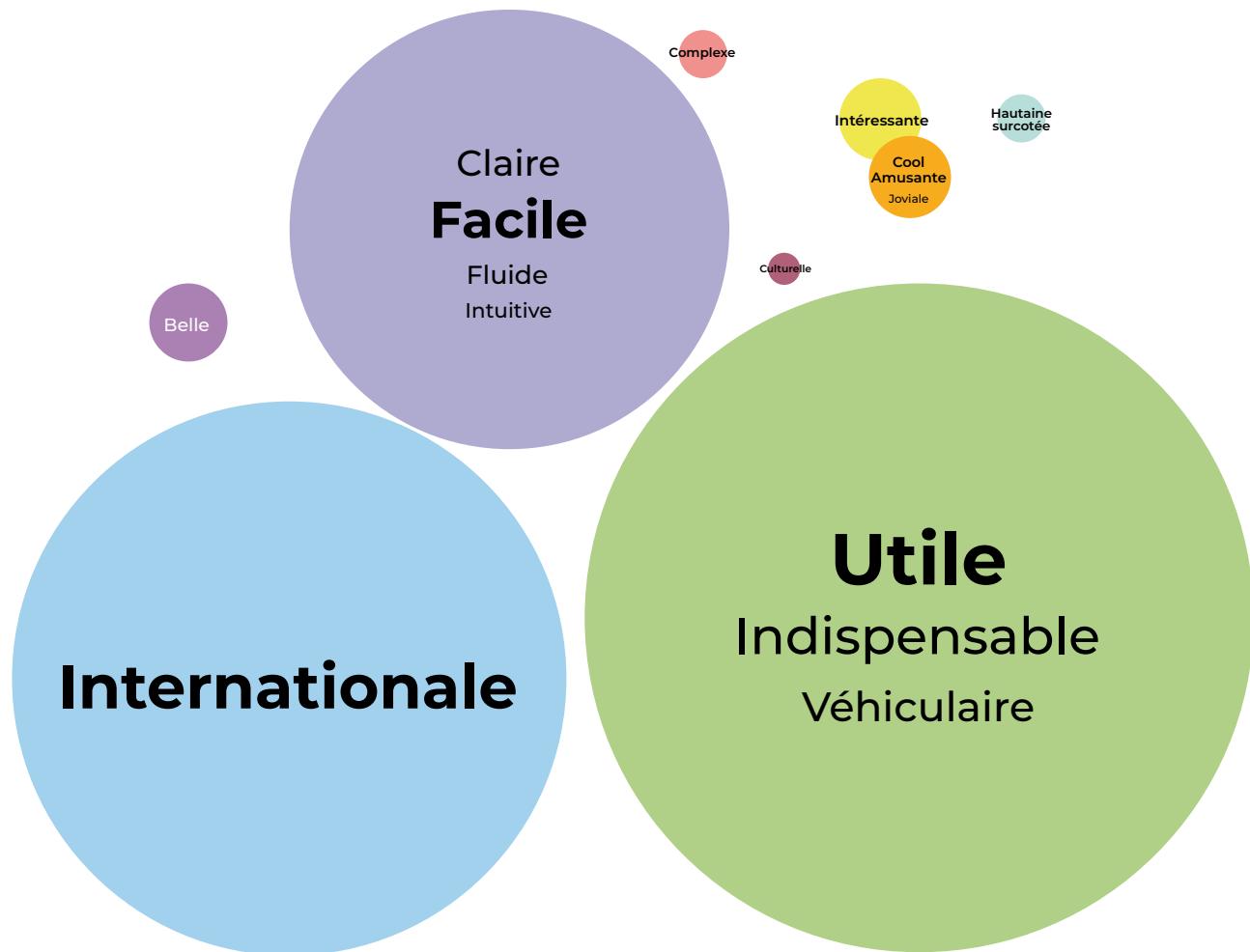
b) Comparaison des résultats pour le français et ROL de l'anglais récoltées dans l'enquête quantitative : comparaison

Les graphiques ci-dessous permettent de comparer les résultats obtenus pour le français et pour l'anglais, dans les mêmes formats que les trois présentés ci-dessus.



On remarque que les points de différence saillants sont la complexité, l'esthétique et l'utilité. On remarque aussi que l'anglais a très peu de représentations négatives. En matière de prestige, l'anglais devance le français grâce à son utilisation dans les institutions internationales, dans des établissements d'éducation supérieure renommés et pour des postes à haute responsabilité.

Des études antérieures ont souvent relevé la RL du français comme « langue du luxe », ce qui n'est pas vraiment ressorti dans cette étude. On pourrait postuler que, d'une part, les étudiants s'intéressent moins au luxe, et que, d'autre part, comme il s'agit de francophones, ils ont moins de recul sur leur propre langue pour l'associer au luxe par rapport à d'autres.



Le graphique en bulles concernant l'anglais repris ci-dessus diffère de celui du français : pour l'anglais, les bulles sont moins nombreuses et moins variées, les réponses étant plus unanimes.

c) ROL du français récoltées dans l'enquête qualitative

Penchons-nous à présent sur les résultats de l'enquête qualitative concernant le français, qui ont permis de corroborer ou de contredire les résultats de l'enquête quantitative.

L'enquête qualitative consiste en quatorze entretiens individuels semi-dirigés avec des étudiantes et étudiants de la faculté LTC.

Afin d'obtenir des résultats instructifs pour l'ensemble de la faculté, nous avons interviewé une étudiante ou un étudiant par cycle (bachelier et master) pour chacune des orientations en langues modernes proposées par la faculté. Pour l'orientation générale, qui propose un choix de langues plus large, nous avons interviewé deux étudiantes par cycle.

Ainsi, notre enquête qualitative est constituée de 14 entretiens avec :

- ▶ 2 étudiantes en langues slaves ;
- ▶ 2 étudiantes en langues orientales ;
- ▶ 2 étudiants en langues germaniques ;
- ▶ 2 étudiantes en langues romanes ;
- ▶ 2 étudiantes en langues asiatiques ;
- ▶ 4 étudiantes en langues modernes, orientation générale.

Parmi les langues maternelles des participants, on compte : le français (10), le néerlandais (2), le turc (1), l'arabe marocain (1), l'italien (1), le grec (1) et le portugais (1). Tous les entretiens se sont déroulés en français.

Nous avons repris ci-dessous des extraits éloquents des entretiens semidirectifs afin de les commenter.

1) Le français, langue véhiculaire

D'abord, le français est perçu par la majorité des participants (10 sur 14) comme une langue utile, étant donné son nombre important de locuteurs, ce qui confirme les résultats obtenus lors de l'enquête quantitative.



« Le français, c'est une langue qu'on apprend partout dans le monde. »

« Pareil que l'anglais : on écrit énormément dans cette langue et on peut quasiment tout trouver en français. »

« C'est clair qu'on la retrouve dans toutes les anciennes colonies, ça fait pas mal de pays. »

« C'est une langue véhiculaire en Europe et même dans le monde. »

2) Le français, langue de prestige

L'entretien qualitatif a permis de mettre en lumière différentes interprétations du terme « prestige » dans un contexte d'apprentissage de langues.

Afin d'influencer le moins possible les réponses, les étudiants ont proposé eux-mêmes leur propre définition du prestige d'une langue. La plupart d'entre eux ont donné plusieurs interprétations du terme, avec des langues différentes associées à chaque signification.

En ce qui concerne le français, on retrouve d'abord la représentation de la langue comme une langue réservée aux classes sociales privilégiées et aux personnes bénéficiant d'une éducation très poussée.



« Tous les gens “éduqués” parlent l’anglais, mais les gens encore plus éduqués parlent le français aussi. Quand je voyage internationalement et c’est genre “ah oui, je parle français aussi”, les autres personnes qui le disent à moi, tu vois qu’il y a beaucoup de fierté. [...] Surtout au Brésil, c’est vraiment les personnes qui ont eu l’opportunité d’étudier beaucoup qui ont appris le français. »

Pour les répondants, le prestige d'une langue peut également être exclusivement lié au rayonnement culturel d'une nation ou d'une civilisation, aujourd'hui ou dans le passé. La langue participe alors d'une tradition ancienne et reflète une certaine « noblesse ».



« Le prestige pour moi c'est un argument en béton [...] pour être une langue de prestige, il faut être rattaché à une culture importante. » « En cours, on apprend que le prestige, c'est vraiment l'influence culturelle, le folklore, le fait que la langue s'étend et tout ça. »

« [La langue la plus prestigieuse selon moi c'est] le français de par la littérature, les gens connaissent les grands classiques français même s'ils les lisent dans une autre langue. »

« En français, il y a beaucoup d'héritage, beaucoup de culture, d'écrivains et tout ça, et à l'école on l'apprend, genre les francophones l'apprennent, et ils ont beaucoup de connaissances de ça, mais je crois que dans l'école flamande on l'apprend pas, du coup on connaît pas la culture ou l'histoire néerlandophone, et pour ça c'est un peu plus dur d'être “fier” de ta langue je crois. »

On observe une troisième dimension aux représentations liées au prestige : celui qui est associé à l'étude de la langue (par opposition au prestige associé à la langue), car celle-ci est perçue comme difficile, et donc moins accessible et plus rare.



« Je cherche à [expliquer] comment je définirais le prestige... Il y a le prestige dans le sens où une langue peut être difficile à apprendre, et donc elle est moins accessible. »

« Déjà [j'associe le français au prestige] parce que c'est pas une langue facile à apprendre, je pense. »

3) Le français, langue difficile ?

Le français est donc largement représenté comme une langue difficile à apprendre, voire difficile à maîtriser pour les locuteurs natifs.



« Moi c'est ma langue maternelle mais je pense que ça doit être une langue assez difficile à apprendre. [...] Niveau exceptions [...] niveau syntaxe etc. c'est assez compliqué. [...] L'orthographe française aussi, [...] on est tous un peu illettrés. »

« Nous, on a de la chance que ce soit notre langue maternelle. »

Mais, surtout, on observe la même idée de langue « régie » et rendue difficile volontairement qui était ressortie de l'enquête quantitative, avec les adjectifs « règlementée », « rigoureuse », « illogique », « préemptoire » et même « élitiste ».

Les trois extraits suivants en attestent, et le dernier d'entre eux, issu d'un entretien avec une répondante dont le français n'est pas la langue maternelle, laisse transparaître les effets de cette représentation sur l'affect.



« Nous, les francophones, j'ai l'impression qu'on a envie que tout soit subtil, que tout soit compliqué, etc., alors que j'ai l'impression que les vers en anglais sont plus simples, je sais pas si c'est une question de culture ou quelque chose comme ça. »

« Les gens ont une fierté à ce qu'elle [la langue française] soit difficile, il y a une fierté à ces exceptions, il faut pas lisser la langue, ils ont pas envie, ils veulent garder la langue pour eux, il faut surtout pas que ça devienne facile à apprendre. [...] C'est une langue qui s'améliore pas, quoi. »

« J'ai des [mauvaises] expériences avec le français, spécialement les Français en France. Je trouve qu'ils sont très sévères avec leur langue, quand les autres le parlent. »

Ainsi, l'enquête quantitative a globalement permis de confirmer les résultats quantitatifs, et notamment de préciser la notion de prestige dans le cadre des RL. Ce panorama nous donne donc un aperçu des RL des étudiants de la faculté, et ce, d'après les deux catégories énoncées ; reste à savoir maintenant, sur la base de ces informations, quelles actions mettre en place en vue de favoriser l'apprentissage et la connaissance du français.

4. Références bibliographiques¹

- ◆ Bacha, Y., & Menguellat, H. (2020). Représentations des enseignants sur l'intégration de la langue de référence en classe de FLE. *Litera : Journal of Language, Literature and Culture Studies*, 30(1), 199-221. doi.org/10.26650/LITERA2020-0031
- ◆ Castellotti, V., Moore, D. (2002). *Représentations sociales des Langues et Enseignements : guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe : de la diversité Linguistique à l'éducation plurilingue*. Conseil de l'Europe, Division des politiques linguistiques.
- ◆ Gardner, R. C., & Lambert, W. E. (1972). *Attitudes and Motivation in Second-language Learning*. Newbury House Publishers.
- ◆ Ishikawa, F. (2009). Impact des motivations sur le développement de la L2 en interaction didactique : représentations en français langue étrangère. *Lidil*, 40, 49-69. doi.org/10.4000/lidil.2919
- ◆ Janssens, R. (2018). *Meertaligheid als opdracht: Een analyse van de Brusselse taalsituatie op basis van taalbarometer 4*. Uitgeverij VUBPRESS.
- ◆ Krimpogianni, K. (2020). Representations as Metalinguistic Macro-Awareness: An Experiment on 11-12 Years Old Greek Students within the Framework of Pluralistic Approaches. *Sustainable Multilingualism*, 17(1), 71-101. doi.org/10.2478/sm-2020-0014
- ◆ Melo-Pfeifer, S., & Pinto, S. (2009). Évolution des images du FLE à l'université : une étude de cas au Portugal. *Recherches en didactique des langues et des cultures*, 6(1), 153-171. doi.org/10.4000/rdlc.2112
- ◆ Meunier, D. (2013). *Les représentations linguistiques des étudiants Erasmus et la vision plurilingue européenne : normes, discours, apprentissages* [thèse de doctorat, ULB - Université Libre de Bruxelles].
- ◆ Muller, N. (1998). « *L'allemand, c'est pas du français !* » : enjeux et paradoxes de l'apprentissage de l'allemand. Institut de recherche et de documentation pédagogique.

(1) Les références ont été formatées selon les directives du style de citation APA (7^e édition).



Échanges

François Grin

Merci beaucoup, votre communication était extrêmement intéressante. Vous nous avez donné le nombre de répondants parlants. Avez-vous le nombre total de répondants ayant participé à l'enquête ?

Leyla Tielemans

74 participants pour l'enquête quantitative, et 14 participants pour l'enquête qualitative.

François Grin

Est-ce qu'ils s'inscrivaient totalement librement ? Comment se sont-ils retrouvés sur cette enquête ? Est-ce qu'il y avait éventuellement une rétribution pour remplir ce questionnaire ?

Leyla Tielemans

C'était sur base volontaire. L'enquête a été transmise par la faculté en interne. Ont participé à l'enquête les personnes intéressées.

François Grin

Ma dernière question concerne les listes d'adjectifs pour les représentations. Est-ce que c'était une liste d'adjectifs qui était proposée, qui était ouverte ou qui était fermée et prédefinie ? Ou vous avez testé les deux ?

Leyla Tielemans

Merci pour cette question parce que je n'ai pas pu intégrer ces éléments dans la présentation. Pour que ce soit le plus « objectif possible », j'ai juste laissé des champs de texte. Pour chaque langue, il y avait chaque fois trois champs de texte pour les ontologiques, et trois champs de texte pour les praxologiques. C'est moi qui ai regroupé les réponses par synonymes. Ainsi, « complexe » et « compliqué » étaient regroupés sous le terme « difficile ». Pour répondre à votre question, c'était donc un champ de texte ouvert.

Victor Saudan

Je n'avais pas compris par rapport à l'intérêt culturel, tout au début, pourquoi le japonais et le persan étaient aussi importants.

Leyla Tielemans

Le japonais a été très souvent repris parce que les étudiants ont manifesté un grand intérêt pour les objets culturels et artistiques japonais. On parle de mythologie japonaise, de manga, de voyage au Japon, ces items étaient très fréquemment repris. Pourquoi ? Je l'ignore. Et de même, pour le persan, les étudiants exprimaient une grande curiosité pour une culture qui leur semblait mystérieuse, ses objets culturels, la possibilité d'explorer quelque chose qu'ils ne connaissaient pas.

Dan Van Raemdonck

Les représentations autour de l'anglais ne sont pas celles de l'ensemble des francophones, mais d'un public particulier, c'est-à-dire des étudiants qui ont choisi d'étudier les langues. En revanche, leur choix d'étudier deux langues paraît intéressant : quel est le moteur de représentation qui les a fait choisir telle langue plutôt que telle autre ?

Leyla Tielemans

Je voudrais préciser, par rapport à votre question, que les répondants devaient remplir trois champs de texte. On pourrait dès lors supposer que lorsque des répondants ne voyaient pas d'intérêt d'ordre socioprofessionnel ou de prestige associés à ces langues, ils ont alors multiplié les représentations relatives aux intérêts culturels. C'est une possibilité.

Paul de Sinety

Merci beaucoup pour cette remarquable présentation. Deux petites remarques. La première concernant le russe qui figure dans les premières langues retenues pour un certain nombre d'intérêts, notamment l'éducation, l'économie ou l'élite. Je pense que les réponses changeraien probablement aujourd'hui. Ce que je trouve intéressant aussi, c'est le positionnement du néerlandais, pas pour le prestige mais pour d'autres centres d'intérêts. C'est la preuve que les réalités frontalières peuvent varier en fonction du lieu.

Leyla Tielemans

Oui, c'est pour cela que je faisais remarquer l'intérêt socioprofessionnel.

Paul de Sinety

Est-ce pareil pour l'allemand ? Si on posait la même question en France, il me semble que l'allemand arriverait très loin derrière.

Leyla Tielemans

L'enquête reflète le contexte multilingue bruxellois. Les sept premières langues sont celles qui sont parmi les mieux maîtrisées à Bruxelles, à part le chinois.

Dan Van Raemdonck

Bruxelles est une ville bilingue où la plupart des endroits contiennent le bilinguisme. On sait très bien qu'il n'est parfois pas facile pour les francophones d'apprendre le néerlandais. Or, la maîtrise du néerlandais pour un francophone (de Bruxelles ou de Wallonie) est une nécessité pour accéder au marché de l'emploi. Si on suit les études, le français apparaît moins forcément comme nécessaire du point de vue socioprofessionnel alors qu'il l'était beaucoup plus avant. Donc, il s'agit vraiment d'une question de contexte et des représentations circonscrites à des contextes particuliers.

Perception de la langue française et de la Francophonie dans quelques pays du continent africain

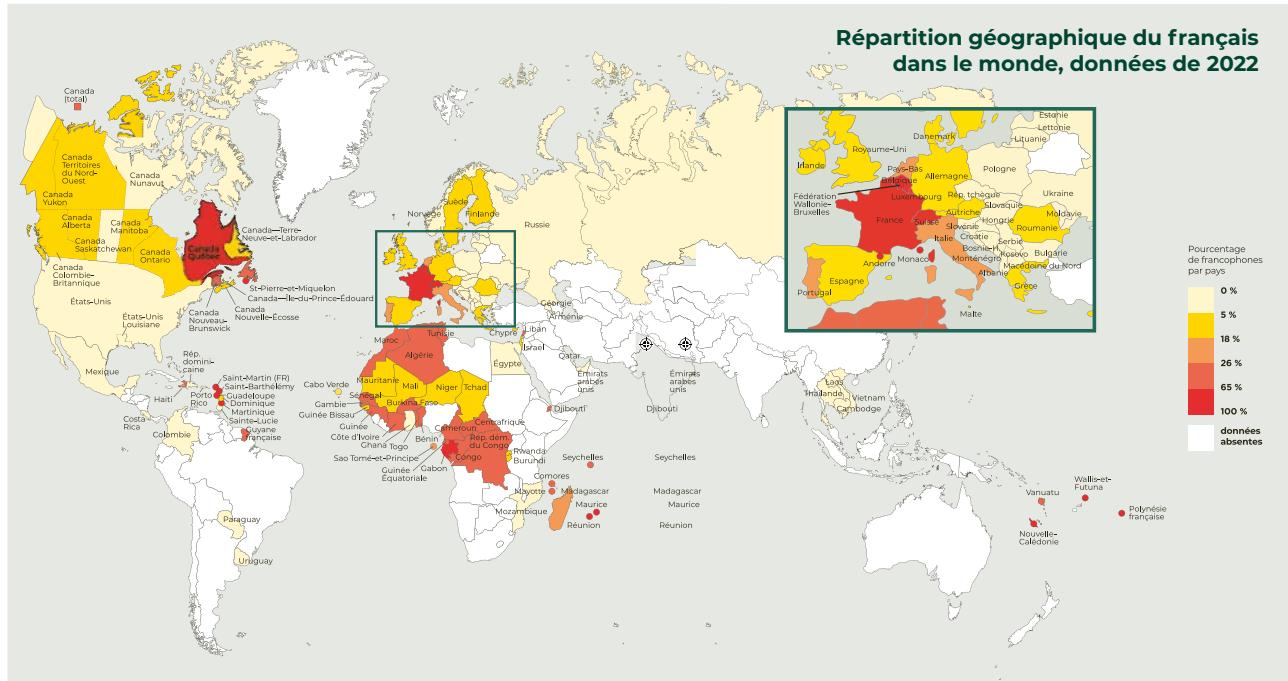
Francine Quéméner

Spécialiste de programme au sein de l'Observatoire de la langue française de l'Organisation internationale de la Francophonie (Direction « Langue française et diversité des cultures francophones »)

À partir des résultats d'enquêtes menées en 2019 et 2020 dans 9 pays d'Afrique et du Proche-Orient, l'image de la langue française et les qualités ou défauts que lui prêtent ses locuteurs, pour la plupart non-natifs, rendent compte d'un paysage mental contrasté. Les contextes plurilingues qui caractérisent les territoires étudiés apportent un éclairage indispensable à toute réflexion sur les représentations de la langue française dont la majorité des « locuteurs quotidiens » réside aujourd'hui sur le continent africain. Les résultats présentés confirment la complexité et la polyvalence des opinions et des sentiments des locuteurs de français des pays du continent africain par rapport à cette langue.

Figure 1

Une francophonie de plus en plus africaine en nombre de locuteurs, mais qui reste minoritaire dans les pays africains en matière de densité francophone



Cette présentation très succincte s'appuie sur un travail d'enquêtes, d'études et d'analyses beaucoup plus exhaustif coordonné par l'Observatoire de la langue française de l'OIF¹, restitué dans la cinquième édition de *La Langue française dans le monde* (Gallimard-OIF, 2022)², plus précisément dans le chapitre qui rend compte de la présence et de l'usage du français dans le monde – dans la grande diversité des contextes sociolinguistiques au sein desquels il évolue – et de constats en matière d'usages variés du français, d'utilités de la langue et de dynamiques linguistiques, notamment urbaines.

Un contexte de coexistence linguistique :

- ▶ 321 millions de francophones répartis sur les **5 continents** ;
- ▶ le français est la langue officielle dans 32 États et gouvernements (**coofficielle dans 16 pays**) ;
- ▶ près de 60 % des locuteurs quotidiens de français se trouvent sur le continent africain → **plurilinguisme** ;
- ▶ langue de **scolarisation** (de plus de 93 millions d'individus) sur 36 pays et territoires → **76 % en Afrique**.

Près de 80 % des francophones seront africains en 2070 (**estimation de 470 à 770 millions selon l'ODSEF**).

(1) Organisation internationale de la Francophonie

(2) *La langue française dans le monde* (Gallimard-OIF, 2022). Le [rapport](#) est aussi consultable dans son intégralité en version pdf.. Voir également la vidéo de présentation [La langue française dans le monde \(2022\)](#) sur Youtube.

1. Une francophonie de plus en plus africaine

À travers une série d'enquêtes et d'analyses basées sur des recherches universitaires, des travaux de documentation et d'analyses statistiques sur les évolutions démolinguistiques (avec l'expertise de l'ODSEF³), des entretiens et des témoignages, un constat encore trop peu partagé nous indique pourtant que la majorité des locuteurs de français et des enfants scolarisés en français réside sur le continent africain, sur des territoires fortement marqués par le multilinguisme, et dont la réalité des usages et des niveaux d'appropriation par ses millions de locuteurs participe à la modifier chaque jour, au contact de nombreuses autres langues.

Quelques faits saillants permettent tout d'abord d'illustrer les évolutions de la présence de la langue française à l'échelle internationale, des continents et des pays – que ce soit en tant que langue officielle, de travail, de scolarisation ou enseignée en tant que langue étrangère – avant de s'intéresser plus particulièrement à sa progression sur le plan démolinguistique, à la répartition francophone dans le monde et à la densité francophone par pays.

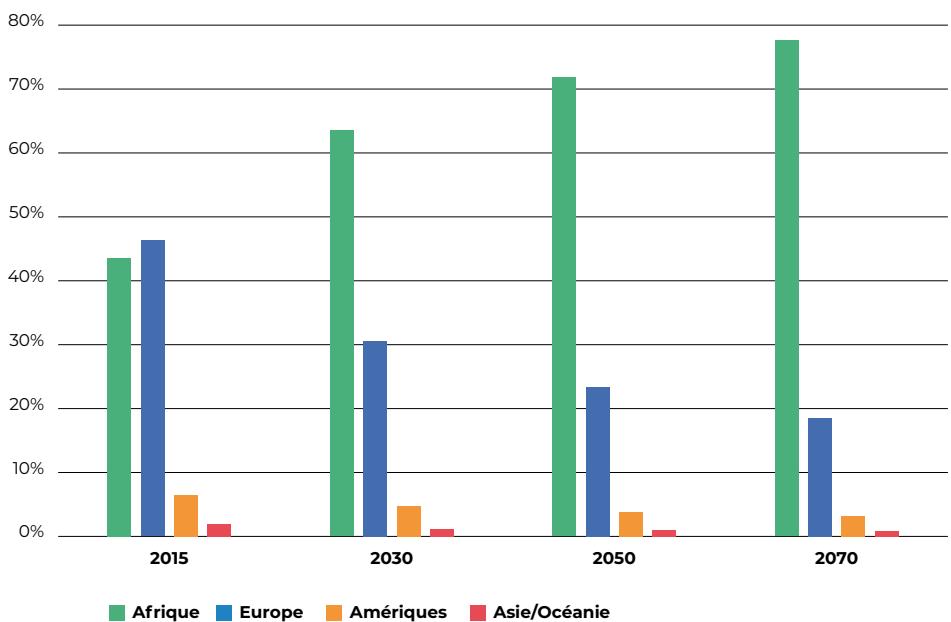
La progression du nombre de francophones en Afrique étant une constante depuis quelques années, la répartition des locuteurs de français s'est profondément modifiée, tout comme se transforment les usages de cette langue dans les contextes essentiellement plurilingues, caractéristiques du continent africain.

Les modes d'acquisition de la langue française passant par des processus d'apprentissage essentiellement formels (mais pas exclusivement), la pratique du français – plus ou moins intense selon les pays concernés – s'ajoute à celle d'une ou de plusieurs autres langues dans des contextes moins formels, par exemple en dehors du milieu scolaire ou des institutions officielles. De plus, ces nouveaux locuteurs, pour lesquels le français n'était pas, le plus souvent, la langue première, se l'approprient sur la base d'autres compétences linguistiques. Ceci multiplie les occasions d'interaction entre le français et les langues nationales dont la résultante prend diverses formes : création de nouveaux mots, transposition en français d'expressions ou de formes issues d'autres langues, émergence de parlers différents du français standard...

(3) [Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone](#).
Voir la [plateforme Francoscope](#).

Figure 2

Estimations des évolutions des effectifs (en millions) des francophones de 2015 à 2070, par continent : près de 80 % des francophones seront africains en 2070



Source : traitement des données par l'ODSEF (Marcoux et Richard, 2017)

Il est à noter que malgré ce déplacement de la francophonie sur le continent africain, avec des projections démographiques qui sont positives en matière de volumes, le pourcentage de locuteurs de français dans les pays du continent africain ne varie pas (avec rarement plus de 50 % de locuteurs de français sur la population totale, à l'exception de quelques pays tels que Maurice, Djibouti, le Congo, le Gabon ou encore la Tunisie).

2. Une maîtrise variable du français en Afrique

La présentation des résultats d'une première enquête de terrain menée par l'institut Kantar en 2020-2021 dans une dizaine de pays d'Afrique subsaharienne et de l'océan Indien, permet d'aborder, en profondeur et sans tabou, la question des variétés de français issues de la décentralisation d'une langue autrefois hypercentralisée, et de sortir d'une vision polycentrique du français.

Les dernières enquêtes dont nous avons pu exploiter les résultats, et qui concernent les villes de 15 pays, se sont déroulées au cours du deuxième trimestre de l'année 2020 et du premier trimestre de l'année 2021. Elles révèlent une connaissance significative, mais variable du français dans tous les pays de l'échantillon. La population se déclarant francophone est majoritaire : entre 57 % (dans les villes sénégalaises) et jusqu'à 90 % (dans les villes congolaises), mais la réelle maîtrise du français concerne un nombre plus réduit de personnes. Selon un indicateur établi par Kantar définissant une « francophonie maîtrisée », la fourchette s'étend entre 28 % (villes burkinabés) et 68 % (villes algériennes).

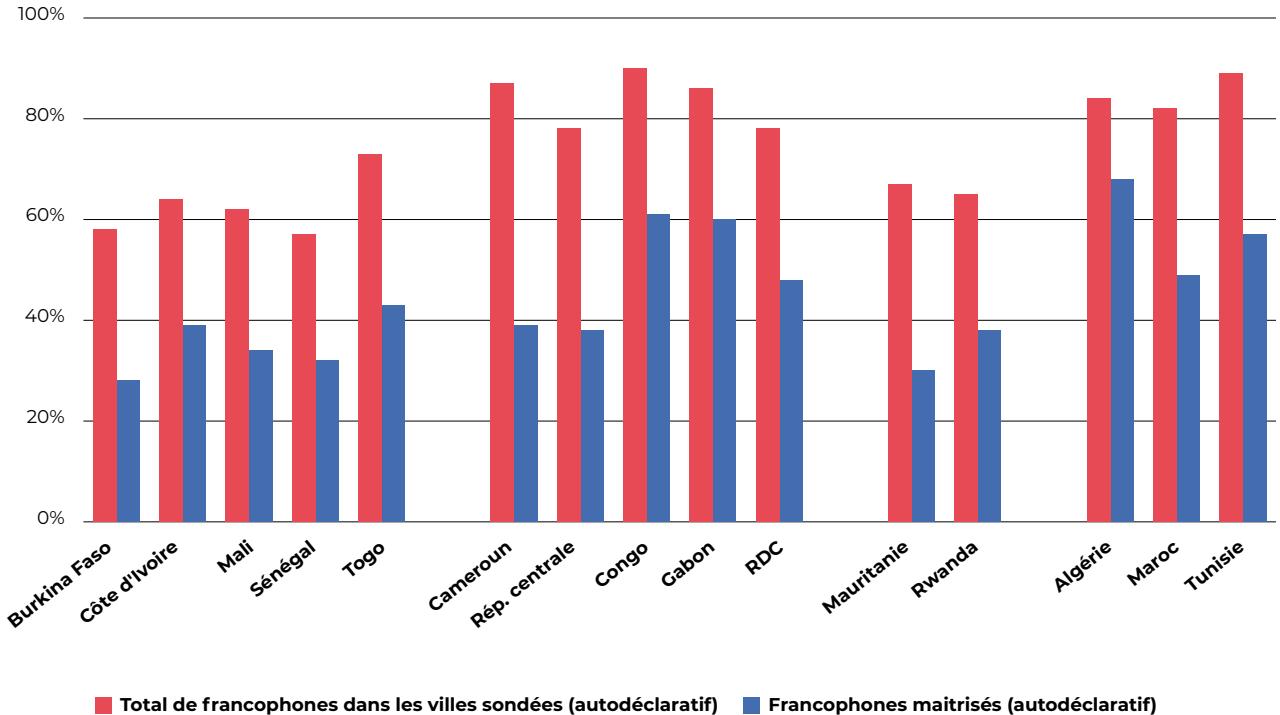
Du point de vue des évolutions, on peut noter une relative stabilité dans les niveaux de francophonie déclarés par les populations, au vu des plus anciennes enquêtes dont nous disposons, datant de 2008, et des constats que ce léger recul dans le temps nous permet de réaliser.

Si une majorité des pays concernés ne semble marquée par aucun changement significatif, tant dans le total déclaré de francophones que dans celui des personnes considérées comme ayant une « francophonie maîtrisée », on peut relever quelques cas particuliers.

Ainsi, concernant les résidents des villes gabonaises et marocaines, il existe une nette progression de la « francophonie maîtrisée » comme du total des francophones. La « francophonie maîtrisée » est également en forte hausse dans les villes ivoiriennes, tandis que le niveau de francophonie générale ne change pas. Les villes malientes et tunisiennes affichent également un accroissement du nombre de personnes se déclarant francophones entre 2010-2011 et 2020-2021 (respectivement +17 et +18 points).

En revanche, si la proportion globale de francophones est stable dans les villes de la RDC, celle des locuteurs maîtrisant le mieux la langue française se réduit de 7 points entre 2009 et 2020-2021. Les villes sénégalaises révèlent une tendance inverse, avec un maintien des francophones confirmés, mais une baisse du total (-5 points entre 2009 et 2020-2021).

Figure 3
Une maîtrise variable du français en Afrique



3. Usages et utilité de la langue française en Afrique

A. Une place reconnue à la langue française

Les liens entre la maîtrise de la langue française et les opportunités qu'elle permet de saisir sont parfaitement exprimés dans les réponses concernant l'importance de cette langue par rapport à différents sujets. Ainsi, le français fait très souvent l'unanimité ou se trouve très apprécié :

- ▶ sur le plan personnel ou professionnel (entre 52 % et 82 %) ;
- ▶ pour faire des études supérieures et/ou obtenir un travail (entre 68 % et 98 %) ;
- ▶ pour s'informer dans les médias (entre 49 % et 98 %) ;
- ▶ pour faire des recherches sur Internet (entre 53 % et 97 %) ;
- ▶ pour accéder à d'autres cultures (entre 55 % et 96 %).

B. Le français comme seconde langue

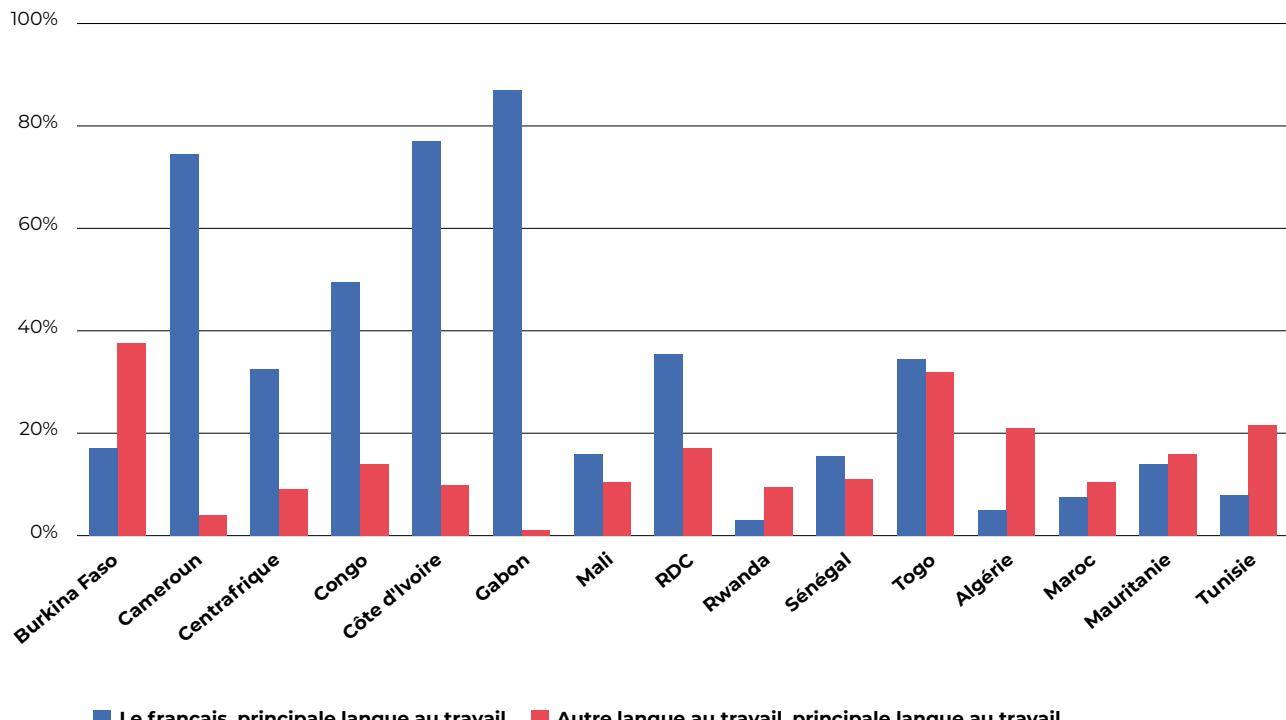
La mesure des usages de la langue française par contexte se fait à travers les questions posées permettant de classer les langues utilisées à la maison et au travail en distinguant celle dont l'usage est le plus fréquent (langue principale) et les autres, par ordre d'importance.

C. Au travail

Le français est présent dans tous les cas de figure. Il se trouve même en première position (« langue principale ») dans les villes de Côte d'Ivoire, du Cameroun, du Congo, du Gabon (où il est d'ailleurs la seule langue citée) et de la RDC.

Dans tous les autres pays, à l'exception du Burkina Faso (où le mooré et le dioula le devancent) et du Rwanda (après le kinyarwanda et l'anglais), le français est la deuxième langue principalement utilisée au travail dans les villes.

Figure 4
Quelle(s) langue(s) au travail ? (villes)



■ Le français, principale langue au travail ■ Autre langue au travail, principale langue au travail

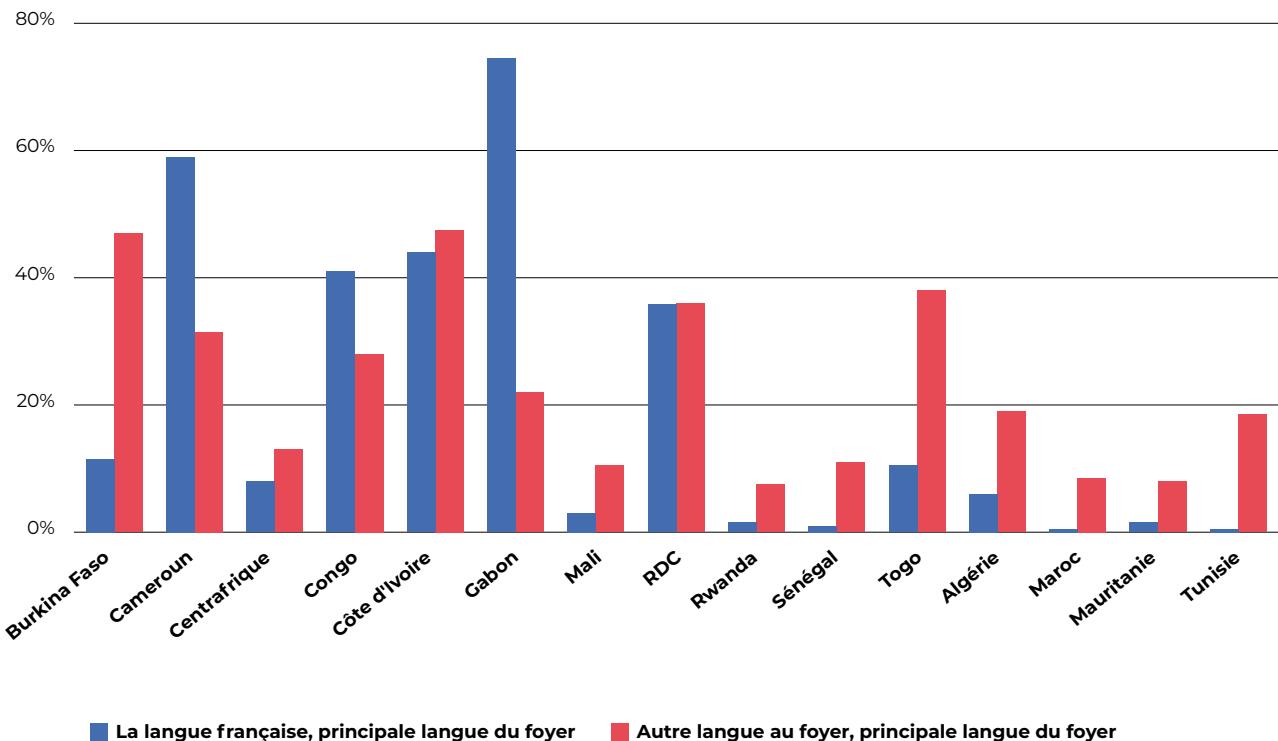
Source : Kantar TNS 2020

D. À la maison

Les fréquences d'usage du français sont toujours moins nombreuses dans les foyers qu'au travail – jusqu'à disparaître parfois, comme dans les villes du Sénégal et de la Mauritanie – mais sa position dans la hiérarchie des langues demeure relativement stable.

On retrouve même la langue française en première position dans les milieux urbains de la Côte d'Ivoire, du Cameroun, du Congo et du Gabon. Dans les villes de plusieurs pays, elle est la deuxième langue la plus utilisée : Algérie, Mali, République centrafricaine, RDC et Togo. Enfin, au Maroc, en Tunisie et au Rwanda, sa place est marginale et elle n'est, au mieux, que la deuxième ou troisième « autre langue » pouvant servir de médium de communication dans les familles, mais elle est présente.

Figure 5
Quelle(s) langue(s) du foyer ? (villes)



Source : Kantar TNS 2020

En résumé, les résultats des enquêtes KANTAR font ressortir les constats suivants :

- ▶ tous les francophones présents sur ces territoires sont plurilingues, et leur première langue n'est que rarement le français ;
- ▶ l'acquisition de la langue française requiert des efforts, et sa connaissance, sans parler d'une maîtrise complète, n'est partagée que par une partie des populations ;
- ▶ le statut officiel du français et sa qualité de langue d'enseignement ne garantissent pas à eux seuls une diffusion généralisée, ni sa maîtrise, ni son usage ;
- ▶ la place singulière (sans comparaison avec d'autres langues étrangères ou d'autres langues transnationales, voire nationales) que cette langue occupe dans les sociétés la qualifie au titre de langue africaine, propriété de ses locuteurs ;
- ▶ certains marqueurs de son implantation durable et de sa potentielle progression (jeunesse de ses locuteurs, présence avérée dans les foyers et les activités économiques) méritent une attention particulière.

4. Les variations sociolinguistiques du français

L'Observatoire de la langue française a initié une première étude exploratoire sur la question de la variation sociolinguistique du français, la perception qu'en ont ses locuteurs et les usages qui en sont faits, notamment dans la sphère éducative : l'étude PRESLAF⁴, qui a été conduite par des équipes de recherche dans une dizaine de pays d'Afrique entre fin 2019 et l'été 2021.

Sur la base d'une revue documentaire, de questionnaires, d'entretiens et d'observations directes de classes, elle s'est plus particulièrement intéressée à la question de la variation sociolinguistique du français, à la perception qu'en ont ses locuteurs et aux usages qui en sont faits, notamment dans la sphère éducative : une question à la croisée des modes d'acquisition, des usages et de la connaissance du français et des autres langues, qui a non seulement permis aux chercheurs de dégager quelques tendances, mais aussi d'explorer les voies d'une « gestion concertée » de la langue française par l'ensemble de ses locuteurs.

La *langue française* est perçue, par ses locuteurs non-natifs, essentiellement comme un outil fonctionnel, dans un rapport marqué du sceau du pragmatisme et de l'utilité ([cf. annexe, p. 185](#)). C'est d'ailleurs également le cas pour les *langues nationales* dont les usages et les déclarations qui les accompagnent ne font que marginalement affleurer une approche militante. Et il est intéressant de noter que, bien que présente à l'esprit des locuteurs, l'origine historique de l'arrivée de la langue française sur le continent africain et dans l'océan Indien (la colonisation) ne suscite que fort peu d'expressions d'hostilité à son endroit. Même si son caractère obligatoire, voire « imposé », peut être relevé, les réserves qu'il pourrait engendrer s'exprimeraient à l'encontre des politiques nationales, ce qui, soixante ans après les indépendances, semble assez logique. Cela ne signifie pas pour autant que les citoyens ne perçoivent pas l'intérêt pour les pays francophones du Nord, et singulièrement pour la France, de maintenir et d'accroître la présence de la langue française à l'échelle internationale.

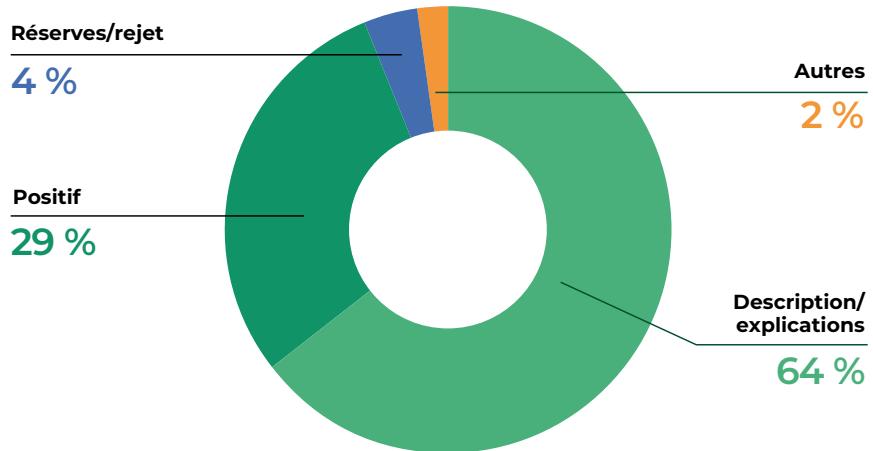
Ils insistent néanmoins surtout sur le levier que représente la maîtrise de cette langue. Enfin, le recours très fréquent au français, qui semble se confirmer, n'entame pas les pratiques plurilingues qui sont indiscutablement une caractéristique des contextes sociolinguistiques francophones du Sud.

L'enjeu pour les promoteurs de la langue française, dont la Francophonie institutionnelle, serait donc lié à leur capacité à soutenir et valoriser le plurilinguisme tout en faisant valoir l'utilité du français.

(4) [Pratiques et représentations sociolangagières des Français en Francophonie.pdf](#)

Les variétés de *français*, quant à elles, ne sont pas niées, mais elles ne semblent pas non plus revendiquées. Les locuteurs sont finalement peu nombreux à reconnaître leur emploi pour eux-mêmes, alors qu'ils attestent volontiers de leur présence et de leur usage en général. Aux difficultés qu'ils rencontrent à cerner les contours de cette catégorie de langue – tout comme les chercheurs qui publient sur ces questions – s'ajoute manifestement une réticence diffuse à s'en réclamer. Pour autant, les déclarations les concernant, y compris pour leur prise en compte dans les processus d'apprentissage, révèlent le sentiment d'une nécessité d'appréhender la question et de « faire une place » aux variétés de *français*. Cette place n'est d'ailleurs pas nulle à l'école, même si les enseignants privilégiennent très majoritairement le *français* dit « standard » dans leur pratique de classe, tout en ayant recours ponctuellement à différentes formes de *français* (ainsi qu'aux langues nationales) pour autant qu'elles favorisent les interactions et l'acquisition des connaissances à transmettre. Ils émettent parallèlement de sérieux doutes sur le bien-fondé, et surtout la pertinence, en matière de résultats, de l'emploi des variétés de *français* pour la réussite des élèves.

Figure 6
« Pas de côté » sur les variations sociolinguistiques du français



- **54 % des personnes interrogées* pensent qu'elles n'existent pas :** pas du tout au Bénin, davantage au Cameroun et en Côte d'Ivoire
- Cela concerne surtout les **personnes les plus âgées** (+ 65 ans) et celles travaillant **dans le secteur éducatif**
- **80 % de ceux qui pensent qu'elles existent les qualifient d'abord par le registre de langue** (*français populaire, de la rue, académique, familier, soutenu, standard...*)

*Base = 3 757

Il y a là manifestement un sujet à saisir pour accompagner les enseignants, là où le besoin existe, en identifiant de « bonnes pratiques » qui ne seraient plus « taboues », pour peu qu'elles garantissent un enseignement de qualité...



Échanges

Ginette Galarneau

Est-ce que l'anglais représente une concurrence importante dans les pays de l'Afrique francophone ? Parce que vous avez mentionné les langues nationales, mais pas la concurrence de l'anglais.

Francine Quéméner

C'est une question intéressante à laquelle je ne saurai cependant pas répondre, parce que, sauf erreur de ma part, la question n'est pas posée dans les enquêtes. Nous allons y penser pour les prochains travaux : l'Observatoire va réunir ses experts scientifiques prochainement, je pense que ça fait partie des questions à intégrer.

Deborah Meunier

Merci beaucoup pour votre présentation. J'ai une question par rapport à la notion de maîtrise de la langue. Vous avez parlé des francophones maîtrisés : comment a été calculé ce degré de maîtrise ? Qu'entendez-vous par « maîtrise de la langue » dans l'enquête ?

Et j'ai une deuxième question par rapport à la situation du plurilinguisme. Quelle est la place des langues parlées à la maison, les langues familiales, les dialectes dans l'enseignement ?

Francine Quéméner

Pour ce qui est relatif à la question de la francophonie, à la maîtrise de la langue, je vous renverrai au rapport, car il détaille bien comment les locuteurs eux-mêmes s'évaluent – sous la forme du déclaratif, de l'autodéclaratif – sur leur maîtrise, sur leur prise de parole, sur leur compréhension à l'oral, sur l'écrit. Il y a plusieurs critères qui permettent au locuteur répondant de se positionner.

Deborah Meunier

Vous n'avez donc pas fait passer un test de maîtrise de la langue ?

Francine Quéméner

Non, il n'y a pas de test de langue.

Pour ce qui est de la place des langues nationales dans les pratiques de classe, à l'école, je n'ai pas de résultats d'études à ce sujet. En revanche, l'OIF accompagne depuis quelques années déjà, avec l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), des expérimentations à travers notamment le programme ELAN, pour l'intégration des langues nationales – dans les pays francophones – dès les premières années d'apprentissage à l'école primaire, afin de faciliter l'acquisition des compétences fondamentales de lecture, d'écriture et de calcul : le français n'est alors plus langue de scolarisation et devient une matière au cours de ces premières années, la langue nationale ou parfois locale devenant langue d'apprentissage.

Dans les pays où il y a des conflits, et donc beaucoup de mouvements de population (au Cameroun par exemple), la situation est d'ailleurs d'autant plus complexe pour l'enseignement primaire que plusieurs langues nationales se retrouvent en présence, et que les enseignants – même originaires de la localité – n'en sont pas locuteurs.

En tout cas, il y a des expérimentations assez intéressantes qui sont proposées dans nombre de pays d'Afrique subsaharienne, où la langue nationale est la langue d'apprentissage et le français est une matière qui ne devient langue de scolarisation que pour la troisième ou quatrième année de l'enseignement primaire, une fois les compétences fondamentales acquises dans la langue première, et qu'une situation de sécurité linguistique est installée.

Deborah Meunier

J'entends donc que ce sont des pratiques qui restent minoritaires.

Francine Quéméner

Ces expérimentations sont menées ponctuellement et très localement, dans quelques classes, sur demande officielle des ministères de l'Éducation des pays membres de la Francophonie ayant le français comme langue officielle (unique, ou aux côtés d'autres langues officielles). Une fois les expérimentations réalisées, le dispositif est intégré – tout ou partie – par les pays qui vont ensuite mobiliser des moyens, élaborer des supports pédagogiques adaptés et organiser notamment la formation des enseignants, pour intégrer ces nouvelles pratiques bi-plurilingues dans les systèmes éducatifs.

Paul de Sinety

Merci beaucoup. Deux petites questions :

La première : est-ce qu'on a un comparatif par rapport à l'évolution de l'intérêt pour la langue française des personnes interrogées dans les pays dont il est question d'année en année ? Ce qui m'intéresse, c'est de savoir si la langue française est perçue comme une forme de colonisation. Y a-t-il suffisamment de données pour voir une évolution de cette représentation ?

Une autre question, qui est d'ailleurs plus une remarque, concernant la norme. Je crois qu'il faut peut-être profiter de l'initiative du dictionnaire des francophones qui a permis la constitution d'un réseau de linguistes Nord-Sud, pour pouvoir s'appuyer sur ce réseau de scientifiques à même d'apporter une expertise ou un conseil sur les politiques menées.

Francine Quéméner

Sur la question de l'évolution des représentations sur la langue française, et sur la francophonie notamment, des études ont été menées dans le dernier rapport, ainsi que dans le précédent, sur le français dans le monde. On peut également bénéficier des données collectées par l'institut Kantar sur des questionnements qui sont sensiblement les mêmes. Pour ce qui est des études PRESLAF⁵, c'est la première fois qu'elles sont menées ; si elles sont renouvelées dans quatre ans, on discernera peut-être une évolution, on pourra affiner les questionnements ou entrer plus dans le détail de manière à relever les tendances.

Pour ce qui est de la question de la langue, le *Dictionnaire des francophones* représente en effet une première proposition de dictionnaire évolutif et contributif qui permet aux pays francophones du Sud d'apporter une visibilité à leur langue française dans cet espace partagé, sur cette langue qu'ils ont en partage dans toute sa diversité. Il y a un terrains très vaste à explorer sur ce sujet des variétés de la langue française, et l'OIF peut accompagner, avec l'appui de ses partenaires, les experts des pays pour mener un travail de collecte, des études et des expérimentations, notamment en matière de pratiques de classe.

(5) Pratiques et REprésentations Socio-Langagières des français en Francophonie, étude portée par l'Université de Grenoble.

Perception de la langue française, de la francophonie, du plurilinguisme dans le cadre professionnel : quelques opinions, usages, pratiques

Mélissa Fort¹

Chargée de mission pour l'emploi du français dans le secteur public au sein de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (Ministère de la Culture)

Cette note de synthèse est élaborée à partir de l'enquête « Conditions de vie et aspirations » du CRÉDOC², réalisée auprès d'un échantillon de 3 400 personnes, représentatif de la population française (France métropolitaine et DROM), âgée de 15 ans et plus. Les données présentées sont issues de la vague d'enquête menée du 21 décembre 2021 au 14 janvier 2022.

Les répondants, membres d'un panel, ont été interrogés par questionnaire autoadministré en ligne sur système CAWI (Computer Assisted Web Interview). La réponse au questionnaire a une durée médiane de 53 minutes.

(1) Présentation des résultats par Mélissa Fort, à partir de la note de synthèse réalisée par le CRÉDOC : Muller, J. (2022). Perceptions de la langue française et de la francophonie : focus sur l'utilisation des langues étrangères dans le cadre professionnel. CRÉDOC.

(2) Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie.

(3) PCS : professions et catégories socioprofessionnelles.

La représentativité de l'échantillon est assurée par la méthode des quotas. Ces quotas (région, taille d'agglomération, âge, sexe, habitat individuel ou collectif, PCS³) ont été calculés d'après le dernier recensement général de la population réalisé par l'INSEE (2018). Un redressement final a été effectué en fonction des critères suivants : variable croisée sexe x âge, région, taille d'agglomération, PCS de la personne interrogrée, logement individuel ou collectif ainsi qu'une variable croisée âge x niveau de diplôme qui permet de limiter le biais de sélection lié au mode de recueil.

Les analyses présentées portent en particulier sur les questions insérées à la demande de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) du ministère de la Culture. L'enquête aborde **plusieurs thématiques** :

- ▶ les opinions sur l'emploi du français dans l'Administration publique ;
- ▶ les domaines dans lesquels l'emploi du français s'avère utile ;
- ▶ le sentiment d'appartenance à une communauté linguistique (francophonie) ;
- ▶ la pratique des langues étrangères dans un contexte professionnel ;
- ▶ la maîtrise de langues étrangères comme atout professionnel.

Nota bene : les questions sur la perception de la langue française et de la francophonie ont été posées à l'ensemble de l'échantillon ($n = 3\,352$). Les questions portant sur l'utilisation de langues étrangères dans le cadre professionnel ont été soumises à un échantillon plus restreint : ensemble des actifs hors retraités, personnes au foyer, étudiants ne travaillant pas ($n = 1\,986$).

1. Perception de la langue française – un fort attachement des citoyens à leur langue

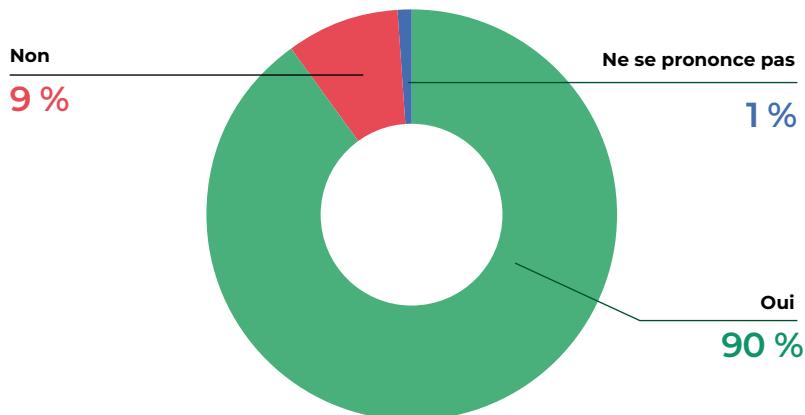
A. Trois quarts des Français ont une image positive de leur langue nationale

Lorsqu'on interroge les Français sur **l'image qu'ils ont de leur langue, 74 % y associent des évocations positives**. Pour près d'un tiers (32 %), le français est avant tout une langue prestigieuse alors que 27 % estiment qu'il s'agit avant tout d'une langue adaptée au monde d'aujourd'hui. 15 % soulignent la dimension évolutive du français. L'opinion selon laquelle le français serait une langue « prestigieuse » rassemble notamment des profils tels que les séniors, les retraités, mais aussi les hauts revenus, les non-diplômés ou encore ceux qui, par ailleurs, déclarent un fort attachement à la communauté linguistique et culturelle de la francophonie. En revanche, pour 25 % de la population, le français est avant tout une langue « difficile ». Les étudiants (34 %), les moins de 25 ans (31 %), mais aussi les personnes nées à l'étranger (32 %) associent davantage le français avec l'idée de « difficultés ». On notera qu'étudiants et moins de 25 ans viennent tout juste de terminer leur parcours scolaire, un parcours au cours duquel ils ont constamment été jugés sur leur maîtrise de la langue. La proximité temporelle de cette période pourrait expliquer le sentiment de « complexité » ou de « difficulté » amplifié chez les plus jeunes.

B. Le recours à la langue française est jugé crucial dans beaucoup de domaines de la vie

Si le recours systématique à la langue française par les services publics est une évidence pour 9 personnes sur 10 (cf. graphique *infra*), l'utilisation de la langue française est également jugée centrale dans d'autres domaines de la vie sociale et ne se limite pas aux seules relations des services publics avec les usagers.

Figure 1
Estimez-vous indispensable que les services publics emploient systématiquement la langue française avec les usagers ?
Champ : ensemble de la population, n = 3 392, (en %)

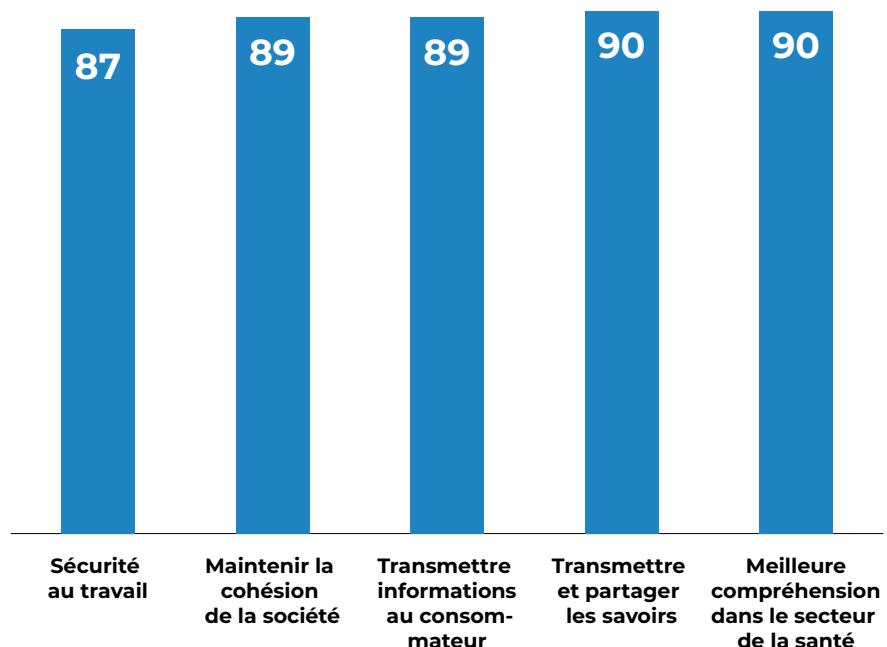


Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2022.

Les scores observés sont importants pour l'ensemble des domaines testés et oscillent entre 87 % et 90 % d'opinions positives quant à l'utilité de la langue française. Ainsi, **90 % de nos concitoyens jugent l'emploi du français utile pour la compréhension dans le domaine de la santé** (soins, hôpitaux, contact avec le personnel soignant, etc.). De même, **90 % affirment que le français est utile pour la transmission du savoir et des compétences à l'école**, et 89 % pensent que l'usage du français s'avère particulièrement nécessaire pour la transmission d'informations importantes au consommateur. Une proportion équivalente juge l'usage du français utile pour la cohésion sociale, et 87 % soulignent son utilité dans le domaine de la sécurité au travail, son usage et sa maîtrise étant perçus comme une manière de garantir que les préconisations et consignes de sécurité sont suivies.

Figure 2

Selon vous, l'emploi de la langue française est utile pour...
Proportion de personnes jugeant l'emploi du français « utile »
Champ : ensemble de la population, n = 3 392, (en %)



Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2022.

C. En 2022, plus de la moitié des Français se sentent appartenir à la francophonie

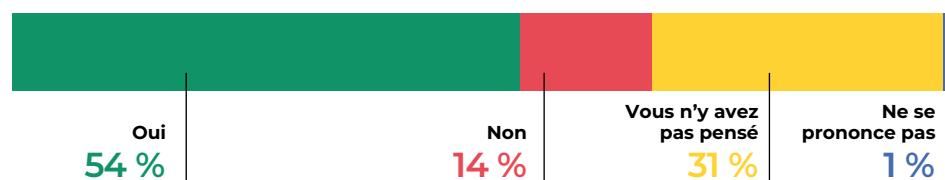
Avec plus de 320 millions de locuteurs, la langue française figure en 2022 à la cinquième place des langues les plus parlées dans le monde. Le français se voit uniquement devancé par l'anglais, le chinois, l'hindi et l'espagnol. Près de la moitié des francophones vivent sur le continent européen, mais les taux de progression les plus forts concernant les nouveaux locuteurs sont observés sur le continent africain. À l'horizon 2050, 600 millions de personnes devraient parler français dans le monde, dont 85 % en Afrique.

Au regard de ces chiffres, on peut se demander si cet espace linguistique mondial suscite un sentiment d'appartenance parmi les Français. En ce début 2022, une majorité de la population française (54 %) se sent appartenir à la communauté francophone, tandis que 31 % indiquent qu'ils n'y ont pas pensé avant cette enquête. Pour ces derniers, l'appartenance à la francophonie ne va pas de soi ou, en tout cas, ne s'impose pas comme une évidence. Enfin, seulement 14 % réfutent explicitement l'idée de communauté linguistique qui les relieraient aux quelque 250 millions d'autres locuteurs de langue française dans le monde.

Figure 3

**300 millions de personnes parlent le français dans le monde.
Vous, personnellement, avez-vous le sentiment d'appartenir à cette communauté ?**

Champ : ensemble de la population, n = 3 392, (en %)



Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2022.

Ces résultats appellent plusieurs remarques. Tout d'abord, l'on constate que le niveau de diplôme n'influe pas sur le sentiment d'appartenance à la communauté linguistique française, ni sur le fait de ne pas y avoir pensé. En revanche, l'âge y est davantage corrélé. Ainsi, environ 6 séniors sur 10 partagent un sentiment d'appartenance à la communauté linguistique et culturelle de la francophonie, alors que ce sentiment n'est partagé que par 1 personne sur 2 chez les moins de 25 ans. L'on remarque, par ailleurs, que le sentiment d'appartenance à la francophonie est relativement fort, comparé à d'autres formes d'appartenance. Par exemple, 29 % de nos concitoyens se sentent appartenir à une communauté de loisirs/de passion, 28 % font partie d'une communauté liée à leur pays d'origine ou au pays d'origine de leur famille, 24 % se sentent appartenir à leur quartier ou commune, 13 % à une communauté religieuse ou encore 12 % à une communauté liée aux engagements ou aux opinions politiques.

Le fait d'être né en France ou à l'étranger (indépendamment de la nationalité des parents) n'a pas de conséquence sur les résultats liés à cette question, puisque 54 % des personnes nées en France et 53 % de celles nées à l'étranger partagent le sentiment d'appartenance à la francophonie.

Cette série de questions portant sur la perception qu'ont les citoyens français à propos de leur langue illustre un attachement manifeste. Il se décline à travers l'expression de la nécessité de services publics exemplaires sur le sujet, de l'utilité cruciale du français dans de nombreux domaines de la société, d'attributs positifs attachés à la langue française, et d'un sentiment d'appartenance à une communauté linguistique.

2. L'utilisation de langues étrangères dans le cadre professionnel : une pratique en progression, mais une insécurité linguistique persistante

A. Près d'un actif sur trois utilise une langue étrangère dans le cadre du travail

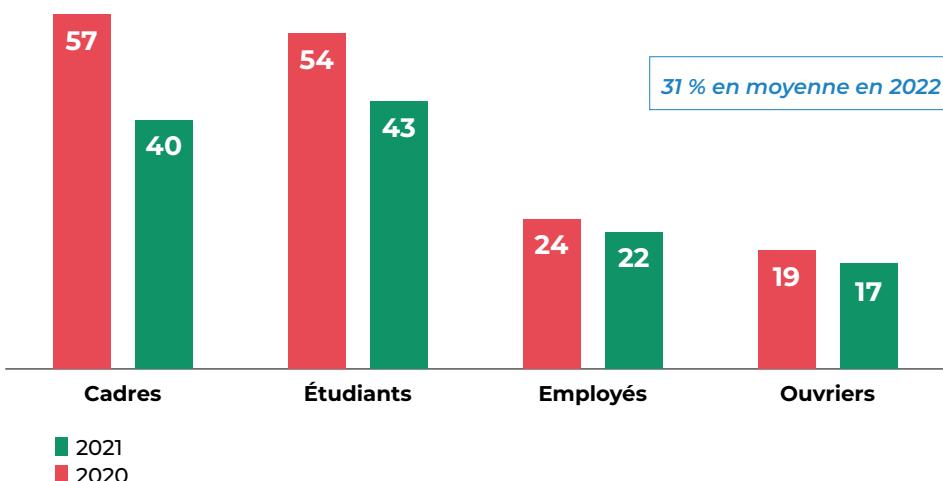
Au total, plus de la moitié des Français maîtrisent aujourd'hui une langue étrangère suffisamment bien pour participer à une conversation⁴. Parmi ces Français maîtrisant une autre langue, 55 % utilisent une langue étrangère pendant leurs vacances à l'étranger, 36 % pour regarder des films, 35 % pour naviguer sur Internet, 31 % pour communiquer avec des amis, **28 % pour des conversations au travail**, 24 % pour communiquer avec des amis ou membres de la famille, **19 % pour de la lecture au travail** et **17 % pour rédiger des courriels professionnels**.

L'analyse des résultats de l'étude réalisée pour la DGLFLF révèle qu'**un peu moins d'1 actif sur 3 (31 %) utilise une langue étrangère dans son environnement professionnel**. Les cadres et les plus diplômés sont particulièrement concernés. Par exemple, 47 % des diplômés du supérieur utilisent une langue étrangère dans leur quotidien professionnel, contre seulement 14 % des non-diplômés ou encore 17 % des titulaires d'un BEPC ou équivalent. Il en va de même pour les cadres : 40 % ont déjà travaillé dans une langue étrangère contre seulement 17 % des ouvriers.

Par rapport à 2020, ces pratiques **sont en recul**. Alors que la proportion globale baisse de 4 points (de 35 % à 31 % des actifs), les baisses sont plus marquées chez les cadres (-17 points) et les étudiants (-11). **La baisse du recours à une langue étrangère est probablement liée à la crise sanitaire**. L'impact de la crise sur l'activité économique et les échanges internationaux a en effet été très net (fermetures d'entreprises, chômage partiel, interdictions de déplacements ayant entraîné l'absence de touristes étrangers, etc.) notamment dans certains secteurs comme le tourisme, l'hôtellerie-restauration, ou les arts et spectacles. Rappelons que ces secteurs emploient souvent davantage de cadres (par exemple transport aérien, activités immobilières), mais aussi des jeunes peu qualifiés et en contrat court (restauration, hébergement, hôtellerie, etc.)⁵.

(4) Voir Commission européenne. (2012). Eurobaromètre spécial 386 : les Européens et leurs langues. Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne.

(5) Voir Calvier, C., Guevara, S. et Gualbert, B. (2014). Un salarié sur trois est cadre dans les services marchands, *Insee-Analyse*, 5.

Figure 4**Dans le cadre professionnel, vous arrive-t-il (ou vous est-il déjà arrivé) de devoir travailler dans une autre langue que le français ?***Champ : actifs, personnes au foyer et étudiants ne travaillant pas,
n = 1 755, (en %)*

Source : CRÉDOC, enquêtes « Conditions de vie et aspirations », début 2020 et 2022.

Toutefois, malgré des baisses déjà significatives dans certaines catégories socioprofessionnelles, la tendance a été probablement en partie résorbée par le télétravail pendant la pandémie⁶. En effet, 53 % des personnes totalement en télétravail et 47 % de celles partiellement en télétravail ont utilisé une langue étrangère dans le cadre professionnel, contre seulement 25 % de celles n'ayant pas pu basculer en télétravail pendant les différentes phases de la crise sanitaire.

B. L'usage de l'anglais reste prédominant

L'anglais est la langue étrangère la plus utilisée dans le cadre du travail (84 %), loin devant l'espagnol (31 %) et l'allemand (11 %). Au regard des ventilations sociodémographiques, on peut observer quelques différences dans les profils de pratiquants. Alors que les locuteurs de l'anglais et de l'allemand sont plus souvent des cadres ou des hommes, les hispanophones se démarquent par une plus grande part de professions intermédiaires (31 % contre 26 % chez les anglophones et 20 % pour les germanophones) et des femmes (44 % contre 35 % de femmes utilisant l'anglais ou 30 % l'allemand).

Toutefois, la richesse du multilinguisme ne se cantonne pas à ces trois langues. **Au total, les actifs interrogés mentionnent 24 langues différentes**, y compris des langues locales comme le créole, le catalan, le basque, l'alsacien ou encore des langues asiatiques, slaves ou nordiques.

(6) Note : les télétravailleurs sont plus souvent des cadres, des diplômés du supérieur et des Franciliens.

C. Une appétence croissante pour travailler dans une autre langue : plusieurs catégories restent en retrait

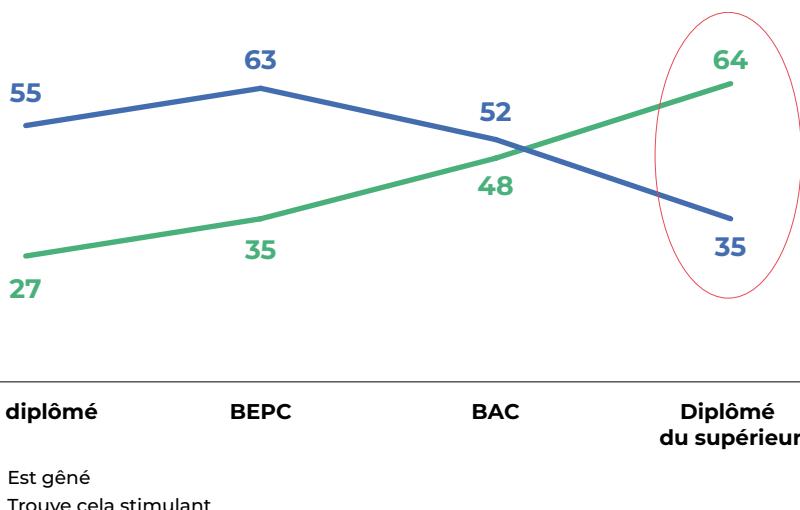
Plus de la moitié des actifs qui recourent à une langue étrangère au travail voient la situation de manière positive : 56 % trouvent cela stimulant (+ 6 points par rapport à 2020). Ce chiffre ne doit pas masquer les difficultés éprouvées par plus de 4 actifs sur 10 : 43 % d'entre eux se déclarent « gênés » lorsqu'ils doivent utiliser une langue étrangère dans le cadre professionnel. La gêne est probablement l'expression de difficultés liées à la maîtrise de la langue étrangère. En effet, l'analyse selon le niveau de diplôme montre des dissymétries catégorielles significatives dans l'appréciation de travailler dans une autre langue. La majorité, à savoir 55 % des non-diplômés, 63 % des titulaires d'un BEPC ou équivalent et 52 % des titulaires du bac, éprouve plutôt une gêne, alors que cette proportion est nettement minoritaire chez les diplômés du supérieur (35 % de gêne contre 64 % qui trouvent cela plutôt stimulant). En d'autres termes, l'ensemble des diplômés de différents niveaux jusqu'au bac manquent d'assurance quant à l'utilisation d'une langue étrangère dans le cadre professionnel, mais les proportions s'inversent pour les diplômés du supérieur.

Figure 5

Lorsque vous travaillez dans une autre langue que le français, diriez-vous plutôt que... ?

Selon le diplôme

Champ : ensemble des actifs, personnes au foyer et étudiants utilisant une langue étrangère dans le cadre professionnel, n = 613, (en %)



Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2022.

À cet égard, l'on remarque que **par rapport à 2020, les écarts entre diplômés et peu ou pas diplômés se creusent davantage**. Ainsi, l'écart entre diplômés du supérieur et non-diplômés est passé du simple au double : 19 points de pourcentage de différence en 2020, contre 37 points en 2022. Ces évolutions catégorielles traduisent une aisance croissante dans l'utilisation d'une langue étrangère chez les diplômés du supérieur alors que les peu ou pas diplômés éprouvent davantage de difficultés.

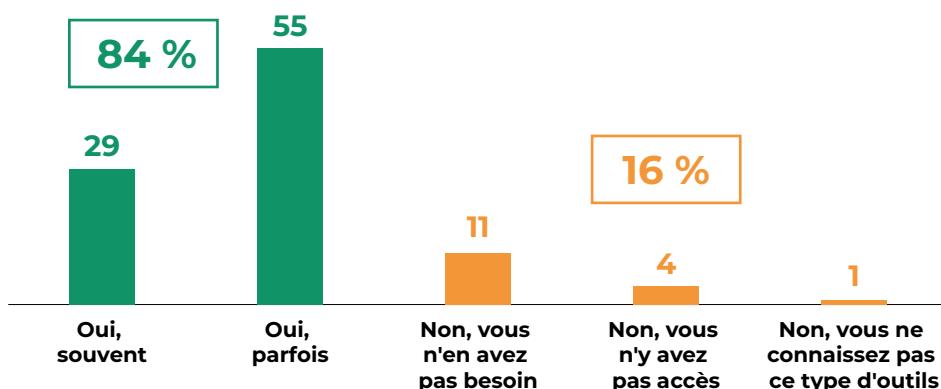
D. Les outils automatiques de traduction très sollicités notamment par des personnes en difficulté face à l'utilisation d'une langue étrangère au travail

Il est probable que les utilisateurs d'une langue étrangère au travail sont parfois confrontés à des difficultés de traduction. L'étude montre que 84 % des actifs utilisant une langue étrangère dans le cadre professionnel se rassurent en utilisant des outils automatiques de traduction : 29 % indiquent même y avoir souvent recours, alors que 55 % déclarent plutôt un usage sporadique de ces outils. À l'inverse, 16 % n'en ont pas besoin, ne connaissent pas ces dispositifs ou n'y ont pas accès. Alors que les différences catégorielles sont peu marquées, les **personnes indiquant par ailleurs éprouver des difficultés avec l'usage d'une langue étrangère ou être gênées par son utilisation dans le cadre professionnel sont de plus grandes consommatrices d'outils de traduction automatique**. 43 % d'entre elles utilisent souvent un outil automatique de traduction, contre 29 % en moyenne.

Figure 6

Lorsque vous devez travailler à l'écrit et à l'oral dans une langue autre que le français, faites-vous appeler à des outils automatiques de traduction (comme Google Traduction, Systran, DeepL, Reverso, Linguee, etc.) ?

Champ : ensemble des actifs, personnes au foyer et étudiants utilisant une langue étrangère dans le cadre professionnel, n = 613, (en %)



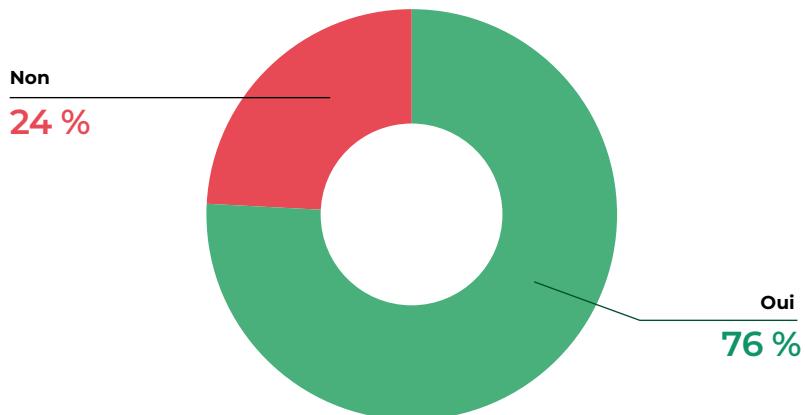
Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2022.

E. Plus de trois quarts des Français pensent que la maîtrise d'une autre langue étrangère que l'anglais constitue un atout professionnel

Si l'usage d'une langue étrangère est pour certains source de difficultés, **les Français estiment majoritairement (76 %) que la maîtrise d'une langue étrangère autre que l'anglais constitue un atout professionnel**. Les actifs qui travaillent déjà dans une langue autre que le français en sont plus persuadés encore (88 %) tout comme les catégories aisées, les habitants de l'agglomération parisienne et les jeunes, mais aussi les séniors. À l'inverse, les catégories modestes (non-diplômés, ouvriers et employés) indiquent plus qu'en moyenne que la maîtrise d'une deuxième langue étrangère ne constituerait pas un atout professionnel.

Alors qu'ils ont été interrogés sur la langue qu'ils choisiraient de préférence, l'espagnol (60 %) est sorti en premier, suivi par l'allemand (41 %) et le chinois (34 %). L'italien (17 %) ou encore l'arabe ou le russe (11 % respectivement) complètent le top 5.

Figure 7
Considérez-vous comme un atout professionnel le fait de maîtriser une langue étrangère autre que l'anglais ?
Champ : ensemble de la population, n = 3 392, (en %)



Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2022.

La progression du plurilinguisme, notamment chez les jeunes générations, constitue un résultat positif. Il convient néanmoins de le nuancer au regard du constat qu'un certain nombre de répondants vivent une certaine forme d'insécurité linguistique dans leur travail.



Échanges

Dan Van Raemdonck

J'ai une question sur la lecture du schéma sur la publicité (cf. annexe p. 192). Quand on lit ce schéma, il apparaît que la plupart des répondants sont dérangés ou agacés par les messages publicitaires comportant des mots en anglais. Seuls 13 % répondent que cela retient davantage leur attention.

À première vue, cette situation ne semble donc pas bien grave, mais, en vérité, les 13 % qui trouvent attractifs les messages publicitaires comportant des mots en anglais sont les 18-25 ans et les étudiants. Or, cette tranche d'âge est celle qui représente les citoyens de demain. Ce qui signifie que cette photographie n'est pas réellement rassurante puisque, sauf s'ils oublient en vieillissant qu'ils ont trouvé l'usage de l'anglais dans les publicités attractif, cette appréciation va les suivre. Et la proportion de personnes qui trouvent attractif l'usage de l'anglais dans les publicités risque d'augmenter avec le temps, ce qui n'est pas forcément rassurant.

Mélissa Fort

Effectivement, il y a une surreprésentation de ces catégories et il est vrai que le clivage de l'âge revient à de nombreuses reprises sur l'ensemble des questions testées. Mais il y a quand même une majorité qui se dégage et qui permet de donner des tendances. La Délégation générale est très attentive aux questions de cohésion sociale et à la prise en compte des enjeux linguistiques en termes de fracture sociétale.

Victor Saudan

En Suisse alémanique, mais aussi romande, beaucoup de publicités sont exclusivement en anglais, sans traduction. Il n'y a pas assez de prise de conscience par rapport à cet état de fait, qu'il conviendrait de commenter.

Pour ma part, c'est la question de l'appartenance à la communauté francophone qui m'a interpellé. Si j'ai bien compris, ce sont les jeunes qui ressentent le moins ce sentiment d'appartenance ?

Mélissa Fort

Oui, tout à fait. Ou en tout cas ce sont effectivement les séniors – les sexagénaires, 70 ans et plus – qui identifient plus spontanément ce sentiment d'appartenance, peut-être parce qu'ils ont davantage de sensibilité au sujet des questions linguistiques. En effet, en croisant les données de nos différentes questions, on voit bien que c'est cette catégorie de personnes qui est sensible à la présence de termes étrangers dans la publicité ou au manque de traduction et qui répond davantage positivement au sentiment d'appartenance à la francophonie. Ce qui ne veut pas dire que ce sentiment n'existe pas dans la catégorie des moins de 25 ans. En effet, on peut constater qu'à peu près 1 répondant sur 2 répond positivement.

Victor Saudan

Je vois le lien avec l'Éducation nationale. Dans quelle mesure la francophonie est-elle présente dans les manuels scolaires ? Est-ce qu'on en parle et si oui, comment ?

Mélissa Fort

Oui, tout à fait.

Paul de Sinety

Si je peux me permettre, on a introduit déjà dans les manuels de l'Éducation nationale, notamment dans l'enseignement des lettres, un certain nombre d'auteurs francophones, pas seulement des auteurs français. C'est une question qui mériterait d'être travaillée avec une enquête sur la représentation de la francophonie en France. Qu'on puisse travailler davantage là-dessus, pour voir effectivement sur quels critères ce sentiment d'appartenance s'exprime.

François Grin

Ça soulève naturellement la question de l'interaction des variables donc je voulais savoir dans quelle mesure vous avez déjà eu l'occasion d'exploiter les données en direction d'analyses multivariées. Avez-vous déjà commencé à faire ça, ou est-ce que c'est un travail qui est encore attendu ?

Mélissa Fort

Ça existe déjà. C'est un travail qui a été effectué par le CRÉDOC et qui a donné des résultats extrêmement détaillés en termes de croisement de données.

Langue française : quelques perceptions, usages et comportements des Québécois et Québécoises en la matière

Ginette Galarneau

Présidente-directrice générale de l'Office québécois
de la langue française

Le Québec est évidemment fier d'être un membre à part entière de la grande famille francophone. Cependant, même s'il partage de nombreux traits communs avec les autres régions de l'espace francophone, le Québec, il faut bien l'admettre, se singularise en raison de sa situation en Amérique du Nord.



1. Situation du français au Québec¹

Il y a 8,6 millions de personnes au Québec. Les trois quarts sont francophones, de langue maternelle, tandis que l'on compte 8 % d'anglophones et 14 % d'allophones (3 % ont le français et l'anglais comme langue maternelle).

Les données du recensement canadien de 2021 publiées à l'été 2022 démontrent que les proportions de personnes ayant le français comme langue maternelle et comme langue parlée le plus souvent à la maison ont connu des baisses importantes entre 2011 et 2021.

Ce recul est accompagné d'une augmentation assez substantielle du nombre de personnes qui se disent capables de converser à la fois en français et en anglais.

Cette proportion atteint maintenant un taux de plus de 46 %, et cette accentuation vers le bilinguisme est encore plus prononcée chez les jeunes Québécoises et Québécois de 15 à 34 ans, dont les deux tiers se considèrent bilingues.

Malgré cette présence de plus en plus marquée du bilinguisme, près des trois quarts de la population québécoise continuent de percevoir son milieu de vie comme étant francophone.

Pour l'heure, il n'y a qu'une personne sur cinq habitant au Québec qui considère que son milieu de vie est bilingue.

Les premières données du dernier recensement, évidemment, ne nous offrent qu'un portrait d'ensemble de la situation, d'autres indicateurs sont nécessaires pour pouvoir procéder à une analyse de l'évolution des comportements et des perceptions en matière de langue au Québec. C'est ici que l'Office québécois de la langue française intervient.

(1) Office québécois de la langue française. (2022).

[Données du recensement sur les langues utilisées au travail au Québec en 2021, pdf.](#) [Feuillet d'information]. L'Office. (6 pages.)

2. Rôle de l'Office en matière de suivi

C'est en effet à l'Office que revient la responsabilité, depuis 2002, de rendre compte de l'évolution de la situation linguistique au Québec.

En vertu de la Charte de la langue française, l'Office a l'obligation de produire différentes études, dont les principaux résultats se retrouvent dans un rapport publié tous les cinq ans.

Le dernier rapport sur la situation linguistique a été publié en 2019, et le prochain sera publié en avril 2024.

Pour mener à bien sa mission, la Direction de la recherche de l'Office compte sur les conseils avisés des 4 membres du Comité de suivi de la situation linguistique, des professeurs et chercheurs universitaires.

Actuellement, l'Office poursuit sa programmation de recherche pour le cycle 2019-2024, et il s'intéresse à des sujets tels que :

- ▶ les usages et les comportements linguistiques des 18 à 34 ans ;
- ▶ la langue d'accueil et la langue de service dans les commerces ;
- ▶ la langue de l'espace public ;
- ▶ la qualité du français dans l'affichage commercial ;
- ▶ la langue de consommation des produits culturels.

Les données présentées proviennent à la fois du présent cycle de recherche et des données publiées en 2019.

3. Utilisation des langues au travail²

Étant donné que l'un des principaux mandats confiés à l'Office est de veiller à ce que le français soit la langue normale et habituelle du travail au Québec, il est primordial de suivre l'évolution de la langue en milieu de travail.

Ce que l'on a constaté en 2018, c'est que le français demeure la langue la plus utilisée au travail pour près des trois quarts des Québécoises et des Québécois, soit 73 %.

Cela dit, on remarque que 17 % de la population utilise, le plus souvent, à la fois le français et l'anglais au travail.

Une langue peut s'utiliser le plus souvent ou régulièrement. L'étude a permis de réaliser que l'utilisation régulière de l'anglais au travail prend de plus en plus d'importance, puisque cela touche environ 55 % des gens en situation de travail.

Sur l'île de Montréal, il s'agit de près de 75 % des gens qui utilisent régulièrement l'anglais au travail. Si l'on considère que le français doit être la langue normale et habituelle du travail au Québec, ces chiffres ont de quoi nous préoccuper.

Ce que l'on constate aussi, c'est que l'utilisation prédominante du français au travail est un peu moins fréquente, entre autres, chez les personnes plus scolarisées et les plus jeunes.

Lorsque vient le temps d'expliquer pourquoi les personnes ont recours à l'anglais dans le cadre de leur travail, la moitié des personnes sondées nous ont dit en 2018 qu'elles le font pour servir la clientèle, que celle-ci soit du Québec ou de l'extérieur du Québec.

Le quart des personnes interrogées disent aussi qu'elles ont recours à l'anglais pour s'ajuster aux préférences de leurs collègues.

Cette tendance est aussi plus marquée sur l'île de Montréal que partout ailleurs au Québec.

(2) Office québécois de la langue française. (2021). [Langues utilisées dans diverses situations de travail au Québec en 2018.pdf](#). L'Office. (95 pages.)

4. Langue de service³

Un autre point qui mérite d'être étudié avec soin, c'est celui de la langue de service. La Charte de la langue française garantit en effet aux Québécoises et aux Québécois le droit d'être servis dans la langue officielle du Québec.

D'ailleurs, on constate qu'une part importante de la population est sensible à ce droit, dans la mesure où les trois quarts des personnes habitant Montréal ont une préférence pour un service en français.

Mais, ce qu'on observe, c'est que de plus en plus de personnes acceptent de ne pas recevoir un service en français. On constate notamment que le pourcentage de personnes qui affirment éprouver des sentiments négatifs lorsqu'elles reçoivent un service en anglais a connu une baisse radicale dans la région de Montréal entre 2012 et 2018, passant de 61 % à 39 %.

Toutefois, les francophones demeurent majoritairement mécontents de ne pas être servis en français (56 % en 2018).

Cette évolution va de pair avec l'augmentation d'un phénomène, soit celui de l'indifférence à l'égard de la langue de service.

Ainsi, en 2012, 25 % des personnes se disaient indifférentes quand il était question de la langue de service, alors que ce pourcentage était de 45 % en 2018.

Les études réalisées pour cerner les habitudes des personnes en matière de langue de service nous ont aussi permis d'avoir un portrait plus juste des réactions des personnes lorsqu'elles sont servies en anglais. Ainsi :

- ▶ si près du tiers des personnes interrogées ont dit s'empresser de répondre en français pour obtenir un service dans cette langue lorsqu'elles sont interpellées en anglais dans un commerce,
- ▶ 27 % ont dit s'adapter tout simplement à la langue de la personne qui les abordait,
- ▶ 28 % des personnes se sont contentées de poursuivre la conversation en anglais, restant indifférentes à la question des langues employées.

À titre d'information, la langue de service fait l'objet d'un grand nombre de plaintes reçues à l'Office pour qu'un rappel de la loi soit fait auprès du commerçant (Il s'agit de 31 % des 6 292 plaintes reçues en 2021-2022, soit 1 890 plaintes).

(3) Office québécois de la langue française.
(2019). [Langue d'accueil et langue de service dans les commerces de la RMR de Montréal en 2018 : perceptions et comportements de la clientèle.pdf](#). L'Office.
(62 pages.).

5. Langue des services publics⁴

Lorsqu'il est question des services publics, la très grande majorité des Québécoises et des Québécois accorde de l'importance au fait de pouvoir être servis en français.

90 % des gens, en 2022, disent également qu'ils utilisent le français lorsqu'ils entrent en communication avec les services du gouvernement du Québec.

Cette situation de communication dans l'espace public figure d'ailleurs toujours parmi celles où l'utilisation du français est la plus généralisée.

Le français correspond donc à la langue de communication privilégiée avec l'État.

(4) Office québécois de la langue française. (2024).
[Langue de l'espace public au Québec en 2022.pdf](https://www.oqlf.gouv.qc.ca/documents/rapports/2024/rapport-langue-espace-public-quebec-2022.pdf).
L'Office. (53 pages).

6. Utilisation d'Internet et magasinage en ligne

Par ailleurs, on ne sera pas surpris : quand vient le temps d'aborder la question de l'utilisation de l'Internet, le français subit une certaine concurrence de la part de l'anglais. Néanmoins, selon une enquête menée cette année, près des deux tiers des adultes québécois, soit 64 %, ont dit utiliser le français le plus souvent lorsqu'ils naviguent sur Internet⁵.

Ce pourcentage a cependant connu une baisse substantielle en seulement deux ans, puisqu'il était de 76 % en 2020⁶.

L'anglais, évidemment, est souvent présent lorsqu'il est question de magasinage en ligne. Ainsi, selon une enquête réalisée en 2018, 72 % des francophones habitant la grande région de Montréal ont mentionné avoir magasiné en ligne au moins une fois en anglais dans les 6 derniers mois⁷.

Ici encore, en 2022, les gens se montrent conciliants et adoptent différents comportements devant le site d'une entreprise qui est exclusivement en anglais :

- ▶ Si 22 % des gens disent aller chercher de l'information en français sur un autre site en pareille circonstance,
- ▶ 28 % des personnes interrogées ont dit poursuivre leur recherche en anglais car une telle situation ne les dérange pas,
- ▶ et 15 % des personnes sondées ont dit, quant à elles, qu'elles essayent de comprendre ce qui est écrit sur le site Web visité, au risque de mal interpréter ou de ne pas saisir toutes les subtilités inscrites sur le site en question.

Il faut savoir que la Charte oblige les entreprises établies au Québec à proposer une version française de leur site si celui-ci est originellement conçu en anglais.

(5) Académie de la transformation numérique. (2022). [Portrait numérique des régions du Québec.pdf](#). Enquête NETendances.

(6) Ibid.

(7) Office québécois de la langue française. (2019). [Langue d'accueil et langue de service dans les commerces de la RMR de Montréal en 2018 : perceptions et comportements de la clientèle.pdf](#). L'Office. (62 pages.)

7. Langue et habitudes culturelles au Québec

Les Québécoises et les Québécois consomment majoritairement différents produits culturels le plus souvent en français, c'est le cas des quotidiens, de livres, de la télévision et des films.

Il y a cependant un secteur où le français cède le pas aux autres langues (et principalement à l'anglais), c'est celui de la chanson.

Malgré la qualité et la variété des contenus musicaux produits au Québec et des interprètes de chez nous ou d'ailleurs qui chantent en français, on ne compte que 21 % de personnes qui disaient écouter majoritairement des chansons en français.

Cette situation est encore plus marquée chez les jeunes, puisqu'en 2014, seuls 9 % des 18 à 34 ans disaient écouter majoritairement de la musique en français.

Ces chiffres sont corroborés par les résultats d'une étude sur les jeunes en 2021 montrant des résultats de 10 % pour l'écoute des chansons le plus souvent en français et de 36 % pour celles en anglais seulement (14 % dans les autres langues)⁸.

Et là aussi, 40 % des jeunes interrogés ont dit qu'ils écoutaient le plus souvent de la musique en français et en anglais⁹.

Il nous apparaît donc important de suivre l'évolution de leurs perceptions et de leurs comportements en matière de langue pour être en mesure de fournir au gouvernement des informations qui permettront d'adopter des mesures en vue d'assurer la pérennité du français dans l'espace public.

De plus, pour ces jeunes de 18 à 34 ans, la consommation de contenus sur le Web en 2021 se fait majoritairement en anglais et ce, dans une proportion qui correspond à près de 70 % des personnes sondées. Quant aux médias sociaux¹⁰ :

- ▶ même si un peu plus de 60 % des jeunes ont dit que la description de leur profil était majoritairement en français sur les différentes plateformes qu'ils utilisent,
- ▶ plus de 22 % d'entre eux optent pour des profils majoritairement en anglais.
- ▶ En outre, quand il est question de consommation de contenus sur les médias sociaux, plus de 45 % des personnes interrogées mentionnent qu'elles sont abonnées majoritairement à du contenu en français et en anglais,
- ▶ tandis qu'un peu moins de 30 % optent plutôt pour du contenu majoritairement en français.

(8) Office québécois de la langue française. (2023). [Langue française au Québec : usages et comportements des 18 à 34 ans en 2021. Fascicule 3, Langue des pratiques culturelles et de la scolarisation.pdf](#). L'Office. (36 pages)

(9) Ibid.

(10) Ibid.

8. Utilisation et normalisation des anglicismes chez les jeunes¹¹

L'étude de 2021 auprès des jeunes s'est aussi intéressée à l'utilisation des anglicismes. Ainsi, près des trois quarts d'entre eux, soit 71 %, disent les utiliser toujours ou souvent à l'oral, même si cette proportion diminue à 30 % lorsqu'il est question de l'écrit.

Les jeunes invoquent différentes raisons pour expliquer leur usage des anglicismes. Les deux principales consistent à les utiliser par habitude ou inconsciemment ou encore parce qu'ils feraient partie d'expressions courantes au Québec (par exemple, dire qu'on a eu un « ticket » plutôt qu'une contravention).

D'autres raisons sont aussi mentionnées comme le fait qu'il s'agirait de la façon de s'exprimer de nos jours, ou le fait de ne pas connaître l'équivalent français d'un terme anglais, ou encore l'idée que certains termes en anglais seraient mieux compris que ceux en français.

On constate également que de nombreux jeunes sont d'avis que l'utilisation d'anglicismes n'affecte pas la qualité de la langue française. Moins de la moitié des jeunes sondés sont d'avis que l'utilisation d'anglicismes, tant à l'oral qu'à l'écrit, contribue à diminuer la qualité du français parlé ou écrit.

(11) Ibid.

9. Conclusion

Même si le français demeure la langue la plus utilisée dans l'espace public au Québec, le recul du français est un phénomène de plus en plus reconnu, notamment à la suite de la publication d'études qui témoignent d'une diminution de la proportion de personnes utilisant exclusivement le français dans les sphères privée et publique.

Fort heureusement, au Québec, la protection du français demeure importante pour une vaste partie de la population puisque, comme vous pouvez le voir, près de 83 % des gens considèrent qu'il est important ou très important d'assurer la protection du français¹².

Les études produites au cours des dernières années, entre autres, ont amené le gouvernement, en juin 2022, à adopter une nouvelle loi pour renforcer la Charte de la langue française.

Cette loi vise notamment à intensifier la présence du français comme langue du travail, comme langue de service et comme langue de l'Administration.

En terminant, j'aimerais simplement insister sur le fait qu'il est important de s'appuyer sur des données d'études et d'enquêtes pour concevoir et mettre en place des mesures et des politiques d'aménagement linguistique, à l'instar de ce que l'on peut observer au Québec.

On peut d'ailleurs souhaiter que les membres de l'OPALE continuent de travailler de concert, et de partager leurs expériences respectives en matière d'aménagement linguistique et de promotion du français pour assurer la consolidation géographique et l'élargissement de la grande famille francophone.

(12) Office québécois de la langue française. (2024).
[Langue de l'espace public au Québec en 2022.pdf](https://www.oqlf.gouv.qc.ca/quebec/2022/rapport-langue-espace-public-quebec-2022.pdf).
L'Office. (51 pages.)



Échanges

Leyla Tielemans

J'ai une question concernant les personnes qui introduisent des plaintes auprès de l'Office parce que les services ne sont pas disponibles en français. Avez-vous une donnée démographique concernant ces personnes ? Quel est le profil des personnes qui introduisent les plaintes ?

Ginette Galarneau

L'ensemble des données que je vous ai présentées résulte d'enquêtes menées avec des échantillons représentatifs de la population. On a mené un sondage sur les personnes qui portent plainte, mais on possède très peu de données démographiques les concernant. Je n'avancerai pas de données, mais c'est un nombre qui ne cesse de croître : 4 000 en 2019, 5 000 en 2020, 6 000 en 2021-2022, et on est sûr d'atteindre 7 000 cette année. On voit donc que le débat autour du projet de loi n° 96 qui a été adopté en juin dernier a amené une très grande préoccupation de la part de la population en ce qui a trait à différents aspects de la langue. Les sites Web aussi : durant la pandémie, on a constaté une croissance importante du nombre de plaintes touchant les sites Web parce que le confinement a obligé plusieurs personnes à utiliser les services en ligne. On connaît leurs préoccupations et, souvent, ils insistent pour obtenir un suivi de leur plainte.

François Grin

30 % des personnes interrogées disent avoir été gênées par le fait qu'elles n'aient pas pu poursuivre l'interaction en français ou aient dû insister pour le faire. Elles sont accueillies en anglais et elles répondent en français. La présence européenne croissante, depuis quelques années, dans certains quartiers de Montréal, a-t-elle une influence quelconque sur les pratiques d'accueil dans les commerces à Montréal ? Est-ce qu'on arrive avec ces chiffres à dire quelque chose là-dessus ?

Ginette Galarneau

La situation à Montréal est véritablement différente d'une zone à l'autre. Il n'y a aucune difficulté à être servi en français dans la partie est de Montréal, mais dès qu'on est au centre ou à l'ouest de Montréal, où il y a une plus grande présence des anglophones et des allophones, on obtient des taux plus élevés.

Victor Saudan

J'étais dans le café du Musée d'art contemporain de Montréal. Un groupe de jeunes y bavardaient en français. Ensuite, deux jeunes sont arrivés, dont un anglophone, et tout le monde s'est mis à parler l'anglais. Est-ce qu'il y a des stratégies d'interactions qui sont développées ? Est-ce qu'il y a des barrières de fer ?

Ginette Galarneau

Cela rejoint exactement le sens de la donnée que j'ai présentée sur l'utilisation de l'anglais au travail pour répondre aux préférences des collègues. Que peut-on faire ? Je crois qu'il faut par exemple offrir des cours de français aux personnes qui ne maîtrisent pas le français. La loi prévoit d'ailleurs la mise en place d'une organisation qui s'appelle « Francisation au Québec », et l'Office sera amené à proposer aux milieux du travail des cours de français de différents niveaux pour que les personnes soient plus à l'aise dans la maîtrise du français.

Marie Steffens

Je voudrais réagir à ce qui vient d'être dit. Si, dans un groupe, quelqu'un ne comprend pas la langue majoritaire du groupe, s'adapter à cette personne est une forme de politesse à son égard. Par ailleurs, une solution résiderait dans l'augmentation des capacités réceptives. Dans un premier temps, cela permettrait à des non francophones de comprendre ce que disent les francophones, même s'ils ne sont pas encore en capacité de s'exprimer en français. Travailler la réception, la compréhension pourrait donc faciliter la situation.

François Grin

Nous allons conclure sur cette remarque et remercier encore une fois Ginette Galarneau.

Les représentations à partir des discours d'autorités (politique, écoles, institutions) et des discours non autoris(t)és (médias, discours spontanés)

Les dictionnaires en langue française, si complémentaires et si mal connus

Jean Pruvost

Professeur des universités émérite, Grande médaille de la Francophonie de l'Académie française,
Directeur éditorial des éditions Honoré Champion, auteur

C'est avec une grande humilité que je me retrouve parmi vous au pays de Maurice Grevisse, de Joseph Hanse, d'André Goosse et de bien d'autres linguistes. Entouré de manière si stimulante par des collègues et amis, savants, passionnés, de toute la francophonie, je remercie vivement le président du Conseil de la Langue française, des Langues régionales endogènes et des Politiques linguistiques ainsi que le délégué général de la langue française et des langues de France de m'avoir convié à cette rencontre.

Évoquer la représentation particulière qu'offrent les dictionnaires n'est pas sans éveiller, pour ma part, quelques souvenirs. Il y a à peu près trente ans, de retour d'un colloque, j'étais sur le trajet allant de Lyon et Paris, assis dans le TGV à côté d'une dame, une dame qui presque abruptement m'a demandé quel était mon métier. Pris de court, je lui ai alors benoîtement déclaré que je m'occupais de l'histoire des dictionnaires et de leur contenu, en ajoutant avec enthousiasme que c'était un sujet passionnant. Sa réaction fut pour le moins propre à me désarçonner : elle partit en effet immédiatement d'un immense éclat de rire, en se demandant comment se pouvait-il qu'il y ait des gens s'intéressant à si peu de choses et à quoi de tels travaux pouvaient servir. Il m'a fallu plus de deux heures et environ deux cents kilomètres pour justifier mes activités et ne plus lui paraître ridicule : j'en ai tiré, quelque peu meurtri, la conclusion qu'il y avait encore beaucoup de travail pour que les dictionnaires bénéficient d'une représentation qui soit plus valorisante que le simple fait de les acquérir comme des bouées de secours, sans chercher à savoir comment et par qui ils sont élaborés.

Je ne suis pas, fort heureusement, aujourd'hui dans une voiture du TGV, et j'ai la chance de m'exprimer devant un public qui ne pense en rien comme cette dame. Il n'en reste pas moins que les dictionnaires constituent une forêt multiséculaire encore mal connue, et qui mérite quelques explications. Et, à mon sens, avant d'en détailler la richesse et les services rendus, s'imposent quelques remarques. Ce sera la première partie du propos ici tenu.

J'évoquerai ensuite combien, au cours des 30 dernières années, nous avons bénéficié d'une réelle évolution accompagnée d'une représentation renouvelée des dictionnaires.

Enfin, avant de conclure, je rappellerai combien l'histoire de ce genre particulier est née avec des dictionnaires qui ont vu le jour au 17^e siècle, ces derniers offrant, consciemment ou inconsciemment, des fondations très solides à ce genre à la fois connu de tous et si mal connu, mais aussi force images et représentations qui continuent d'irriguer notre réflexion aujourd'hui.

1. Quelques remarques sur les dictionnaires

Commençons donc par présenter un faisceau de remarques qu'il nous semble utile de formuler. La première tient à la nature des êtres humains que nous sommes, qui parlent, écrivent, lisent, vivent au milieu des mots, avec les mots. Et, en vérité, chacun d'entre nous, et vous particulièrement dans cette salle, représentons des « dictionnaires » vivants de mots, de formules, de références. Chacun de nous appartient tout d'abord à une ou plusieurs localités. Ainsi, dans ma ville d'enfance, située dans le Bourbonnais, on disait « un gars », mais au féminin, c'était « une gatte ». Nous appartenons aussi plus largement pour la plupart d'entre nous à une région. Ainsi, au Québec, mais aussi dans la région lyonnaise, « on est dans les patates » quand on ne saisit pas bien une situation, voilà qui de fait ne se comprend pas forcément ailleurs. On appartient aussi linguistiquement à un pays et à ses références : on joue à la « pétanque » de Dunkerque à Perpignan en visant le « cochonnet », le « petit », et en faisant des « carreaux ». On appartient également à un continent : nous n'en avons pas conscience mais en ce qui nous concerne ici, nous dépendons des langues indo-européennes, reconnaissables entre autres par la présence de phrases constituées globalement d'un sujet, d'un verbe conjugué, d'un complément. Ce n'est pas le cas de l'inuit ou de grandes langues asiatiques. Nous appartenons aussi à une génération précise : nous avons été d'abord des enfants, usant d'onomatopées, puis des adolescents aimant bousculer la langue des « grands » ; est venu ensuite l'âge adulte marqué par une ou plusieurs professions ; enfin, pour certains d'entre nous, en étant euphémistiques, nous sommes des séniors déjà nostalgiques de leur passé. Et tout cela forge notre langue, nos habitudes linguistiques et participe d'un état de langue, en tant que dictionnaires vivants que nous sommes.

Qu'on le veuille ou non, nous projetons notre propre expérience dans les dictionnaires, qu'ils soient de papier ou électroniques, et nos points de vue dépendent en partie de notre parcours et de notre âge. Ainsi, ce n'est pas un hasard si, pendant longtemps, au moins jusqu'au 18^e siècle, le mot « *dictionnaire* » en langue française, voulait également dire « *lexique* », celui que nous avons en somme en mémoire. Lorsque Rousseau parle de « *dictionnaire* », il évoque de fait son vocabulaire ou le vocabulaire de quelqu'un. Au reste, rappelons que le mot *dictionary* en anglais garde encore ce sens.

Ici s'impose le rappel d'une évidence et d'une nouvelle remarque : bien que nous les respections, les dictionnaires nous paraissent toujours imparfaits. Alain Duchesne dans *L'obsolète*, en 1988, a raison de déclarer que c'est précisément par leur imperfection légère que le Larousse et le Littré nous attirent. Or, c'est bien nous qui en dressons le constat, en comparant notamment notre propre lexique, notre « *dictionnaire* », avec l'ouvrage que nous avons en mains. Nous procédons inconsciemment à une comparaison : notre lexique, notre « *dictionnaire* » s'y retrouve-t-il ? Bernard Pivot considérait qu'il était inadmissible que « *clampin* » soit retiré du *Petit Larousse illustré*, le percevant comme de plein usage. Il s'en ouvre en 2004 dans « 100 mots à sauver »... Le mot fut provisoirement réintégré !

Le paradoxe du dictionnaire, c'est qu'on aime s'y retrouver en tant que mémoire et référence, mais, en même temps, on ne cesse d'invoquer *le dictionnaire* comme s'il était intemporel alors qu'il est profondément temporel. Au cours du dîner, j'évoquais hier à Paul de Sinety le premier article consacré à Marcel Proust dans le *Petit Larousse*, dans le millésime 1926. En voici la définition : « Romancier, psychologue original... » Une telle définition surprend assurément aujourd'hui, tout simplement parce que le mot « *psychologue* » est pour ainsi dire devenu un terme désignant une profession, alors qu'il s'agissait encore dans la première moitié du 20^e siècle d'une qualité personnelle.

Deuxième remarque : tout comme il y a environ 300 millions de francophones, il y a une myriade de dictionnaires. Alors que, comme on vient de le signaler, reste persistant – insistant ? – le fait que soit presque toujours mentionné le *dictionnaire* au singulier. Un singulier qu'il m'est difficile de maintenir : beaucoup d'entre vous le savent en effet, j'ai cette chance, décennie après décennie et de brocante en brocante, de bénéficier de plus de 10 000 dictionnaires occupant les murs de mon domicile. Pourtant, il m'en manque encore, ce qui inquiète légitimement mon épouse... De fait la langue elle-même nous permet de souligner une diversité certaine de ce mot, « *dictionnaire* », en réalité véritable hyperonyme : existent en effet certes des « *dictionnaires* », mais ils peuvent être des « *vocabulaires* », des « *lexiques* », des « *glossaires* », des « *répertoires* », des « *index* », des « *guides* », des « *recueils* », des « *concordanciers* », des « *promptuaires* », des « *abécédaires* » et même des « *préservatifs* »... La profusion lexicale est en réalité de mise sous l'appellation globalisante de « *dictionnaire* ».

Il en paraît de nouveaux presque chaque jour. Et Gaétan Soucy, dans *La petite fille qui aimait trop les allumettes* – nous voilà au Québec en 1998 –, rappelle ceci en usant d'un terme qu'affectionne l'héroïne, une petite fille : « Les dictionnaires, je crois bien qu'on en a plus qu'il n'y a d'épines aux branches de tous les pins de la pinède, des myriades, si ça se trouve. » La comparaison est assez belle, c'est bien une forêt de dictionnaires dont nous bénéficiions – j'entends de dictionnaires en langue française –, mais en vérité cette forêt a quelque chose de particulier : elle est composée de chênes, de palmiers, de pins, de mimosas, de baobabs, de fruitiers, et seuls vous, spécialistes de la langue, savez qu'il faut les distinguer, qu'ils ne se valent pas et qu'ils se complètent souvent. L'homme d'un seul dictionnaire reste en grande partie ignorant.

Ainsi faut-il par exemple distinguer les classements sémantiques des classements *formels*. Du côté des classements sémantiques, signalons les dictionnaires de synonymes, les dictionnaires analogiques, les dictionnaires méthodiques, les dictionnaires idéologiques. Chacun pourrait au reste encore être mieux précisé, en appartenant à une sous-catégorie au sein de sa propre catégorie. On ne trouve jamais de l'un à l'autre les mêmes renseignements et une démarche totalement identique mise en œuvre. Du côté des classements *formels*, on a affaire à un « dictionnaire » ou une « encyclopédie », tout pouvant se présenter en ordre alphabétique. S'agissant des « dictionnaires », on se situe dans un « dictionnaire de langue » ou dans un « dictionnaire encyclopédique ». La définition du champignon, « plante charnue, composée d'un pied et d'un chapeau » du *Petit Robert* n'est pas celle du « végétal sans chlorophylle faisant partie des thallophytes » du *Petit Larousse*, et pourtant les deux sont pertinentes. On fait ainsi la distinction patente entre « dictionnaire de langue » et « dictionnaire encyclopédique », le premier centré sur la langue, et le second sur la chose ou l'idée à laquelle se réfère le mot. Et ce sont bien sûr des distinctions qui ne sont pas tranchées au scalpel, on trouve de temps à autre de l'information encyclopédique dans un dictionnaire de langue et inversement de l'information linguistique dans un dictionnaire de type encyclopédique, tout dépendant de l'unité lexicale. Et du lexicographe...

Par ailleurs, le dictionnaire est *extensif* ou *intensif*. Il est *extensif* lorsqu'y sont engrangés beaucoup de mots, mais à volume égal avec un dictionnaire *intensif*, définis moins précisément. Et il est *intensif* en retenant moins de mots, mais en les définissant plus longuement. Il faut également distinguer les dictionnaires *descriptifs* des dictionnaires *normatifs* ; un *Petit Larousse* sera descriptif, le *Dictionnaire de l'Académie française* sera davantage normatif. Signalons aussi le choix de décrire un mot en *diachronie* ou en *synchronie*, c'est-à-dire faisant place à l'histoire ou très peu, voire pas du tout, comme le faisait le *Dictionnaire du français contemporain*, dirigé chez Larousse par Jean Dubois, en 1967, dans la pleine époque du structuralisme. Un dictionnaire peut être dit aussi *général* ou *d'apprentissage*, c'est-à-dire général comme le *Petit Robert* ou le *Petit Larousse*, ou au contraire destiné aux apprenants comme les Larousse et Robert dits « juniors ». Ajoutons qu'un dictionnaire se présente plutôt comme un dictionnaire *d'encodage* ou de *décodage* :

le *Petit Larousse* est vraiment un dictionnaire de décodage, excellent, le *Petit Robert* et le *Dictionnaire de l'Académie française* plutôt comme des dictionnaires d'encodage, tout aussi excellents. Il faut aussi distinguer les dictionnaires de *l'entreprise* des dictionnaires de *l'institution*, et, de fait, en termes de fonctionnement, ce n'est pas du tout la même dynamique. Le dictionnaire de l'entreprise est forcément millésimé parce qu'il doit se vendre, il doit survivre, au rythme d'un budget examiné chaque année. Le dictionnaire de l'institution n'a, en revanche, pas besoin d'être millésimé, et s'ouvre à lui d'immenses possibilités grâce à l'aventure numérique, sans être par trop rivé aux aspects financiers. Il y a aussi, évidemment, le dictionnaire en *un volume* ou en *plusieurs volumes*. Quand il est en un volume, il y a des mises à jour permanentes et commercialement possibles. Quand il est en plusieurs volumes, le dictionnaire s'installe au long terme dans sa rédaction, et suppose des suppléments, qu'il ne faut d'ailleurs jamais oublier de consulter. Et puis, cela va de soi depuis quelques décennies seulement, il faut différencier le dictionnaire offert sur *papier* du dictionnaire totalement *numérique*, en précisant qu'il y a pour un même dictionnaire parfois les deux formules, avec souvent une identité entre le papier et le numérique. Relevons que le dictionnaire numérique sans version papier ne cesse de prendre le dessus.

Un constat s'impose : on se situe actuellement, au 21^e siècle, d'une part au cœur des représentations incluant le numérique, une aventure qui a commencé dans les années 1970 et, d'autre part, avec aussi, à ne jamais oublier, quatre générations parlant la langue française, ce qui constitue le véritable état de langue. Pour être plus précis, on se trouve devant un public ainsi caractérisé :

- ▶ des enfants qui sont nés avec un écran, pour lesquels le papier est presque secondaire, qui souhaitent très vite bénéficier de tout sur l'écran ;
- ▶ des adolescents, étudiants, qui ont besoin d'un vocabulaire plus volontaire, voire discordant ;
- ▶ des « adultes » qui sont déjà dans la vie professionnelle et qui ont besoin de dictionnaires professionnels, précis ;
- ▶ les gens de mon âge, séniors, qui sont, sans toujours le reconnaître, en partie conservateurs, en ce sens qu'ils ne souhaitent pas voir se perdre ce qu'ils ont appris et ce qu'ils savent. À leur façon, ils voudraient assurer le lien entre hier et demain.

On bénéficie donc d'attitudes très différentes selon les générations. Si je souhaitais personnaliser ce portrait qui, en somme, rassemble les différents âges de la vie, je pourrais préciser que je suis né intellectuellement accompagné dans ma formation par le Littré, les Robert, les Larousse, le *Dictionnaire de l'Académie française* et le *Trésor de la langue française*, tous consultés il y a encore peu sur papier... Mais, de leur côté, mes petits-enfants ignorent qu'ont existé des cartes perforées, des disques souples, des disquettes. Ils n'ont par ailleurs eu aucune formation dans le système scolaire quant aux dictionnaires.

Chacun prend certes vite conscience, dès qu'on évoque le sujet, que l'on dispose d'un trésor impressionnant de dictionnaires, ne serait-ce qu'à travers ces noms, Littré, Larousse, Robert, Hachette, connus de tous, à l'instar de l'Académie française. Ce qui n'empêche pourtant pas mon dentiste, de haute qualification dans son domaine, de regretter de ne pas trouver Marcel Proust dans le *Petit Robert* qu'il vient d'acheter, et de me poser l'éternelle question existentielle des néophytes en matière de dictionnaires : dois-je acheter le *Petit Robert* ou le *Petit Larousse* ? La bonne réponse, systématique, étant : les deux bien sûr.

Ces quelques remarques nous permettent en définitive de souligner combien « le » dictionnaire continue de représenter une sorte de mythe, une bible rassurante, mais dont le grand public – ainsi que partiellement le public cultivé... – ignore pour ainsi dire tout. En effet, le grand public confond tous les dictionnaires, appelant de ses vœux un miracle, le dictionnaire qui a réponse à chacune de leur question, quelle qu'en soit la nature, linguistique, encyclopédique, historique, philosophique, etc. Un dictionnaire se confondant confusément avec une intelligence artificielle rassemblant confusément tout ce qu'on sait... Dans le *Dictionnaire égoïste de la littérature française*, publié en 2005, Charles Dantzig déclarait à propos des dictionnaires que, d'une part, en France, « nous en avons la religion », et que, d'autre part, les dictionnaires s'imposent parce qu'« il faut que l'homme ait quelque chose à croire ».

On constate cependant qu'il existe bel et bien une dichotomie entre ce mythe, cette croyance, et la réalité de l'achat qui reste très aléatoire, lié à la publicité et non à la connaissance des dictionnaires, un apprentissage demeuré, pour l'heure, lettre morte dans les systèmes scolaires.

2. Trente ans d'évolution de l'histoire de la représentation des dictionnaires

En écrivant *Les dictionnaires français, outils d'une langue et d'une culture* – un livre qui me tenait à cœur et qui paraissait chez Ophrys en 2006, honoré d'un Prix de l'Académie française en 2007 –, je consacrais déjà des développements conséquents aux débuts de la grande aventure numérique de la lexicographie. Mais en relisant cet ouvrage en 2020, je percevais à quel point il nécessitait que je procède à une mise à jour. En une douzaine d'années en effet, que de changements ! Et donc, en décembre dernier, il bénéficiait d'une nouvelle édition dotée, entre autres, d'un chapitre supplémentaire consacré aux deux premières décennies du 21^e siècle et au foisonnement numérique le caractérisant. De fait, dans *Le devoir*, le très apprécié quotidien du Québec, voilà ce qu'en en 2003, déclarait Joseph Hubert dans un entretien avec Isabelle Maltais : « Avant le dictionnaire était essentiellement de la grammairie. Aujourd'hui, avec le numérique, rien n'empêche de répertorier des mouvements et des sons, je ne comprends pas qu'actuellement en 2003, je ne puisse pas avoir un dictionnaire [...] intelligent ou cellulaire, en tout temps. Les technologies le permettent, on pourrait alors se promener dictionnaire dans ses poches. » Propos alors prophétique, aujourd'hui une réalité...

On ne peut que constater, en effet, à quel point Joseph Hubert a été exaucé, vingt ans plus tard : on a désormais tous à portée de main et de poche ce « téléphone intelligent » que l'on consulte en moyenne soixante fois par jour, nous dit-on. Et nos dictionnaires s'y nichent à loisir, accessibles partout. Quelle accélération vertigineuse des moyens mis à nos dispositions en trois décennies ! Pour ceux de mon âge qui ont enseigné dès les années 1980 la lexicographie et la lexicologie, c'est une nouvelle donne qu'on ne pouvait imaginer il y a quarante ans. Nombre de mes dictionnaires anciens portent ainsi, dans ma bibliothèque, les traces de leur grand âge, mais doivent principalement leur aspect défraîchi au fait qu'ils ont souvent été prêtés, transportés, exhibés. Mon Furetière de 1690, manipulé et transporté dix à quinze fois par an à, évidemment, souffert de ces trajets et de toutes ces mains d'étudiants qui l'ont compulsé. Aujourd'hui, ce temps est révolu : plus besoin de prêter ces in-folios accessibles gratuitement sur Gallica, et que l'on peut charger sur nos ordinateurs, en PDF et en toute liberté.

Tout est allé très vite, et il n'est pas inutile d'en rappeler les étapes essentielles, récentes...

- ▶ **1993** : c'est l'avènement du « téléphone intelligent », on l'appelait aussi le « terminal de poche », « ordiphone » ou « cellulaire ». Aujourd'hui, on dit plus souvent tout simplement le « téléphone » ou le « smartphone ». En vérité, il est devenu notre ordinateur de poche.
- ▶ **1998** : « Enfin Google vint... » Pour nos enfants, il leur semble que cet outil a toujours existé.

- ▶ **2001** : s'installe ainsi à l'aube du 21^e siècle Wikipédia. Il reste symbolique de se rappeler que Wikipédia tient son nom de « wiki wiki », ces deux syllabes répétées signifiant « vite, vite » en hawaïen. Avec Wikipédia, commence assurément une nouvelle ère. Est révolue de fait l'époque où Baudelaire lisait attentivement le dictionnaire comme un autre ouvrage, et où quelques-uns avaient pour objectif de lire un grand dictionnaire de la première à la dernière page. Certes, Wikipédia défraya la chronique dans ses premières heures, mais après dix ans de scepticisme, vinrent en 2012 des études d'universitaires d'Oxford démontrant que Wikipédia est indéniablement devenu fiable, avec une armée de « wikipédiens », de « patrouilleurs », d'« administrateurs » et de « bureaucrates » veillant à son objectivité – ce sont là les termes utilisés au sein de cette entreprise participative. On lira avec intérêt l'ouvrage de Sana Boussetat paru chez Honoré Champion en 2024, *La Formule Wikipédia*, en écho à sa thèse sur le sujet : on y comprend combien le qualificatif de « participatif » a ici comme corolaire une extrême surveillance.
- ▶ **2002** : s'installe un nouveau-né, le Wiktionnaire, qui est issu de la gratuité des droits possibles sur le Littré ainsi que sur la 8^e édition du Dictionnaire de l'Académie. Puis l'élan a été donné, en février 2021, le Wiktionnaire prenant son envol indépendamment, au point de compter rapidement 400 000 entrées. Son point fort reste la veille sur les mots les plus récents.
- ▶ **2002** : au printemps, sont disponibles tous les volumes du *Trésor de la langue française numérisés* et mis en ligne gratuitement sous le nom de *Trésor de la langue informatisé*, le *TLFI*.
- ▶ **2004** : le *Trésor de la langue française*, en seize volumes, paraît en cédérom. Un moteur de recherche assez exceptionnel l'accompagne, l'ouvrage compte plus de 100 000 mots, et se présente avec 430 000 citations. La consultation est gratuite et en croissance constante à travers entre autres le portail du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL).
- ▶ **2008** : d'abord appelé *Franqus*, c'est-à-dire *Dictionnaire du Français québécois standard*, l'*Usito*, est un dictionnaire du Québec, de grande qualité avec plus de 60 000 mots, l'ouvrage étant rendu gratuit sur Internet en 2019.
- ▶ **2019** : le 7 janvier, toutes les éditions du *Dictionnaire de l'Académie française* sont consultables gratuitement via un portail numérique, de la première édition parue en 1694 à celle achevée en 2024.
- ▶ **2020** : est lancé le *Dictionnaire des francophones* (DDF), un projet national, appelé de ses voeux par le président de la République. C'est le premier très grand dictionnaire « sans version papier » avec 300 millions de francophones sur 5 continents susceptibles de l'alimenter : « Il ne s'agit ni de pincer le français » (Belgique) « ni de couper les coins en rond » (Québec), il faut « s'abader » (Suisse), c'est-à-dire se lever tôt, dès le « barzour » (Sénégal), au lever du matin, etc.

Qui dira que pareille chronologie n'est pas impressionnante et représentative d'une singulière vitalité ?

La colonne vertébrale des dictionnaires

Souligner combien les 30 dernières années ont été fécondes et synonymes d'une véritable révolution grâce aux progrès de l'informatique et à ceux, corolaires, de l'édition numérique, ne doit pas faire oublier le socle de pareille progression. En vérité, il s'agit plutôt d'évoquer une « colonne vertébrale » de la lexicographie, qu'il est utile d'illustrer par la chronologie présentée ci-dessous.

- ▶ Au 7^e siècle, Isidore de Séville rédige l'*Etymologiae libri viginti* destinée aux rois wisigoths. À partir de là, l'étymologie constituera une préoccupation constante, même si l'on doit attendre le 16^e siècle pour qu'elle ne soit plus associée au symbolisme religieux, qui consistait au Moyen Âge à découvrir dans l'analyse du mot « ce que le ciel nous cache ».
- ▶ En 1502 paraît le *Dictionarium* d'Ambrogio Calepino, dit plus couramment le *Calepino*, à l'origine de notre mot « calepin », gros dictionnaire plurilingue qui sera en fin de siècle édité en confrontant pas moins de 11 langues. La langue échappe à la dimension symbolique pour devenir alors un outil concret, notamment pour les grands voyageurs européens que sont les humanistes.
- ▶ En 1539 est publié le *Dictionnaire françois latin* de Robert Estienne et, pour la première fois, un dictionnaire bilingue offre le français en première place. Quelques-uns le considèrent comme notre premier dictionnaire français, même si l'il est bilingue.
- ▶ En 1606 paraît le *Thrésor de la langue françoise* de Nicot, une reprise du dictionnaire de Robert Estienne mais particulièrement enrichie dans l'information donnée en français. Bernard Quemada évoquait à son égard un « faux bilingue », annonçant le Grand Siècle, porteur en ses deux dernières décennies des trois grands dictionnaires monolingues français.
- ▶ En 1611 naît le *Dictionarie of the french and english tongues*, de Randle Cotgrave, fondé sur la littérature française du 16^e siècle, riche de 40 000 mots. L'histoire conjointe de l'anglais et du français va désormais se construire à travers leurs dictionnaires bilingues.
- ▶ En 1631 paraît *Le dictionnaire des précieuses*, un première approche des vocabulaires spécifiques et la reconnaissance des variantes dites diastratiques, entre les classes sociales.
- ▶ En 1650, avec *Les origines de la langue française*, l'érudit Ménage élève l'étymologie au rang des recherches objectives.
- ▶ En 1680 : le *Dictionnaire françois* de Pierre Richelet est le premier dictionnaire de langue, général, consacré à la seule langue française. En recourant à des citations, il est à sa façon l'ancêtre des dictionnaires de Paul Robert, de Littré et du TLF.
- ▶ En 1690 : le *Dictionnaire universel* de Furetière devient une référence avec environ 40 000 mots, offrant des commentaires encyclopédiques au-delà de la description en langue du mot. Il est à sa manière l'ancêtre des dictionnaires encyclopédiques tels que le *Petit Larousse*.
- ▶ En 1694 paraît la première édition du *Dictionnaire de l'Académie*, dont la neuvième édition vient d'être achevée en 2024. Il représente

le dictionnaire fondant une norme, notamment sur le bon usage prôné par Vaugelas. En forgeant les exemples, en offrant des définitions fondées sur la logique cartésienne, il s'impose comme une référence dans l'Europe entière. Doté d'un peu plus de 20 000 mots dans la première édition, il en offre plus de 60 000 en 2024. Il suit l'évolution de la langue française et offre aux historiens à travers ses neuf éditions un véritable repère.

- ▶ En 1718 : *La justesse de la langue françoise* de Girard, représente le dictionnaire des synonymes. Il est fondé sur la distinction fine, explicite, entre les supposés synonymes, démontrant ainsi qu'il n'y a, pour ainsi dire, jamais de vrais synonymes.
- ▶ De 1751 à 1780 paraissent les trente-cinq volumes de *l'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, dont 11 volumes de planche, pilotés par Diderot et d'Alembert. Œuvre majeure instaurant le genre encyclopédique, il offre à la France l'expérience unique de l'élaboration, de la commercialisation d'une œuvre imposante qui marque toute l'Europe par sa dimension, et sa dimension philosophique, celle propre au siècle dit des Lumières.
- ▶ De 1704 à 1771, en contrepoint à *l'Encyclopédie*, paraîtront différentes éditions du *Dictionnaire universel* conçu par les Jésuites de Trévoux, dictionnaire plus couramment appelé le *Trévoux*. Il irriguera le 18^e siècle, en s'installant dans le sillage très amplifié de Furetière, en tant que grand dictionnaire encyclopédique.
- ▶ En 1798, bien que l'Académie ait été supprimée en 1793 – ne représentant son existence qu'en 1803 au sein de l'Institut de France – est publiée la cinquième édition de son dictionnaire achevée avant la Révolution et que d'Alembert avait dirigée. Cette édition est précédée d'une préface rédigée par un idéologue, Garat, et comporte un Supplément incluant « les mots de la Révolution ».
- ▶ En 1856, paraît *Le Nouveau dictionnaire de la langue française* de Pierre Larousse, instituteur incarnant un renouveau de la lexicographie destinée au grand public et aux élèves, en fonction notamment de la récente « loi Guizot » de 1833. Celle-ci instaurait une École normale par département et une école par commune. Ce petit dictionnaire de 742 pages représente l'ancêtre du *Petit Larousse illustré*, avec déjà des pages consacrées aux locutions latines, les futures pages roses...
- ▶ En 1862 est publié le *Dictionnaire analogique de la langue française* par Boissière, illustrant la lexicographie à travers le classement sémantique, une dimension nouvelle venue d'Angleterre, les mots analogues se rangeant sous des « mots-centres » indiquant l'idée générale.
- ▶ De 1863 à 1877, *Supplément* compris, paraît le *Dictionnaire de la langue française* de Littré. Et de 1865 à 1876 sont publiés les 15 volumes du *Grand Dictionnaires universel du 21^e siècle* de Pierre Larousse, auxquels s'ajouteront deux *Suppléments* (en 1878 et 1890). Ces deux « monuments » illustrent incontestablement la lexicographie d'initiative privée d'excellence, offrant à la France le magnifique modèle d'un « dictionnaire de langue » avec Littré, et celui d'un « dictionnaire encyclopédique » avec Larousse. Paul Robert s'installera au 20^e siècle dans le sillage de Littré, et la maison Larousse donnera

tout au long du 20^e siècle des dictionnaires de haute qualité, y compris des dictionnaires de langue, petits (le *Dictionnaire du français contemporain*, en 1967) ou grands (le *Grand Larousse de la langue française*, sept volumes de 1971-1978).

- ▶ En 1865, paraît le *Dictionnaire historique de la langue française* par l'Académie française qui s'est, hélas, achevé à la lettre A, à son quatrième volume, mais qui aurait pu constituer un chef-d'œuvre si son élaboration s'était poursuivie. Il préfigure le *Dictionnaire historique de la langue française* publié en 1992 aux éditions Le Robert, avec pour directeur Alain Rey, en dictionnaire de même titre et de même objectif.
- ▶ En 1949, signalons le *Larousse des débutants*, premier véritable dictionnaire pour enfant, conçu avec talent par Michel de Toro.
- ▶ On s'installe ensuite, dans la seconde moitié du 20^e siècle, dans une période marquée par la véritable renaissance d'une lexicographie conquérante. Retenons tout d'abord la dimension analogique développée par Paul Robert, le créateur de génie d'une nouvelle grande maison d'édition lexicographique. Insistons ensuite en citant un monument : le *Trésor de la langue française*, dont le premier des 16 volumes paraît en 1971, lexicographie de haute tenue conduite au sein du CNRS par les meilleurs linguistes, sous la houlette de Paul Imbs puis de Bernard Quemada, aboutissant comme on le sait à une consultation gratuite sur Internet, assortie d'un puissant moteur de recherche.

Il faut inclure aussi dans cette dynamique conquérante les dictionnaires du Québec et, plus largement, de toute la francophonie. En vérité, ce serait l'objet d'un colloque tout entier. Soulignons ainsi que dès les premières décennies du 21^e siècle, des tendances nouvelles se manifestent autour des notions de gratuité, de mondialisation, de fédération des forces, de décloisonnement entre la langue et l'encyclopédie, de décloisonnement entre la langue générale et les langues régionales, des mots de la francophonie, le tout servi par les immenses possibilités du numérique. Les dictionnaires ne sont en rien en panne... Ils vivent une mutation profonde : ils sont aujourd'hui pour la plupart dans la poche du plus grand nombre et à tout instant, grâce aux « téléphones intelligents ». À nous de les faire connaître à tous.

Pour conclure, laissons aux mots le dernier mot. J'étais, il y a quelques heures, à la recherche dans nos dictionnaires de la définition du mot « opale », un mot qui s'illustre en rayonnant ici, puisque nous sommes tous rassemblés sous sa bannière. Pierre Corneille, met en relief avec panache « l'opale étincelante à la perle mêlée », c'est donc très beau. Pour Apollinaire, il s'agissait au contraire d'« une pierre maudite, de malheur », un objet infâme, ce qu'évidemment on ne peut croire. Quant à moi, ancré dans la région de ma famille paternelle, le Pas-de-Calais et Boulogne-sur-Mer, la référence immédiate est la « Côte d'OPALE », forcément magnifique. Enfin, pour les linguistes, nous tous en ce moment rassemblés, « OPALÉ » et un acronyme, garant d'une institution d'excellence, tournée vers l'avenir, ouverte, amicale et constructive. Merci intensément.



Échanges

François Grin

Merci beaucoup pour ce voyage dans le monde. Vous avez fait allusion au Trésor de la langue française, en glissant que c'était une aventure qui aurait pu se poursuivre mais qui ne l'a pas été, pourriez-vous nous faire un petit topo de cette histoire-là ?

Jean Pruvost

Cela relève de cette distinction qu'on fait entre dictionnaire de l'entreprise et dictionnaire de l'institution. Les dictionnaires de l'entreprise font de la publicité et sont très attentifs à avoir des millésimes. Chaque année marque l'entrée de nouveaux mots. La presse y est très attentive et, par conséquent, il s'agit d'une affaire commerciale. On en est bénéficiaire parce qu'avec ces dictionnaires millésimés (j'ai tous les *Petit Larousse* et tous les *Petit Robert*, depuis le départ), il est possible d'identifier la date à laquelle un mot est entré dans le dictionnaire.

Du côté de l'institution, on a des projets extraordinaires qui ne sont pas rivés à l'argent, même si l'argent joue toujours un rôle, mais qui peuvent être de grande ampleur et misent sur une forme de bénévolat. Celui des académiciens qui ne sont pas payés pour faire les dictionnaires ; des chercheurs pour le *Trésor de la langue française* ; des contributeurs du *Dictionnaire des francophones* (DDF). Cette démarche se joue à long terme parce que le chercheur n'a pas à rendre ses copies, chaque année. Dans ce cas, c'est l'État qui doit subvenir.

Le *Trésor de la langue française* est un immense projet gaullien, gaulliste, né sous l'impulsion de Paul Imbs, avec le concours de Bernard Quemada et de chercheurs de l'Institut national de la langue française (INALF). Mais cette entreprise, financée par le CNRS, coute cher, et ce cout a freiné les ambitions. Le *Trésor* était prévu pour le 19^e siècle et le 20^e siècle, un dictionnaire en plusieurs volumes sans complément, et les forces ont manqué. Dans l'entreprise privée (le *Grand Larousse*, le *Grand Robert*), il y a toujours un complément puisqu'il faut intégrer dans des parties existantes de nouveaux mots. La seule chance du TLF, qui se poursuit quand même, c'est qu'on est passé à l'informatique et à la gratuité, on peut donc continuer à l'alimenter. C'est un monument extraordinaire, mais il n'est pas consulté comme il devrait l'être par les littéraires ou par le grand public.

Paul de Sinety

Une petite question : avec la constitution du Dictionnaire des francophones qui, je crois, par rapport aux autres entreprises citées, se démarque dans la mesure où il y a tout un volet participatif, n'a-t-on pas franchi un pas et, dans le fond, modifié la représentation de l'autorité de la langue, du magistère sur la langue ? Car, naguère, c'était l'Académie, un collège de savants, de scientifiques, qui pouvait avoir cette responsabilité de dire la norme. En faisant un dictionnaire, on dit la norme. Or, avec cette ouverture, on a une participation de « citoyens francophones », vous ou moi, ou n'importe qui dans le fond, est invité à enrichir le corpus. Qu'en est-il en termes de représentation et de perception quant à l'autorité sur la langue ?

Jean Pruvost

C'est extrêmement important parce qu'il existait le *Dictionnaire de la langue française*, qui couvrait l'Europe, avec la Suisse, la France et la Belgique. Le *Dictionnaire des francophones* est collaboratif, participatif et on peut presque dire objectif, car ne participant et ne collaborent que ceux qui osent le faire parce qu'ils disposent d'un savoir. Par ailleurs, il y a dans ce dictionnaire des mots, des expressions qui ne peuvent se trouver que là. En cela, il est extrêmement utile. Il y a peu de temps, je travaillais sur le mot « financier ». Je voulais savoir s'il était exclusivement français ou si on le trouvait ailleurs. Le financier est un gâteau créé par les sœurs visitandines à Nancy, avec des blancs d'œufs et de la poudre d'amande amère. Malheureusement, après l'affaire des poisons, comme la poudre d'amande a l'odeur de cyanure, plus personne n'a voulu manger ce gâteau. Il a fallu attendre le 19^e siècle pour qu'un pâtissier à côté de la Bourse reprenne la recette des sœurs visitandines et propose cette pâtisserie, qui a la forme d'un lingot d'or, à ses clients boursiers. Grâce au DDF, je peux découvrir si ce mot est également utilisé ailleurs en francophonie.

Dan Van Raemdonck

Quelle est la représentation que les usagers francophones se font de leur pouvoir sur le vocabulaire qui est le leur ? Ce que j'aime dans la culture que Paul met en exergue par rapport au Dictionnaire des francophones, c'est la notion de copropriété, c'est-à-dire, en termes de représentation, une forme d'horizontalité à nos mots. Ce n'est pas monsieur ou madame tout le monde qui écrit dans le Wiki ou dans le DDF, mais on passe quand même d'une verticalité à une horizontalité, ce qui permet de rendre positivement aux usagers du français leur part de responsabilité en tant que copropriétaire de la langue. Ça fait peut-être un peu bourgeois de dire que l'usager francophone est copropriétaire, ce qui donne des responsabilités, mais surtout des droits.

Jean Pruvost

Vous avez entièrement raison. Il faut toutefois être conscient d'un autre sujet, celui des enfants, des adolescents – et aussi beaucoup d'adultes – qui ne consultent plus le dictionnaire, mais consultent directement Google et Internet. La prochaine bataille va consister à trouver tout de suite le DDF quand on cherche un mot. Il y aura donc un grand « travail d'écran », de découvertilté.

Les représentations à l'aune du politique

Alexei Prikhodkine

Chargé d'enseignement à l'École de langue
et de civilisation françaises, Université de Genève

1. Introduction

Les représentations que l'on a sur telle ou telle langue ont un objet particulier, mais, par leur nature et leur fonctionnement, elles font partie des représentations sociales. Celles-ci peuvent être définies comme « une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (Jodelet, 1989, p. 36). De cette définition se dégage la double nature des représentations : cognitive et sociale. En effet, si cette notion repose sur le postulat qu'il n'existe pas, à priori, de réalité objective, mais que toute réalité est représentée, cette représentation n'est pas un simple reflet de la réalité : elle est interprétée en fonction du contexte social et idéologique dans lequel l'individu évolue (Abric, 1994, p. 12-13). La mise en exergue de la dimension sociale des représentations constitue un véritable tour de force d'Émile Durkheim, fondateur de la sociologie moderne, à l'époque du positivisme triomphant (Durkheim, 1898). Mais son apport le plus important consiste sans doute dans son postulat que la société, en tant qu'entité indépendante, influence profondément l'individu qui y vit (Durkheim, 1960). On peut envisager deux conséquences de cette affirmation. D'une part, les représentations que nous avons sur tel ou tel objet, par exemple la langue française, s'expliquent par notre insertion dans une société particulière, quel que soit son régime politique. D'autre part, plusieurs individus peuvent avoir des représentations concurrentes du même objet du fait de leur appartenance aux sociétés différentes.

De ce point de vue, un potentiel décalage entre les différentes représentations de la langue, par exemple du français, peut être une source de conflit et d'échec d'une politique linguistique basée sur des représentations qui sont en décalage par rapport à celles qui dominent dans une société donnée.

2. Société postmoderne

La société contemporaine en Occident peut être décrite comme une société postmoderne à plusieurs égards (par ex., Cameron, 2005 ; Baxter, 2016 ; Dugin, 2019). Ses principales caractéristiques ont été clairement articulées par le philosophe français Gilles Deleuze autour de la notion de rhizome, qui peut être comprise comme une négation de toute unité et un refus de donner sens à quoi que ce soit (Deleuze et Guattari, 1980). Cette notion s'exprime par la formule *n-1*, où le 1 signifie tout point, structure ou fixité. En d'autres termes, le rhizome renvoie à une multiplicité sans unité ; il est le contraire de l'arbre, car il n'a ni racines (c'est-à-dire le passé) ni tronc avec feuillage (c'est-à-dire le futur). Cette formule s'applique prioritairement à l'individu, dans le sens où il s'agit non seulement de nier la substantialité de toute appartenance collective, mais aussi de postuler (voire désirer) une fragmentation de l'individu, qui se présente dorénavant sous la forme d'un conglomérat d'éléments qui peuvent se combiner à l'infini. En termes sociologiques, cela se traduit notamment par l'atomisation des individus, la négation de la substance de l'identité collective et le traitement des processus d'identification d'une manière purement individualiste (Dugin, 2014).

Il est important de noter que ces processus ont pour toile de fond l'augmentation des flux migratoires et le phénomène de globalisation, compris comme la « compression du monde et l'intensification de la conscience du monde comme un tout »¹ (Robertson, 2012, p. 88). Cette compression du monde se fonde sur l'idée de similarité dans de nombreux domaines, tels la formation, l'organisation politique, la mode vestimentaire, etc. Il faut préciser que la globalisation, dans son état actuel, n'est pas autre chose que l'occidentalisation, dans la mesure où elle se fonde sur l'idéologie néolibérale et les valeurs occidentales, présentées comme universelles, telles que la rationalité, la démocratie ou le marché libre (Meyer et al., 2012).

(1) « The compression of the world and the intensification of consciousness of the world as a whole. »

3. Langue dans la société postmoderne

La sociolinguistique contemporaine, à travers son courant constructiviste dominant actuellement en Occident, reflète les principales caractéristiques de la société postmoderne. Ainsi, conformément à la vision rhizomatique de l'individu, l'identité y est vue comme un produit émergent, c'est-à-dire comme un produit auquel on dénie toute préexistence à la situation d'interaction et toute stabilité (par ex., Bucholtz et Hall, 2005). De ce point de vue, toute appartenance collective (ethnique, de genre, etc.) est présentée comme une ressource optionnelle et flexible que les individus peuvent utiliser ou non, selon leur choix. On s'intéresse au contact et à l'usage de la langue à travers les frontières ethniques, genrées ou autres, pour finalement montrer que ces frontières se diluent². Afin d'étayer empiriquement le principe d'émergence, les chercheurs se sont concentrés sur l'utilisation transgressive de la langue, principalement dans le domaine de l'ethnicité et du genre (par ex., Bucholtz, 2004 ; Zimman, 2017), ce qui a ensuite conduit, cette fois en tant qu'axiome scientifique et impératif moral, à rejeter la pertinence de toute catégorie sociologique exprimant l'identité collective.

Il en résulte que la promotion de l'hétérogénéité, ou de la diversité comprise comme une multiplicité sans unité, produit une rupture assignifiante, dont le but est d'échapper à toute velléité de donner sens, c'est-à-dire d'évacuer tout soupçon d'unité. Dans ces conditions, la langue perd, sur le plan de la signification des pratiques langagières, tout moyen de signifier autre chose que des subjectivités toujours changeantes ou des métissages variés aux éléments interchangeables. La langue perd ainsi toute signification politique.

(2) Cette idée peut être illustrée à travers un intense travail de conceptualisation théorique qui vise à dépasser la notion de frontière : *language crossing* (Rampton et Charalambous, 2012), *polylanguaging* (Jørgensen et al., 2011), *translanguaging* (Garcia et Wei, 2014), etc.

4. Promotion de la langue française

Les représentations – ou images – associées à la langue française jouent un rôle essentiel lors de sa promotion dans des régions où le français n'est majoritairement pas la première langue de leurs résidents. Or, quelles images la langue française peut-elle véhiculer aujourd'hui ?

D'une part, comme indiqué précédemment, puisque la dimension politique de la langue tend à disparaître et qu'elle cesse d'être considérée comme un marqueur d'identité collective ou de culture, comprise comme un ensemble d'éléments fondant la spécificité d'une ethnie ou d'un peuple, comme dans d'autres domaines de la vie, la place du politique est occupée par l'économique (Dumont, 1977). La langue devient une marchandise, comme le montrent plusieurs travaux (par exemple, Roy, 2003 ; Heller, 2011). C'est, d'ailleurs, dans cette logique que la didactique contemporaine met l'accent sur la transparence énonciative de la communication réduite à sa dimension utilitariste (par exemple, Debono, 2013).

D'autre part, les représentations associées à la langue française peuvent explicitement exprimer la compréhension de la langue comme apolitique. Dans ce cas, elles traduisent un pendant idéologique des sociétés occidentales, qui cherchent à promouvoir des valeurs comme « la démocratie », « les droits de l'homme », « la société civile » « inclusive » et « ouverte sur le monde », etc. Les références à ce type de valeurs sont non seulement nombreuses dans les discours de l'acteur majeur de la promotion du français (l'Organisation internationale de la Francophonie³), mais aussi au niveau politique. Dans ce cadre, on peut citer les propos, devenus célèbres, de Laurent Fabius, ministre français des Affaires étrangères, qui déclarait, en 2014, au sujet du développement de la Francophonie, que « la Francophonie n'est pas seulement porteuse de ces principes – les droits de l'Homme, la démocratie, la diversité culturelle – mais elle est ces principes »⁴.

(3) Voir le site [l'Organisation internationale de la Francophonie](#) (OIF).

(4) Voir : [Déclaration de M. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères, sur le développement de la Francophonie](#), à Paris le 20 mars 2014 (disponible sur [vie-publique.fr](#)).

(5) Par exemple, sur le continent africain, dont on nous rappelle l'importance pour l'avenir du français (OIF, 2022).

(6) Même en Europe, ce type de représentations n'a pas encore complètement disparu. Pour preuve, des recherches articulant la notion de *new speaker* – qui fait référence aux locuteurs qui utilisent et revendiquent la propriété d'une langue qui n'est pas, pour quelque raison que ce soit, typiquement perçue comme leur appartenant (Ø Murchadha *et al.*, 2018, p. 4) – ciblent des contextes de langues minoritaires en Europe. On y voit la promotion d'un impératif moral, celui de faire dissoudre les frontières associées à des communautés délimitées, qu'on appelle « authentiques » (par exemple, Birmingham, 2018).

Or, dans bien des pays du monde où le français est promu sous ces auspices⁵, il est possible qu'on continue d'associer à la langue des représentations qui lui accordent une dimension collective (ethnique ou nationale), et que la notion même de langue continue d'exprimer l'idée de la culture et des traditions⁶. En d'autres termes, les représentations non différenciatrices, qui visent à rompre tout lien organique entre l'individu et sa communauté à travers la promotion des valeurs dominantes en Occident, pourraient entrer en conflit avec les représentations différenciatrices, où l'Autre, en tant que spécificité culturelle, continue d'avoir toute sa substance.

Compte tenu de la persistance des discours liant la langue française à des représentations non différenciatrices et des conflits que cela peut générer, on peut prédire non seulement un ralentissement de la croissance du nombre de francophones (déjà attesté dans le dernier rapport sur la langue française dans le monde, voir OIF, 2022), mais, de surcroit,

un échec de la promotion du français résultant du déclin du nombre de locuteurs francophones. Si on souhaitait inverser cette tendance, il faudrait recréer des conditions qui peuvent rendre possible l'appropriation du français par des communautés locales. Et pour ce faire, il est nécessaire de dissocier l'usage du français des représentations occidentales actuelles, qui dénient toute spécificité à l'être humain, qu'elle soit ethnique, nationale, religieuse ou genrée.

5. Conclusion

Lorsqu'on évoque la question des représentations à l'égard de telle ou telle langue, on a tendance à oublier la dimension majeure – sociale – de la notion de représentation. Reconnaître l'importance de cette dimension signifie non seulement postuler son rôle dans la diffusion des représentations, mais aussi, plus fondamentalement, admettre une profonde influence de la société sur l'individu qui en fait partie. Il s'en suit que les représentations que nous portons à propos des langues sont le fruit de notre insertion dans une société particulière et que les représentations à propos du même objet formulées dans des sociétés différentes peuvent être en parfait décalage. Et ce décalage peut mener à des conflits lorsque certaines représentations tendent à être imposées à une société qui ne les partage pas forcément. Le présent article n'avait pour but que de rappeler cette évidence.

6. Références bibliographiques

- ▶ Abric, J.-C. (1994). *Pratiques sociales et représentations*. Presses Universitaires de France.
- ▶ Baxter, J. (2016). Positioning language and identity. Dans S. Preece, *The Routledge Handbook of Language and Identity* (p. 34-49). Routledge.
- ▶ Birmingham, N. (2018). Double new speakers? Language ideologies of immigrant students in Galicia. Dans C. Smith-Christmas, N. P. Ó Murchadha, M. Hornsby et M. Moriarty, *New speakers of minority languages* (p. 111-130). Palgrave Macmillan.
- ▶ Bucholtz, M. (2004). Styles and stereotypes: the linguistic negotiation of identity among Latin American youth. *Pragmatics*, 14(2), 127-147.
- ▶ Bucholtz, M. et Hall K. (2005). Identity and interaction: a sociocultural linguistic approach. *Discourse studies*, 7, 585-614.
- ▶ Cameron D., (2005). Language, gender and sexuality: current issues and new directions. *Applied Linguistics*, 26, 482-502.
- ▶ Debono M., (2013). Pragmatique, théorie des actes de langages et didactique des langues-cultures. Histoire, arrière-plans philosophiques, conséquences et alternatives. Dans V. Castelloti, *Le(s) français dans la mondialisation* (p. 423-447). Éditions Modulaires Européennes.
- ▶ Deleuze, G. et Guattari, F. (1980). *Capitalisme et schizophrénie. Mille plateaux*. Les éditions de minuit.
- ▶ Dugin, A.G. [Дугин А.Г.] (2014). *Ethnosoziology* [Этносоциология]. Moscou : Akademichesky project [Москва : Академический проект].
- ▶ Dugin, A.G. [Дугин А.Г.] (2019). *Postfilosofia* [Постфилософия]. Moscou : Akademichesky project [Москва : Академический проект].
- ▶ Dumont, L. (1977). *Homo Aequalis*. Gallimard.
- ▶ Durkheim, E. (1898). Représentations individuelles et représentations collectives, *Revue de Métaphysique et de Morale*, tome VI.
- ▶ Durkheim, E. (1960 [1912]). *Les formes élémentaires de la vie religieuse*. Presses Universitaires de France.
- ▶ García, O. et Wei, L. (2014). *Translanguaging: language, bilingualism and education*. Palgrave Macmillan.
- ▶ Heller, M. (2011). La francophonie et ses contradictions : multiples positions, multiples intérêts. *Sociolinguistic Studies*, 5(3), 423-439.
- ▶ Jodelet, D. (1989). *Représentations sociales. Un domaine en expansion*. Presses Universitaires de France.
- ▶ Jørgensen, J. N., Karrebæk M. S., Madsen L. M. et Møller J. S. (2011). Polylinguaging in superdiversity. *Diversities*, 13(2), 23-37.
- ▶ Meyer, J. W., Boli, J., Thomas, G. M. et Ramirez, F. O. (2012). World society and the Nation-State. Dans F. J. Lechner, F. J. et J. Boli, *The globalization reader* (4^e édition, p. 79-87). Wiley-Blackwell.

- ▶ Ó Murchadha, N. P., Hornsby, M., Smith-Christmas, C. et Moriarty, M. (2018). New speakers, familiar concepts? Dans C. Smith-Christmas, N. P. Ó Murchadha, M. Hornsby et M. Moriarty, *New speakers of minority languages* (p. 1-22). Palgrave Macmillan.
- ▶ Organisation Internationale de la Francophonie. (2022). *La langue française dans le monde 2019-2022*. Gallimard.
- ▶ Rampton, B. et Charalambous, C. (2012). Crossing. Dans A. Creese, A. Blackledge et M. Martin-Jones, *The Routledge handbook of multilingualism* (p. 482-498). Routledge.
- ▶ Robertson, R. (2012). Globalization as a problem. Dans F. J. Lechner, F. J. et J. Boli, *The globalization reader* (4^e édition, p. 88-94). Wiley-Blackwell.
- ▶ Roy, S. (2003). Bilingualism and standardization in a Canadian call center: Challenges for a Linguistic Minority Community. Dans R. Bayaley et S. R. Schecter, *Language Socialization in Bilingual and Multilingual Societies* (p. 269-285). Multilingual Matters.
- ▶ Zimman, L. (2017). Gender as stylistic bricolage: Transmasculine voices and the relationship between fundamental frequency and /s/. *Language in Society*, 46, 339–370.



Échanges

Philippe Hambye

Plutôt que de penser ce que véhicule le français, ne serait-il pas pertinent de s'intéresser à ce que véhiculent les espaces (au sens large) auxquels le français donne accès ? Pour ma part, j'ai du mal avec cette idée qu'une langue véhicule (ou pas) quelque chose. En revanche, parler une certaine langue donne accès à des espaces dans lesquels on peut faire ou ne pas faire des choses. Quand une politique promeut une langue donnée, quel type de relation cette politique de la langue crée-t-elle, par rapport aux types d'espace et à la nature des espaces auxquels donne accès la langue promue ? Une autre façon de poser la question serait : « Que peut-on faire ou ne pas faire avec le français, l'anglais, le chinois, le russe... ? ».

Alexei Prikhodkine

Je suis tout à fait d'accord. Alors, on peut appeler ça valeur instrumentale ou pas, accès à des espaces... comme on veut. 100 % d'accord. C'est omniprésent. Il n'empêche que l'enseignement du français, qu'on peut appeler promotion de l'enseignement du français dans ces régions, est accompagné de discours. Donc je parlais avant tout de ce volet, sans nier la valeur tout à fait autre qu'on peut appeler instrumentale. Mais là aussi, en termes d'espace, le français a certainement certains atouts, qui sont les mêmes ou qui sont autres que l'anglais, le chinois ou le russe.

Dan Van Raemdonck

Dans le même ordre d'idée, pour parler de valeurs qui, plus qu'instrumentales, sont proprement idéologiques, le français « langue des droits de l'Homme », se heurte à sa non-réalisation en tant que français « langue des droits de l'Homme » – par ailleurs, le français est aussi la langue de « travail, famille, patrie » mais ceci ne suscite pas le même genre de critique. Néanmoins, même si on peut la critiquer ou la déconstruire, cette idéologie « français langue des droits de l'Homme » persiste. On pourrait se représenter Laëtitia Casta courant sur une plage, secouant sa chevelure et disant : « Le français parce que je le vaux bien. » En vérité, on est bien conscient qu'il s'agit d'un discours véhiculé, et que ce discours est refusé par les apprenants, notamment dans les pays africains. Je pense donc qu'il faut déconstruire certaines valeurs, non pas en disant « on ne respecte pas les droits fondamentaux », mais en disant « toutes les langues peuvent respecter et véhiculer les droits fondamentaux ».

À l'heure actuelle, on a l'impression que vivre ce qu'impliquent les droits fondamentaux (c'est-à-dire la création d'un espace où tout le monde peut se sentir coresponsable et codécideur de cet espace) n'existe pas encore. C'est donc là-dessus que les valeurs pourraient revenir, des valeurs de construction qui sont une autre forme d'« instrumental ». Je voudrais aussi souligner que les valeurs de construction ne sont pas des valeurs littéraires et culturelles parce qu'elles sont moins vécues. Quand elle n'est pas vécue, la valeur pose problème : il se produit alors un choc apparemment contradictoire entre les valeurs proclamées et les valeurs vécues. Par exemple, les apprenants des pays d'Afrique, à cause du vécu colonial, souhaitent probablement un « instrumental autrement orienté que le français ». Donc je rejoins le point de vue de Philippe Hambye sur la question des espaces, et je pense que c'est en effet là-dessus qu'il faudrait travailler.

François Grin

Ça suppose en outre la question « quelle langue ? ». Alors c'est vrai pour l'estonien par exemple, mais ce n'est valable ni pour l'allemand, ni pour l'espagnol, ni pour le portugais, ni pour l'arabe, ni pour le russe, ni pour le chinois, ni pour le japonais... Il n'en reste plus beaucoup !

Dan Van Raemdonck

Oui, mais ça veut dire qu'il y a un travail de déconstruction de la langue par elle-même, c'est-à-dire par les usagers de la langue. On nous présente en fait un package commercial. Or, il faut que ce package soit objectivement déployé. Le problème vient de ce sempiternel slogan « le français, langue des droits de l'Homme », et ce n'est pas pertinent.

François Grin

Je pense que la question soulevée par Philippe donne beaucoup de matière à discussions. Alexei, merci encore pour ta communication. Je te demanderai de réagir brièvement à cette suggestion que Dan vient de faire sur la manière de positionner le français dans ce champ idéologique et politique. Puis on poursuivra cette discussion dans les heures qui viennent.

Alexei Prikhodkine

Je vais encore revenir sur le fait que j'ai l'impression qu'on insiste, dans le discours, justement sur les représentations non différenciatrices, donc sur autre chose que les espaces de l'instrumental. Donc, comme tu le disais, il faudrait effectivement veiller à ce discours-là, est-ce que ça représente véritablement un atout ou non sur un marché linguistique particulier qu'est l'Afrique subsaharienne, par exemple ? Voilà, pour les 15 secondes qui me restaient. On pourra, comme le veut la tradition, continuer la discussion pendant le repas.

Francine Quéméner

Si je peux me permettre, à l'échelle de la francophonie, on peut considérer que la langue française est aussi une langue africaine. Cette langue française africaine porte ses propres valeurs, celles des pays africains.

François Grin

On va conclure cette matinée par l'idée de Francine, le français comme langue africaine en tant que telle, et nous remercions encore une fois Alexei pour son intervention.

Les représentations du français par les francophones et les non-francophones

Comment les Québécoises et Québécois perçoivent-ils le français ? Bilan de 60 ans de recherches menées sur les représentations linguistiques au Québec

Wim Remysen

Centre de recherche interuniversitaire sur le français
en usage au Québec (CRIFUQ), Université de Sherbrooke

1. Introduction

J'ai aujourd'hui le mandat de résumer 60 ans de recherches menées sur les représentations linguistiques au Québec. Considérant l'espace qui m'est imparti, cette synthèse sera nécessairement réductrice, et je vais donc m'en tenir à dégager quelques lignes de force qui m'apparaissent essentielles à la compréhension de la façon dont les Québécoises et Québécois ont perçu et perçoivent leur langue¹.

Pour donner vie aux représentations dont il sera question ici, je citerai tout au long de ce texte des personnes qui ont pris part aux nombreuses enquêtes sociolinguistiques menées au Québec depuis les années 1960. C'est qu'il m'apparaît important de donner une voix à celles et ceux qui ont accepté d'y participer. Plusieurs de ces enquêtes sont aujourd'hui réunies dans le Fonds de données linguistiques du Québec et disponibles, partiellement ou intégralement, sur une plateforme Web développée par le Centre de recherche interuniversitaire sur le français en usage au Québec de l'Université de Sherbrooke².

(1) Pour compléter cette synthèse, je renvoie les lectrices et les lecteurs aux chapitres « Le français au Québec » (paru dans l'ouvrage collectif *Manuel de linguistique populaire*, Remysen et Rheault, 2023) et « Vivre en français » (publié dans la monographie *Le français au Québec et en Amérique du Nord* que j'ai cosignée en 2022 avec mes collègues France Martineau et André Thibault).

(2) Voir [Fonds de données linguistiques du Québec \(FDLQ\)](#). Les citations extraites de cette plateforme respectent les conventions de transcription originales.

2. Le Québec, une majorité fragile

Avant toute chose, je voudrais rappeler trois constats qui sont peut-être évidents pour les gens qui connaissent bien le Québec, mais qu'on a parfois tendance à oublier lorsqu'on se penche sur son cas, et tout particulièrement lorsqu'on cherche à comprendre les préoccupations en matière de langue des Québécoises et Québécois.

Premièrement, le Québec est une société nord-américaine, et l'Amérique du Nord, évidemment, n'est pas l'Europe. Avant même de ressentir la pression de l'anglais comme langue globale et internationale, comme c'est le cas dans bien des endroits à travers le monde aujourd'hui, les francophones du Québec ressentent la pression de l'anglais à l'échelle locale, chez eux, dans leur quotidien. J'opposerais à la diversité linguistique européenne, très tangible et partiellement institutionnalisée, l'anglo-normativité nord-américaine qui rend en grande partie les autres langues parlées sur le continent invisibles. Dans ce contexte, où l'anglais prédomine très nettement sur toutes les autres langues, parler français ne va pas toujours de soi. Même au Canada, un pays officiellement bilingue où les droits linguistiques des francophones sont enracinés dans des lois, à la fois au niveau fédéral et provincial, la légitimité du français est souvent mise à mal.

Deuxièmement, le Québec est une majorité dite « fragile », pour reprendre l'expression de l'anthropologue Marie McAndrew (2010). Ce concept désigne des communautés qui, tout en détenant des leviers qui permettent d'orienter leur propre développement, n'en sont pas moins tributaires de décisions prises par une autre instance étatique (à part le Québec, on peut penser à la Flandre, l'Écosse ou la Catalogne). Ces sociétés « à dominance ambiguë » font voir le caractère tout à fait relatif des concepts de majorité et de minorité. Si le français demeure la langue majoritaire au Québec, il est minoritaire à l'échelle canadienne, où son poids est affaibli politiquement, économiquement et surtout symboliquement par l'attrait de l'anglais, ce qui n'est pas sans conséquences pour le contexte québécois. Comme d'autres majorités fragiles, le Québec garde, dans son imaginaire et dans sa mémoire collective, des souvenirs des luttes linguistiques menées dans le passé (souvenirs dont l'intensité peut évidemment varier selon les générations). C'est donc dire que, sous le rapport de la langue, les Québécois sont en quelque sorte les Flamands du Canada³.

Troisièmement, en tant que langue expatriée ou transplantée, le français tel qu'il est utilisé au Québec ne pouvait faire autrement que d'évoluer selon sa propre dynamique et ses propres normes sociales. Le résultat de cette évolution, marquée tantôt par des pressions centripètes (rapprochement relatif avec l'usage et le modèle normatif français), tantôt par des pressions centrifuges (éloignement et apparition d'usages divergents), fait la particularité de cette langue. Depuis longtemps, les francophones du Québec ont appris à exprimer leur nord-américanité, leur rapport au territoire qu'ils habitent et leur rapport aux autres

(3) Cette affirmation peut surprendre à première vue. Et pourtant, il existe de nombreuses similitudes entre certains discours à propos de la protection ou encore de la qualité de la langue circulant en Flandre et au Québec (voir par exemple Hambye, 2009; Remysen, 2010).

à travers une variété de français proprement québécoise. Mais, en tant que locutrice ou locuteur de cette variété, on prend très rapidement conscience de sa particularité, prise de conscience renforcée par des stéréotypes ambiants, comme nous le verrons.

Ces trois éléments orientent fortement notre rapport à la langue au Québec. Le regretté Jean-Claude Corbeil, ancien directeur de l'Office de la langue française (maintenant Office québécois de la langue française) et un des artisans de la Charte de la langue française⁴, parle dans son livre consacré à la politique linguistique québécoise d'« embarras ». Il est d'avis qu'il y a plusieurs formes d'embarras que les francophones du Québec peuvent vivre par rapport à leur langue :

À dessein, j'ai utilisé le mot « embarras » [qui suggère] à la fois l'idée d'un choix entre les langues parlées et utilisées au Québec, qui toutes ont leur raison d'être et leurs avantages et qui sont toutes des sources potentielles d'enrichissement, mais un choix difficile à faire selon les circonstances [...]. [...] Je crois que telle est la situation des locuteurs du Québec dans la vie quotidienne, des francophones devant l'anglais et les langues des immigrants, des anglophones et des allophones face à la langue française, langue de la majorité et langue officielle commune. (Corbeil, 2007, p. 25)

Aujourd'hui, je vais m'attarder surtout sur deux sources d'embarras, causées, d'une part, par la cohabitation constante avec l'anglais, langue que le français côtoie au Québec depuis le milieu du 18^e siècle (cela soulève des questions concernant le statut du français) et, d'autre part, par le constat des différences linguistiques du français québécois, constat qui remonte essentiellement au milieu du 19^e siècle (cela soulève des questions concernant la norme et la qualité de la langue). Ce sont là deux questions de légitimité qui façonnent et structurent l'imaginaire linguistique des Québécoises et Québécois.

La période à laquelle je m'intéresse, et qui va des années 1960 jusqu'à aujourd'hui, a été particulièrement féconde en recherches sur la langue menées dans les domaines de la psychologie sociale, de la sociolinguistique et de la linguistique perceptuelle. Différentes approches se distinguent, selon que les chercheuses et chercheurs ont adopté des méthodes expérimentales, utilisé des questionnaires écrits, mené des entrevues sociolinguistiques ou des discussions de groupe ou encore analysé des discours de presse. On peut penser aussi à une série de sondages menés par des organismes publics, comme l'Office québécois de la langue française ou le Conseil supérieur de la langue française (un organisme qui n'existe plus depuis la création du ministère de la Langue française en 2022), ainsi que par certaines maisons de sondage. Si les recherches ont été trop nombreuses pour être énumérées ici, j'en évoquerai quelques-unes dont les constats sont particulièrement significatifs.

(4) Pour plus d'informations à propos du rôle joué par Jean-Claude Corbeil dans le dossier de la langue au Québec, voir la notice biographique signée par Remysen et Vincent dans *Faire connaissance : 100 ans de sciences en français*, publié par l'Acfas en 2023.

3. Le prestige du français et le rapport à l'anglais

Commençons par l'attrait du français et de l'anglais. Cette question a fait l'objet de plusieurs recherches qui ont adopté la méthode du locuteur masqué, développée dans les années 1960 par le psychologue montréalais Wallace Lambert et encore fréquemment utilisée de nos jours dans la recherche sur les attitudes linguistiques. L'approche de Lambert consiste à soumettre des passages lus dans les deux langues, l'anglais et le français, à un panel de juges. Pour chaque extrait, les juges doivent associer à la personne qui parle des qualités soit de nature socioéconomique (Cette personne est-elle ambitieuse ? Intelligente ? Compétente ?), soit de nature affective (Est-elle sympathique ? A-t-elle le sens de l'humour ?). À leur insu, les témoins entendent les mêmes locuteurs à deux reprises, tantôt en anglais, tantôt en français, l'idée étant que les traits attribués aux locuteurs donnent indirectement des indications sur la façon dont sont perçues les deux langues dans lesquelles ils s'expriment.

Lambert et son équipe ont montré que, dans les années 1960, les francophones de Montréal ont de leur langue et d'eux-mêmes une opinion plutôt négative. L'anglais, qui est à l'époque la langue de la réussite et qui domine le paysage linguistique, confère aux locutrices et locuteurs de cette langue un statut supérieur, comme le rappellent encore ces propos recueillis en 1971 et 1984 :

[L]e plus vieux [de mes frères] par exemple il est mécanicien, mais: yap: il a pas pu passer des examens écrits ce qui fait qu'il reste toujours deuxième classe. Et au point de vue compétence: il est aussi compétent qu'en première classe. Maudit il en fait: il en fait depuis des années de la: de la mécanique puis c'est un gars qui: qui est capable de se débrouiller avec n'importe quelle sorte de moteur tu-sais. Il connaît bien ses moteurs. Mais: puis il parle pas anglais. (rire) Ça c'est son gros problème tu comprends. Il a: il a: il a dé: il a perdu des emplois: du moins il est resté toujours en second à plusieurs garages où il a travaillé, même des gros garages, à cause de ça. 'Parlait pas anglais. (*Corpus Montréal 1971*, sous la dir. de Gillian Sankoff, David Sankoff et Henrietta Cedergren, entrevue avec André L. [27 ans], consultée sur la plateforme FDLQ)⁵

[D]ans ce temps-là [quand j'étais plus jeune] oui madame c'était: c'était pas drôle puis: si tu parlais pas l'anglais bien tu avais pas des belles jobs, puis ça m'a: ça m'a choquée tu-sais ça m'a bien bien désappointée parce-que je me disais ch: ch: j'étais autant capable de travailler de ces jobs là que d'autres filles [...] tu-sais j'étais plus jeune là je disais « les maudits Anglais ils en ont: ils ont des jobs, ils ont les plus belles jobs partout », puis ça me choquait, mais: aujourd'hui je me dis: ils ont le droit de vivre tu-sais: [...] ça c'est la politique hein à: ça tu changes pas ça: du jour au lendemain. (*Corpus Montréal 1984*, sous la dir. de Pierrette Thibault et Diane Vincent, entrevue avec Ghislaine F. [39 ans], consultée sur la plateforme FDLQ)

(5) C'est l'auteur qui souligne.

C'est peut-être difficile à concevoir du point de vue européen à quel point le français, une langue qui a la réputation d'être une langue de culture et de prestige, a pu être dévalorisé dans le contexte canadien, y compris par les francophones eux-mêmes. Pendant longtemps, la situation économique inférieure des Canadiens français était justifiée par l'idée que les francophones ne pouvaient que se consacrer au travail manuel, alors que les anglophones étaient jugés plus aptes au travail intellectuel et au monde des affaires. Cette image caricaturale, traduite avec force par Michèle Lalonde dans son poème *Speak White*, commence à changer seulement à partir de la Révolution tranquille des années 1960. Les francophones du Québec prennent alors conscience de leur poids démographique et politique et mènent une série de réformes qui changeront les rapports de force entre francophones et anglophones.

La méthode mise au point par Lambert a été réutilisée dès les années 1980, très explicitement pour mesurer l'impact qu'ont pu avoir les progrès du français en termes de reconnaissance politique. En 1977, en effet, entre en vigueur la Charte de la langue française qui fait du français la seule langue officielle du Québec (un statut qu'il avait obtenu pour la première fois en 1974 seulement) et qui rend le français obligatoire dans l'affichage, dans l'enseignement, dans les milieux de travail. Progressivement, le français devient la langue commune dans l'espace public. Si les études observent une perception plus positive du français à la suite de l'adoption de la Charte, elles invitent néanmoins à deux nuances importantes. Premièrement, l'image plus positive du prestige du français a pris du temps avant de se matérialiser ; on note par exemple que les acquis sont encore très fragiles à la fin des années 1980 et dans les années 1990. Deuxièmement, l'attrait de l'anglais ne s'est jamais démenti, même qu'on pourrait dire à certains égards que l'image de l'anglais est devenue elle aussi plus positive.

Cette évolution n'est pas surprenante. L'attrait de l'anglais sera renforcé dès les années 1980 et 1990 par le terrain que cette langue gagne comme langue internationale, ouverte sur le monde. Cette tendance ne faiblit pas depuis ; on note par exemple que le nombre de francophones qui fréquentent le cégep ou l'université anglophones augmente depuis le milieu des années 1990, résultat direct d'une ouverture plus grande au bilinguisme individuel (Olivier, 2017).

(6) Groupe Léger (2021). [Langue de travail et situation du français : sondage auprès des Québécoises et des Québécois.pdf](#). Rapport préparé pour la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec. (Consulté le 11 avril 2024).

(7) Les Québécoises et Québécois issus de l'immigration (immigrants et enfants d'immigrants) se disent moins inquiets de l'avenir du français au Québec : c'est le cas de 47 % d'entre eux.

Cette situation n'affaiblit pas nécessairement l'attachement au français, qui en tant que langue maternelle demeure une composante identitaire importante. Il y a toute une série de travaux réalisés par le Conseil de la langue française dans les années 1980, 1990 et 2000 qui notent cet attachement ainsi que la volonté de défendre le français. Cela dit, l'inquiétude ressentie envers l'avenir du français ou les moyens perçus comme nécessaires pour renforcer la place du français dans l'espace public donnent lieu à des divergences d'opinion, surtout de nature générationnelle. Prenons les résultats d'un sondage mené par le groupe Léger en juillet 2021 auprès de 2 000 personnes⁶ : 72 % des francophones du Québec (français langue maternelle⁷) se disent préoccupés de la situa-

tion du français ; chez les plus jeunes (18-34 ans), c'est une personne sur deux qui partage cette inquiétude, alors que c'est plutôt le cas de trois personnes sur quatre chez les personnes de plus de 55 ans.

Il semble assez apparent que, pour les plus jeunes qui n'ont pas connu les luttes menées par les générations précédentes pour l'affirmation du français, la place du français est souvent vue comme une évidence. Cela dit, le même sondage nous apprend que les plus jeunes ne voient pas la promotion du français comme un sujet dépassé : ils accordent au contraire une grande importance au caractère français du Québec et à la promotion du français, sans pour autant en faire une priorité. Il ne semble donc pas y avoir d'indifférence chez les plus jeunes, comme on pourrait l'imaginer. Cela dit, il manque des données longitudinales, recueillies systématiquement auprès d'échantillons similaires, pour suivre de plus près l'évolution de l'opinion publique à propos de la fragilité perçue du français au Québec et de l'adhésion des Québécoises et Québécois aux initiatives visant à le protéger.

Une préoccupation tout de même. Dans un contexte où l'anglais est de plus en plus perçu comme la langue d'ouverture sur le monde par excellence et comme la langue de la diversité, comme c'est certainement le cas actuellement, le simple fait de se dire préoccupé de la situation du français peut être considéré comme inapproprié. Le climat tendu qui accompagne parfois les débats sur la langue peut avoir des effets pervers, lorsque la volonté d'affirmation du français est associée à un réflexe de renfermement sur soi, voire à de la xénophobie ou à du racisme :

[...] t'sais souvent on entend dire euh / les francophones sont racistes parce qu'ils veulent vivre en français au Québec / parce qu'ils sont majoritaires / fait que dès que tu passes un commentaire / qui est en faveur du français / tu peux être vu comme quelqu'un / qui est étroit d'esprit [...] on dirait que ça / ça empêche parfois les gens d'avoir ce débat-là parce que / on peut pas parler ouvertement de ce- comment on vit cette situation-là ou de / c'est quoi nos craintes par rapport à ça. (*Corpus d'entrevues portant sur la situation linguistique montréalaise*, sous la dir. de Wim Remysen, 2011, entrevue H19-003 [homme de 23 ans])

Ce genre de représentations peut certainement nuire à l'idée du français comme langue publique commune et favoriser l'anglais qui n'est certainement pas plus accueillant à la diversité que le français, mais qu'on perçoit de plus en plus souvent comme tel.

4. La légitimité du français québécois

Passons à la question de la légitimité du français québécois comme variété de langue. Les premières années de la Révolution tranquille perpétuent un discours auquel les Québécoises et Québécois sont largement habitués depuis le 19^e siècle, une époque marquée par la conviction qu'il faut parler comme les Français pour faire face à la minorisation croissante du français dans le contexte canadien et pour soutenir les revendications sur le plan des droits linguistiques des francophones. Rappelons que les anglophones, parfois sans même connaître le français, ont longtemps qualifié de *French Canadian patois* (par opposition au *Parisian French*) la langue de leurs compatriotes francophones pour affaiblir leurs revendications⁸.

L'image négative est à son paroxysme lorsqu'éclate, au début des années 1960, la querelle du joual à la suite d'une série de dénonciations dans la presse du français jugé déficient des Québécoises et Québécois. La polémique a été particulièrement alimentée par le livre *Les Insolences du Frère Untel* dont plus de 100 000 exemplaires ont été vendus dans les premiers mois après sa parution en 1960. Si, au départ, parler *joual* (ou parler *cheval*), c'est-à-dire baragouiner, parler de façon incompréhensible⁹, est considéré comme un défaut des milieux populaires, on va rapidement considérer que le joual est la langue de tous les francophones du Québec et que c'est le symbole de leur déchéance linguistique.

Il y a de très nombreuses entrevues sociolinguistiques menées dans les années 1970 qui font état du sentiment d'illégitimité linguistique qui habite les francophones du Québec à l'époque. Plusieurs jugent négativement leur propre façon de parler et, de manière générale, le français parlé au Québec tout court. C'est ce qu'illustrent les propos tenus dans les deux exemples suivants qui proviennent d'entrevues réalisées dans la région de Sherbrooke et à Montréal :

[E]st-ce que vous diriez que vous parlez bien ? – ah non / nous autres on parle / pas joual mais / proche / on / on saute su ben / on se force pas trop trop à / à prononcer pour / pourrait s'améliorer pas mal là-dessus / le Canadien-français grosse amélioration / à faire su ce bord là. (*Corpus sociolinguistique de l'Estrie*, sous la dir. de Normand Beauchemin, Pierre Martel et Michel Théoret, 1974, entrevue 172 [homme de 52 ans], consultée sur la plateforme FDLQ)

Puis le joual est-ce-qu'on parle joual ? – Énormément. (ricanement) [...] C'est à moitié anglais, français: des paroles: c'est effrayant: Des phrases pas faites.

Puis pensez-vous que quand on se compare par exemple à un Français qui vient de France: on est dévalorisé en comparaison ou: – Bien dans leur: pour le parler le français ils parlent très bien le français. Ils parlent très bien.

(8) Ces clichés ont la vie dure : encore en 2023, la Canadian Broadcast Corporation (CBC) a fait appel à un studio parisien pour faire traduire un de ses balados sous prétexte qu'une traduction faite au Québec ne se prêterait pas bien à une diffusion internationale. Elle s'est rétractée devant le tollé que cette décision a soulevé.

(9) À propos des origines et des divers sens de *joual*, voir l'[article consacré au mot](#) dans le [Dictionnaire historique du français québécois](#).

Puis est-ce-qu'on devrait parler comme eux-autres ? – Bien: peut-être: pas avec leur accent, mais comme eux-autres le parlent. Ils le parlent très bien. Ils font: ils font bien moins de fautes que nous-autres on en fait. [...] C'est effrayant: Des fois ça ch: réellement tu-sais on s'aperçoit [...] ça choque l'oreille. (*Corpus Montréal 1971*, sous la dir. de Gillian Sankoff, David Sankoff et Henrietta Cedergren, entrevue avec Gilberte C. [43 ans], consultée sur la plateforme FDLQ)

L'infériorité de la langue est un lieu commun fortement ancré dans l'imaginaire linguistique québécois que de nombreuses enquêtes réalisées au cours des soixante dernières années ont constaté et illustré à maintes et maintes reprises. Quelques exemples : en 1971, la majorité (58 %) des jeunes adolescents interrogés par Laberge et Chiasson-Lavoie sont d'avis que « le français parlé en France est un meilleur français que celui parlé au Québec » ; en 1982, 85 % des personnes qui ont participé à l'enquête de Hardt-Dhatt croient que « le français au Québec devrait être amélioré » ; et même encore en 1990, Tremblay nous apprend dans l'analyse des résultats de son enquête que six témoins sur dix jugent que « les Québécois parlent mal ».

Cela dit, le débat sur le joual a eu un effet subversif qui a progressivement affaibli le discours jusque-là dominant qui faisait de la norme franco-française l'ultime référence en matière de langue. En réaction aux discours de dénigrement, plusieurs ont répondu qu'il n'était pas réaliste d'exiger des francophones du Québec qu'ils parlent comme des Français. Plusieurs auteurs – dont, entre autres, Gérald Godin, Claude Jasmin, Michel Tremblay – ont commencé à utiliser de manière décomplexée la langue populaire des Québécoises et Québécois dans leurs écrits, ce qui a contribué à la valoriser. Grâce au succès que ces auteurs ont connu, la langue populaire trouvera aussi de plus en plus son chemin dans d'autres productions artistiques, comme la chanson.

Lentement mais sûrement, la perspective a ainsi commencé à changer et la dimension identitaire est ici centrale. Pour l'illustrer, prenons ces deux locutrices qui valorisent clairement le français du Québec tout en disant qu'il n'est pas parfait :

[Ç]a m'ennuie assez on va dire [...] « tous les Français disent ci les Français disent ça dites ci dites ça » je-veux-dire quand même on a des expressions qui sont aussi bonnes que les leurs puis on est pas des Français on est des Canadiens c'est tout. Fait-que moi [...] j'aurais aimé mieux que au lieu de parler « à la française » puis toutes sortes d'affaires comme ça qu'on parle je-veux-dire un français bien prononcé qui: pas: pas mâcher des mots dire un I ou: dire un I mal formé puis tout ça savoir comment prononcer un I comme il faut puis tout ça, mais: pas à la française puis d'une façon qui nous vient naturelle. Plutôt canadienne, tournée vers le can: des expressions canadiennes. (*Corpus Montréal 1971*, sous la dir. de Gillian Sankoff, David Sankoff et Henrietta Cedergren, entrevue avec Claudine C. [17 ans], consultée sur la plateforme FDLQ)

[J]’ai ben des améliorations à apporter. Au point de vue prononciation pis tout ça. Mais je trouve que le québécois qu’on parle, c’est notre langue, pis euh, moi je suis [...] j’aime mieux, j’aime mieux parler le québécois que le français de France, disons, pis tout ça, qui nous est pas naturel, en fait. (*Corpus de français parlé à Trois-Rivières*, sous la dir. de Denise Deshaies, 1972, entrevue F.1.7 [femme de 50 ans], consultée sur la plateforme FDLQ)

Le renouveau social et identitaire introduit par la Révolution tranquille a permis aux Québécoises et Québécois de se voir comme une société francophone à part entière et d’assumer leurs spécificités en tant que francophones nord-américains. Une transformation que la montée du mouvement nationaliste et l’effervescence de plus en plus importante de la culture québécoise n’ont fait que renforcer par la suite.

Avant de revenir sur quelques travaux qui enregistrent le changement dans les attitudes, quelques évènements signalent bien que l’autodépréciation linguistique commence à s’atténuer dès la fin des années 1970. En 1977, les membres de l’Association québécoise des professeurs de français adoptent à l’unanimité une résolution selon laquelle il faut enseigner dans les écoles « le français standard d’ici », donc « du Québec ». À la même époque, le Québec a été un chef de file en matière de féminisation et n’a pas hésité à emboîter le pas dans ce domaine, même si cela a longtemps signifié qu’on s’écartait ainsi de l’usage français. L’histoire récente de la lexicographie québécoise témoigne également d’un changement positif, sachant que le Québec a connu depuis la fin des années 1980 plusieurs grands projets de dictionnaires globaux¹⁰, le dictionnaire numérique Usito étant le dernier-né de cette mouvance (et il a déjà plus de dix ans). Et dernier exemple, le modèle normatif radio-canadien, donc le modèle linguistique de la radio et de la télévision publiques, est très révélateur du changement de perspective : on observe une progression constante de traits de prononciation québécois chez les animatrices et animateurs depuis les années 1970 (Chalier [2019] a étudié par exemple la progression de l’assibilatation, lorsqu’on prononce *tsu dzis* plutôt que *tu dis*, un trait distinctif important du français québécois).

De toute évidence, les lieux communs à l’origine d’une certaine dévalorisation du français québécois n’ont pas entièrement disparu et ils font régulièrement surface. Mais la transformation de l’imaginaire linguistique ne fait pas de doute et ce changement est bien enregistré par plusieurs études sociolinguistiques. En témoignent par exemple les résultats d’une étude menée à trois reprises (en 1983, 1998 et 2004) pour le compte de l’Office québécois de la langue française. Cette étude montre bien que les réponses faisant preuve d’une certaine autonomie linguistique sont plus nombreuses dans les résultats les plus récents obtenus en 2004 : les mots « d’ici » sont considérés comme une richesse par un plus grand nombre de personnes ; on est plus nombreux à penser que les québécismes ne font pas obstacle à la compréhension avec les autres francophones ; et une très forte majorité des répondants jugent normal « que certains mots couramment utilisés au Québec ne soient pas les mêmes qu’en France » (Maurais, 2008).

(10) Plutôt que des dictionnaires différentiels, comme dans les autres pays francophones qui se sont dotés de descriptions lexicographiques. Les dictionnaires globaux (ou généraux) décrivent toutes les ressources lexicales utilisées par les francophones du Québec, qu’il s’agisse ou non de québécismes.

Cette évolution est confirmée par les études perceptuelles. Plutôt que d'interroger les gens sur leurs opinions en matière de langue, on demande aux personnes qui participent à ce type de recherches expérimentales d'exprimer leur appréciation de voix entendues dans des enregistrements sonores. Les études de ce genre confirment la valorisation d'une norme orale québécoise. L'étude la plus récente dans ce domaine, réalisée par Marc Chalier (2021), montre bien la légitimité accordée aux prononciations *pâte* [pat], *trois* [tʁwa], *fête* [fɛt] et *ville* [vil] plutôt que [pat], [tʁwa], [fet] et [vil], les prononciations québécoises étant jugées plus adaptées à la télévision ou encore à l'enseignement du français à des non-francophones. Les études qui adoptent une telle démarche sont tout à fait complémentaires à celles qui sondent plus directement les opinions des Québécois en matière de langue ; on sait en effet que les stéréotypes ambients sont souvent bien enracinés et qu'ils ne correspondent pas toujours aux critères qui guident réellement et concrètement la façon dont les variétés sont perçues et évaluées.

5. Pour conclure

Il est indéniable que le rapport à la langue française des Québécoises et Québécois a positivement changé depuis les années 1960. Les francophones du Québec ne perçoivent plus leur langue, ni leur variété de langue, comme étant de second rang, une évolution bien documentée par diverses recherches menées par les sociolinguistes au cours des dernières décennies. Cela dit, la légitimité du français (par rapport à l'anglais) et du français du Québec (par rapport aux autres variétés de français) n'est pas entièrement acquise et demeure, pour certaines personnes, une source d'insécurité.

En terminant, malgré la richesse des travaux menés sur le sujet, certains angles morts demeurent et méritent qu'on s'y arrête dans l'avenir. La surreprésentation des milieux scolaires et urbains – deux terrains privilégiés par les sociolinguistes – doit nous mettre en garde de généraliser certaines observations. Certaines recherches donnent à penser qu'il y a un plus fort attachement au français, tout comme un appui plus important à l'idée d'une norme québécoise, en dehors de Montréal (Oakes, 2010, 2018). Par ailleurs, pour bien comprendre la dynamique sociolinguistique québécoise actuelle, il faut une plus grande prise en compte de certaines voix laissées dans l'ombre. Je pense notamment aux Québécoises et Québécois qui, tout en n'ayant pas le français comme langue maternelle, adoptent le français comme langue d'usage et contribuent au fait français au Québec.

6. Références bibliographiques

- ▶ Chalier, M. (2019). La norme de prononciation québécoise en changement (1970-2008) ? L'affrication de /t, d/ et l'antériorisation de /ã/ chez les présentateurs des journaux télévisés de Radio-Canada. *Revue canadienne de linguistique*, 64(3), 407-443.
- ▶ Chalier, M. (2021). *Les normes de prononciation du français : une étude perceptive panfrancophone*. De Gruyter.
- ▶ Corbeil, J.-C. (2007). *L'embarras des langues : origine, conception et évolution de la politique linguistique québécoise*. Québec Amérique.
- ▶ Hambye, P. (2009). Plurilinguisme et minorisation en Belgique : d'étranges rapports aux langues « étrangères ». *Langage et société*, 129, 29-46.
- ▶ Hardt-Dhatt, K. (1982). *Les attitudes face à l'utilisation de l'anglais et du français chez les travailleurs francophones dans trois entreprises de production à Québec*. Office de la langue française.
- ▶ Laberge, S. et Chiasson-Lavoie, M. (1971). Attitudes face au français parlé à Montréal et degrés de conscience de variables linguistiques. Dans Regna Darnell (dir.), *Linguistic Diversity in Canadian Society* (p. 89-126). Linguistic Research.
- ▶ Lambert, W. E., Hodgson, R. C., Gardner, R. C. et Fillenbaum, S. (1960). Evaluational Reactions to Spoken Languages. *Journal of Abnormal and Social Psychology*, 60(1), 44-51.
- ▶ Martineau, F., Remysen, W. et Thibault, A. (2022). *Le français au Québec et en Amérique du Nord*. Éditions Ophrys.
- ▶ Maurais, J. (2008). *Les Québécois et la norme : l'évaluation par les Québécois de leurs usages linguistiques*. Office québécois de la langue française.
- ▶ McAndrew, M. (2010). *Les majorités fragiles et l'éducation : Belgique, Catalogne, Irlande du Nord, Québec*. Presses de l'Université de Montréal.
- ▶ Oakes, L. (2010). Lambs to the Slaughter? Young Francophones and the Role of English in Quebec Today. *Multilingua*, 29, 265-288.
- ▶ Oakes, L. (2018, aout). Pluricentric linguistic justice: a normative approach to linguistic authority across national boundaries. [Communication]. *Multidisciplinary approaches in language policy and planning Conference*, Toronto, Canada.
- ▶ Olivier, C.-É. (2017). *Langue et éducation au Québec : enseignement collégial*. Office québécois de la langue française.
- ▶ Remysen, W. (2010). La politique linguistique des médias publics au Québec et en Flandre : de quelle conception de la langue est-il question ? Dans W. Remysen et D. Vincent (dir.), *Hétérogénéité et homogénéité dans les pratiques langagières : mélanges offerts à Denise Deshaies* (p. 115-150). Presses de l'Université Laval.
- ▶ Remysen, W. et Rheault, A.-H. (2023). La linguistique populaire dans la Romania : le français au Québec. Dans L. Becker, S. Herling et H. Wochele (dir.), *Manuel de linguistique populaire* (p. 423-447). De Gruyter.

- ▶ Remysen, W. et Vincent, N. (2023). Jean-Claude Corbeil (1932-2022) : le destin de la langue française au Québec. Dans *Les 100 ans de l'Acfas : 50 portraits de chercheurs et chercheuses* (p. 156-159). Éditions Cardinal.
- ▶ Tremblay, L. (1990). Attitudes linguistiques et perception sociale de variables phonétiques. *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, 9(3), 197-221.



Échanges

Ginette Galarneau

Monsieur Remysen, pouvez-vous expliquer en quoi les Québécois sont les Flamands du Canada ?

Wim Remysen

[Rires.] Je l'ai fait exprès, étant flamand d'origine...

Paul de Sinety

Dan souhaite réagir, je pense.

Dan Van Raemdonck

Je voudrais juste faire remarquer que les Flamands sont majoritaires en Belgique, c'est-à-dire dans l'État fédéral, ce qui n'est pas le cas au Québec. La situation n'est pas la même.

Wim Remysen

Je me disais bien que ça allait provoquer des réactions, c'est réussi.
[Rires.]

Pour moi, il y a – évidemment toute comparaison est toujours un peu boîteuse – beaucoup de liens et de parallèles à faire entre les Flamands et les Québécois parce que les Flamands, tout majoritaires qu'ils soient dans le contexte belge, ont aussi mené des luttes pour la langue et la protection de la langue. Je pense que beaucoup de Flamands en 2022 ont des réflexes qu'on retrouve aussi au Québec par rapport à la défense de la langue – même s'il paraît qu'au Québec, les jeunes générations ont perdu la conscience de ces luttes-là. On pourrait comparer par exemple des événements qui vont être très médiatisés. Ainsi récemment au Québec, le PDG d'Air Canada, qui habite Montréal, a étalé toute

son ignorance du français devant un parterre d'hommes d'affaires réunis à Montréal. Ça a soulevé beaucoup d'indignation dans la presse francophone, à raison d'ailleurs, parce qu'on ne comprend pas pourquoi quelqu'un comme lui n'a jamais pris la peine d'apprendre le français. Je suis convaincu qu'en Flandre, une telle situation provoquerait aussi beaucoup de réactions fortes. Et je l'ai fait un peu exprès de le dire parce que je pense qu'on oublie que, même si Flamands et Québécois ne partagent pas la même langue, il y a néanmoins une compréhension mutuelle entre eux, sachant que le contexte a un certain nombre de similitudes.

Et juste pour rebondir avant que j'oublie, si tu me permets, je pense que les Flamands se perçoivent aussi comme une minorité à bien des égards, même si, objectivement parlant, c'est une majorité.

Dan Van Raemdonck

J'enseigne à la Vrije Universiteit van Brussel (VUB), qui est l'université flamande de Bruxelles. Dans le cadre politique belge, il est question de se battre pour son identité flamande. Mais à l'intérieur de la Flandre, par exemple, ce n'est pas du tout le cas, même au niveau des universités, auprès des jeunes. Par exemple, jusqu'il y a peu, la VUB n'organisait pas de cours de néerlandais langue seconde. Moi qui suis francophone, j'ai presque dû le demander. Ce qui veut dire que le néerlandais n'était pas considéré comme une langue d'apprentissage digne d'être enseignée pour les gens qui aimeraient l'enseigner.

Wim Remysen

Je ne suis pas d'accord avec ce que tu dis.

Dan Van Raemdonck

Tu peux ne pas être d'accord, bien sûr. Cependant, factuellement, le néerlandais à la VUB est enseigné de la même manière que n'importe quelle langue, même si c'est une langue maternelle et première. Alors que du côté francophone, par exemple, si tu dois apprendre le français c'est la langue majoritaire. Ça m'avait toujours frappé justement à quel point il y a cette espèce de contradiction entre cette volonté de réaffirmer la langue, ce que je trouve légitime dans une autre mesure, mais aussi le peu de marque, de travail, de praxis à l'égard de ça au niveau de l'enseignement de la langue. C'est pourquoi je ne pense pas que ce soit la même chose au Québec. C'est particulier, mais je ne pense pas que ce soit la même chose.

Wim Remysen

Oui. Mais, ce matin, quand Leyla Tielemans nous a présenté les résultats de l'enquête menée auprès des étudiants, j'ai été frappé par la contradiction qu'il y avait entre le néerlandais, langue perçue comme utile du point de vue socioprofessionnel, et le néerlandais, langue perçue négativement du point de vue esthétique. Ces discours envers le néerlandais circulent encore en Belgique. Et ce sont aussi des discours qu'on trouve au Canada anglophone envers le français. Donc, de ce point de vue-là, il y a des similitudes entre les deux.

Dan Van Raemdonck

Oui, mais ce qui a beaucoup évolué, c'est la demande des francophones d'apprendre le néerlandais pour des raisons socioéconomiques liées au travail. C'est pourquoi le néerlandais est monté très haut dans la demande et dans l'offre. Tandis que les néerlandophones apprennent de moins en moins le français parce qu'ils trouvent qu'ils en ont de moins en moins besoin.

Wim Remysen

Mais ça reste quand même la deuxième langue obligatoire ou la première langue étrangère obligatoire.

Paul de Sinety

Si je peux me permettre, nous ne sommes pas exactement dans le sujet, enfin en tout cas pas complètement dans le sujet qui concernait votre intervention, donc je propose de poursuivre cette conversation ce soir, il y aura de l'ambiance. [Rires.]

Pour ma part, j'ai une interrogation. Vous dites, Wim, que plus de la moitié des jeunes sont inquiets, éprouvent une inquiétude quant à la situation de la langue française aujourd'hui. Et pourtant, ils n'ont pas la conscience – il me semble en tout cas qu'elle est moins vive que celle des générations qui les précèdent – de l'importance politique de la langue. Est-ce qu'il n'y a pas une contradiction ?

Wim Remysen

On en parlait ce midi avec certains collègues. Premièrement, je pense qu'il est important de rappeler que, dans ce sondage-là en particulier, une part des jeunes se dit préoccupée, donc ce n'est pas vrai de dire que les jeunes ne se préoccupent pas du tout de cette priorité-là. Mais ce qui revient beaucoup dans les discours, je crois, c'est qu'il y a d'autres priorités dont il faut s'occuper d'abord. De nos discussions de ce midi, il est ressorti que le succès que la politique linguistique au Québec a connu permet maintenant aux plus jeunes générations de vivre de manière décomplexée en français. Ceci n'était pas le cas auparavant, et c'est certainement un élément qui teinte le rapport à la langue. Il ne me semble donc pas que ce soit contradictoire de ce côté-là.

Paul de Sinety

On sait que, parmi les jeunes générations, il y a une conscience aigüe autour des questions environnementales. Est-ce qu'il ne peut pas y avoir un travail – puisqu'il s'agit dans le fond de bâtir une diversité des langues, une sorte de biodiversité des langues à travers le maintien de la langue française au Québec –, une pédagogie qui puisse partir d'un constat de la protection de l'environnement et de la biodiversité vers un constat de la protection de la promotion de l'environnement linguistique ?

Wim Remysen

Il est certain que les plus jeunes ne sont pas conscients des éléments que j'ai rappelés plus tôt par rapport à l'histoire de la langue au Québec : ils connaissent mal l'histoire de la politique linguistique du Québec. Donc je pense que de ce point de vue-là, il y a aussi une sensibilisation à faire.

Philippe Hambye

On a évoqué l'inquiétude et le fait d'être préoccupé. Or, je pense qu'il y a une différence. Être inquiet, être préoccupé, être concerné, ce n'est pas tout à fait la même chose. Et je pense que c'est là qu'il pourrait y avoir des contradictions dans le sens où on peut penser que « ça ne va pas pire », mais on reste quand même attentif. Peut-être que c'est aussi la limite des travaux quantitatifs par rapport aux enquêtes qualitatives. Il faudrait poser des questions pour mieux saisir en fait justement ce qui, à mon avis, n'est sans doute pas une contradiction, mais est le résultat d'une situation ambivalente, qui n'est ni blanche ni noire.

Paul de Sinety

Derrière « inquiétude », on entend aussi le mot « insécurité ».

Philippe Hambye

Tout à fait. Et c'est pour cette raison que c'est intéressant : parce que les répondants ne sont peut-être pas inquiets, mais préoccupés, et qu'il ne s'agit pas tout à fait de la même chose. En tout cas, on peut jouer avec ces termes pour essayer de mieux saisir ce qu'il en est.

Paul de Sinety

À creuser, en effet. Je propose d'en rester là et de remercier, encore une fois, Wim Remysen.

Représentations du français dans deux contextes de pluralité linguistique francophone : Madagascar et Côte d'Ivoire

Dominique Tiana Razafindratsimba

Sociolinguiste, enseignante-rechercheuse au Centre de Recherche et d'Études sur les constructions identitaires à l'Université d'Antananarivo et professeure en Sciences du Langage

Les contextes francophones se caractérisent par la problématique de la coexistence de la pluralité linguistique notamment entre le français – et de ses variantes – et les langues locales. Cela présente des enjeux au niveau des pratiques sociolangagières, mais également au niveau des perceptions et représentations sur ces langues en contact. Ce texte s'intéressera particulièrement à ces dernières à travers deux terrains d'Afrique subsaharienne ; Madagascar et la Côte d'Ivoire. Elle s'appuie sur les résultats de recherche du projet PRESLAF¹ et s'inscrit également dans le croisement des problématiques liées à la mobilité transfrontalière et à l'insertion professionnelle, aux enjeux socioéducatifs et de scolarisation ainsi que dans les défis des choix sociopolitiques développés dans ledit projet.

La politique linguistique de ces deux pays assigne une place importante à la langue française, héritage historique de la colonisation : un statut de langue coofficielle avec le malgache pour Madagascar et de langue unique officielle pour la Côte d'Ivoire. Néanmoins, l'analyse qui semble à priori comparative ne vise pas à dégager seulement les points communs et les différences entre les deux pays, mais essaie d'analyser la complexité des représentations linguistiques au regard des deux contextes. Comment la langue française est ressentie, vécue, perçue par ses locuteurs et locutrices par son statut de langue véhiculaire (ou non), son histoire, son appropriation, ses enjeux sociaux, sa prise en charge et sa gestion en rapport avec les autres langues en présence ?

(I) Pratiques et RÉPrésentations Socio-Langagières des français en Francophonie, étude portée par l'Université de Grenoble.

1. Contexte de l'étude : projet PRESLAF

Le projet PRESLAF est une étude portant sur les pratiques et représentations sociolangagières de la pluralité du français en Francophonie. Il a touché 11 pays d'Afrique : Algérie, Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Liban, Madagascar, Maroc, Réunion/Mayotte, RDC, Tchad. Le projet s'inscrit dans le prisme de la variation d'échelle (macro-méso-micro). L'objectif était de :

- ▶ réaliser un état des lieux descriptif et analytique de la situation de la langue française et de ses variantes, du point de vue des usages et des représentations sociales (micro), des pratiques, des représentations associées au sein des systèmes éducatifs et professionnels (méso) et de son institutionnalisation (macro) dans les pays cités ;
- ▶ s'interroger sur la langue française, ses pratiques, ses représentations et son institutionnalisation à travers l'existence de politique linguistique, ou non, sous le prisme de la pluricentricité ;
- ▶ identifier l'ensemble des facteurs intervenant dans l'évolution des pratiques, des représentations et de l'institutionnalisation de la langue française en Francophonie du Sud, afin de formuler des hypothèses et un modèle permettant d'appréhender les évolutions possibles de la langue française, et d'agir en faveur de son avenir, notamment à travers le canal de ses usages diversifiés.

L'étude part d'un croisement de problématiques en rapport avec le plurilinguisme :

- ▶ Une problématique commune de la coexistence de la pluralité linguistique et du contact des langues, notamment celui du français et de ses variantes avec les langues locales et/ou transfrontalières.
- ▶ L'émergence et le croisement de plusieurs problématiques selon les contextes :
 - les usages et les pratiques langagières liés à la question de la mobilité transfrontalière et à l'insertion socioprofessionnelle ;
 - les enjeux éducatifs et de scolarisation ;
 - les défis des choix sociopolitiques au sein des trois niveaux : national, régional et international.
- ▶ Une problématique se traduisant en enjeux au niveau des pratiques sociolangagières et au niveau des perceptions et représentations sur ces langues en contact.

2. Méthodologie : outils de recueil de données

Une méthodologie commune alliant le qualitatif au quantitatif a été choisie pour répondre à ce croisement de problématiques, afin d'avoir une vue d'ensemble sur les pays tout en s'attachant à une vision compréhensive des phénomènes étudiés, touchant ainsi un public assez diversifié : les chercheurs, les experts en langue, les enseignants, les apprenants, les locuteurs... Ainsi, un ensemble d'outils de recueil de données a été adopté allant de la recherche bibliographique, aux entretiens en passant par les questionnaires.

- ▶ une bibliographie analytique sur les thèmes de l'étude à partir des archives en bibliothèque, des ressources scientifiques en ligne et des archives journalistiques ;
- ▶ des entretiens semidirectifs sur les perceptions et les pratiques langagières, notamment du français, de la Francophonie, des pratiques diversifiées de la langue et en contexte pédagogique à travers une grille d'entretien commune adaptable pour chaque contexte ;
- ▶ des observations de classe permettant d'apprecier les pratiques langagières en classe. Une grille d'observation de classe commune a été utilisée dans ce sens ;
- ▶ des entretiens d'autoconfrontation auprès des enseignants observés afin de les amener à expliquer leurs choix en matière de pratiques langagières et de saisir la perception qu'ils ont de ces dernières à partir des points relevés dans les grilles d'observation de classe ;
- ▶ un questionnaire autoadministré, construit sur la base des résultats issus des enquêtes qualitatives et d'observations, portant également sur les perceptions et les pratiques langagières, notamment du français et de ses pratiques diversifiées, et permettant d'accéder à un échantillon plus large.

Si on résume en chiffres les enquêtes et les observations effectuées dans le cadre de ce projet, on peut retenir ceci : 11 pays africains, 1 225 titres retenus (ouvrages, articles, chapitres, thèses portant sur le thème), 73 entretiens d'experts scientifiques et/ou institutionnels, 278 entretiens de locuteurs non experts scientifiques, 173 observations de classe, 106 entretiens d'autoconfrontation, 7 269 réponses par questionnaire majoritairement autoadministré.

3. Madagascar et Côte d'Ivoire : deux contextes plurilingues francophones

Tableau 1
Quelques éléments sur l'échantillonnage

	Madagascar	Côte d'Ivoire
Quantitatif : questionnaire	500	557
Entretien semidirectif experts et locuteurs	30	24
Observation de classe	20	15
Autoconfrontation	15	10
Nombre de titres bibliographiques	144	110

Tableau 2
Une présentation succincte des deux contextes

	Madagascar	Côte d'Ivoire
Contexte géographique	État insulaire au sud-ouest de l'océan Indien, bordé par l'océan Indien et le canal de Mozambique 587 000 km ² , 2 6955 737 habitants	État situé en Afrique, partie occidentale du golfe de Guinée, bordé par le Mali, le Burkina Faso, le Ghana, le Libéria, la Guinée et l'océan Atlantique 322 452 km ² , 29 389 150 habitants
Contexte historique d'implantation du français	Colonisation française 1896-1960	Colonisation française 1893-1960
Langues majoritaires Langue à statut officiel	Le malgache : langue majoritairement vernaculaire et véhiculaire Langue nationale : le malgache Langues officielles : le malgache et le français	Le français majoritairement véhiculaire Langue officielle : le français
Langue d'enseignement/ de scolarisation	Le malgache et le français (souvent mélangés dans le cadre des classes)	Le français Expérimentation de l'enseignement bilingue : français- langues locales
Langues en présence (situation de plurilinguisme social)	Français, anglais, allemand, espagnol, russe, italien, mandarin, japonais, coréen, etc. (présentes à l'école ou dans des instituts de langues) Autres langues groupales/ communautés : gujerati, hindi, cantonais, comorien, malinké, arabe, créole...	70 langues locales/ communautés : dont dioula, senoufo, malinké, mahoka, koyaka, baoulé, bété, yacouba, agni, gouro... Langues européennes présentes à l'école

Par une analyse rapide issue de ce tableau comparatif, on constate que les deux pays présentent un passé historique de colonisation française, imposant comme héritage une vision idéologique mononormée de la langue française. Mais elle montre également comment ce passé historique est à composer avec le contexte sociolinguistique des langues en présence, du statut, de la place et des fonctions de ces dernières et de la complexité de la pluralité des contextes francophones où l'usage et les représentations du français sont à comprendre par leur interaction avec ceux des langues locales et de la pluralité interne de ces dernières.

À Madagascar, le français ne s'est pas imposé comme une langue véhiculaire, puisque la langue malgache joue déjà ce rôle à travers ses différentes variantes plus ou moins intercompréhensibles pour les différents groupes et régions constituant la population du pays. Ce n'est pas le cas pour la Côte d'Ivoire où le français joue le rôle de communication importante entre des groupes qui ne parlent pas les mêmes langues locales.

Du point de vue politique, pour le cas de Madagascar, la reconnaissance politique du malgache comme langue nationale et langue officielle, et du français comme langue coofficielle semble traduire une vision complémentaire, mais, vue sur un autre angle, séparée des deux langues assumant chacune leur fonctionnalité. Pour le cas de la Côte d'Ivoire, la difficulté de promouvoir une langue locale par rapport à d'autres soulève une problématique sociale interne, ce qui semble renforcer l'utilité du français. Le contexte institutionnel des deux pays présente ainsi des éléments éclairants pour l'analyse : Madagascar est un pays où la politique linguistique offre une alternative à la langue française avec la langue malgache reconnue politiquement et statutairement. Alors que la Côte d'Ivoire a choisi le monolinguisme institutionnel du point de vue de l'usage du français comme langue officielle.

Cette pluralité linguistique favorise pour les deux contextes étudiés la présence et l'usage des pratiques plurilingues mélangeant le français et les langues locales. Les personnes interrogées reconnaissent leur usage à travers certaines nominations montrant leur caractéristique mélangée et métissée : le variaminanana, le frangasy, le frangache, le koroko, le vagasy pour Madagascar. Pour la Côte d'Ivoire, les usagers les reconnaissent à travers les appellations suivantes : le nouchi, le français ivoirien, le français populaire ivoirien. Les personnes interrogées en Côte d'Ivoire reconnaissent dans ce sens ces parlers comme étant une variante du français ou une variante d'une langue locale (ou des langues locales). À Madagascar, même si l'on admet que la frontière entre les langues en contact est fluctuante et floue, les répondants ne reconnaissent ces pratiques ni en tant que variante du français ni en tant que variante de la langue locale, posant la définition de la langue à travers une vision idéale de structure nette et délimitée. Ainsi, une certaine appréhension et attitude complexe est constatée vis-à-vis de ces pratiques, les soumettant souvent au regard du français normé pour les deux contextes, mais au regard également du malgache normé et idéalisé pour les répondants malgaches de l'enquête.

Par ailleurs, si, à Madagascar, ces parlers plurilingues sont difficilement acceptés par leurs locuteurs comme étant des parlers/langues légitimes, trop éloignés de la vision idéale de leur définition d'une langue, ils sont reconnus, néanmoins, par leur utilité pragmatique, permettant une certaine fluidité dans la communication. Pour la Côte d'Ivoire, en revanche, ils jouent un rôle véhiculaire important qui facilite la communication et la rend possible, et, de ce fait, ils sont reconnus comme étant un élément identitaire commun à des groupes ne parlant pas les mêmes langues locales.

4. Représentations du plurilinguisme

Les données d'enquêtes sur les deux contextes confirment les résultats de recherche antérieurs sur ces pays. D'une part, le plurilinguisme est reconnu comme étant la coexistence de plusieurs langues et, d'autre part, il n'y a pas de remise en question sur l'utilité fonctionnelle et/ou symbolique des langues. Des représentations identitaires fortes sont rattachées aux langues locales et groupales pour la Côte d'Ivoire ; au malgache et à ses différentes variantes pour Madagascar auxquels s'ajoute également une valeur utilitaire communicationnelle comme langue véhiculaire. Ainsi, les langues semblent avoir chacune leur place et leur valeur.

Mais dans les discours dans les deux contextes, les représentations du français restent ambivalentes. Reconnu comme important, il est lié paradoxalement à la colonisation, et dans ce sens, important, mais insécurisant. Il présente de forts enjeux socioéducatifs et de scolarisation, mais également d'insertion professionnelle quand il est utilisé comme langue de travail. Les répondants reconnaissent ainsi les défis que cette langue implique en matière de choix sociopolitiques en vue d'un meilleur enseignement/apprentissage de cette dernière. À ceci, s'ajoutent des enjeux non négligeables dans la mobilité transfrontalière pour la Côte d'Ivoire et des enjeux permettant l'ouverture au monde pour Madagascar.

On peut supposer que ces éléments constituent le noyau dur ou central (en empruntant les concepts des psychologues sociaux) des représentations linguistiques. Il est néanmoins intéressant de voir comment cela se traduit en éléments périphériques complexes à travers les pratiques langagières, les projets individuels, et en attitudes envers les langues. Comment ces discours recueillis (se) traduisent-ils en d'autres discours légitimes ? Les langues semblent avoir leur place respective, ce qui semble à priori montrer qu'elles sont complémentaires, mais finalement ces places et fonctions semblent bien cloisonnées.

5. Représentations, catégorisation, nomination : remise en question

Dans les données obtenues – que ce soit les données quantitatives ou qualitatives –, la langue française est représentée fortement autour de sa structure interne, ses « qualités » de langue, sa norme : grammaire, conjugaison, orthographe etc. ainsi qu'autour de son caractère élitiste et instructif : Académie, littérature, Molière... Pour le cas de Madagascar par exemple, malgré l'alternative politique donnée au français comme langue coofficielle avec le malgache, il semble que le statut politique ne garantit pas automatiquement l'acceptation d'une vision plurilingue des langues ainsi que l'ouverture aux langues, au contraire, tel qu'il est présenté de cette manière, il semble engendrer une vision séparée, parallèle, mononormée des langues. Ces représentations sont renforcées par l'héritage du monolinguisme généralisé à travers le choix des politiques linguistiques majoritairement monolingues ou des monolin-guismes juxtaposés posant d'emblée des frontières entre les langues.

Dans ce sens, les représentations des locuteurs interrogés se structurent autour de catégories et de nominations figées des langues et, vice versa, ces catégorisations semblent renforcer et légitimer à leur tour les représentations. On fait face à une définition problématique de la catégorisation des langues comme étant une structure étanche et finie, un objet clos, un système hermétique, finalement « inappropriable » et « introuvable ». La langue française est représentée sous le prisme historique de la colonisation, associée à un héritage de l'idéologie linguistique forte autour de la reconnaissance d'une norme à respecter, une représentation idéologique qui est d'ailleurs transférée également sur la langue malgache pour le cas de Madagascar.

Ces représentations ambivalentes se heurtent ainsi aux transformations langagières et à l'émergence de nouvelles pratiques diversifiées et plurilingues.

Les pratiques plurilingues et les variétés du français sont doublement controversées : (a) du point de vue de leur existence pour laquelle les locuteurs restent perplexes. Cette défiance relève à la fois de l'absence de description de ces variétés supposées et des écarts dont elles font l'objet comparativement à la norme standard du français ; (b) du point de vue statutaire : si certains pensent qu'elles peuvent constituer un moyen de réhabilitation des langues locales puisqu'elles en découlent également, nombreux sont ceux qui les perçoivent comme source de « dénaturation » de la langue française pratiquée par des locuteurs parfois perçus comme « non fréquentables ». Leur introduction et leur reconnaissance officielles dans le système éducatif restent donc peu envisagées, ou alors de façon marginale (non standardisée) par les locuteurs, alors qu'elles constituent un outil pédagogique pratique pour bon nombre d'enseignants à Madagascar par exemple. Bon nombre d'enseignants interrogés reconnaissent, dans ce sens, l'usage de ces pratiques plurilingues dans leurs cours pour faciliter la communication,

la compréhension des leçons ou une certaine convivialité dans la classe, mais ils se les représentent également comme n'étant ni légitimes ni corrects.

De cela découlent une dissonance cognitive et une tension représentationnelle engendrant l'insécurité et la culpabilité linguistiques. Il semblerait impossible de représenter la langue comme une pratique sociale hétérogène et un processus dynamique de construction de sens. Il en est de même pour ce qui est de positiver les pratiques plurilingues représentées dans leur dimension pragmatique, mais sans possibilité de reconnaissance ni de légitimation puisque déviant par rapport à la norme standard. L'appréhension du « continuum linguistique » en tant que le « réel linguistique » ne semble pas envisageable puisque ne s'inscrivant pas dans la définition même de ce qu'on nomme et catégorise comme « langue » alors que c'est ce continuum qui correspond aux pratiques langagières situées et contextualisées.

6. Questionner les catégories

Léglise (2018, p. 144) soutient l'idée « que les frontières entre les langues et entre les variétés dialectales sont socialement construites, y compris par les linguistes, dans une entreprise de construction des différences linguistiques qui n'échappe pas aux idéologies langagières ni des locuteurs ni des linguistes ou autres observateurs, tous positionnés socialement ». Les questions qui se posent sont ainsi complexes : Comment sortir des fantasmes de langues pures et étanches ? La pluralité linguistique est-elle tout compte fait fautive ? Comment analyser des formes d'hiérarchisation entre « vraie » langue et « sous-langue », résidus, dans notre cas d'étude, des discours coloniaux ? Par ailleurs, de ce qui précède, à quoi peuvent servir les catégorisations quand les locuteurs peuvent être entremêlés dans divers discours, institutionnels, idéologiques et historiques ?

Ces questions imposent la nécessité d'un changement de paradigme dans les représentations linguistiques, autrement dit d'un changement dans notre manière d'appréhender les questions linguistiques, donc dans nos discours sur la ou les langues. Les discours dominants qui circulent dans nos différentes institutions contribuent, en effet, à construire, à renforcer, à maintenir cette catégorisation et ces hiérarchisations. Les enquêtes ont ainsi montré que les locuteurs se représentent la Francophonie de façon controversée : d'une part, ils perçoivent l'institution comme étant un espace d'échanges linguistiques, culturels, voire un espace de paix ; d'autre part, la Francophonie est aussi, selon eux, une instance qui contribue à perpétuer une approche homogénéisante du français par la promotion de la France et de la langue française, et représente donc un héritage colonial. En effet, selon les répondants dans les deux contextes, la Francophonie est vue comme la gardienne de la norme standard du français, donc représentée comme

peu encline à la diversification des pratiques, notamment en milieu pédagogique.

Par ailleurs, certains discours de la communauté scientifique (experts en langue, enseignants, chercheurs...) vont également dans le sens de valider ces catégories existantes par rapport à la norme, considérée comme élément définissant une langue, et peinent à faire des réflexions de remise en question sur la problématique de la catégorisation linguistique et de la nomination des pratiques langagières diversifiées. À cela s'ajoute le rôle crucial de l'école comme sphère détentrice et protectrice de la norme. En effet, l'école comme institution est un lieu privilégié de diffusion idéologique importante. Les discours sur les langues qui y circulent semblent essentiellement promouvoir une langue « correcte » et idéale à « maîtriser ». Ces différents discours rendent difficile un changement de paradigme pour l'exploration des compétences partielles plurilingues dont l'avantage est double : désinhibition et déculpabilisation linguistique et transformation de la relation à la langue. Ce qui implique un changement du paradigme dominant de la norme académique du français comme référence à la réussite scolaire et qui est génératrice de tensions, de discrimination, voire d'exclusion.

7. Pour continuer le débat

Ce texte vise à présenter deux contextes plurilingues francophones à travers les données obtenues lors de l'étude PRESLAF. La langue française dans ces pays est pratiquée et représentée à travers sa coprésence avec les langues locales. Si les représentations des langues semblent souvent les cloisonner en tant que structure isolable, les pratiques langagières dans ces francophonies montrent comment les locuteurs se les réapproprient, les remodulent et les recréent selon leurs contextes, selon leurs besoins.

Les résultats de l'étude PRESLAF montrent comment il serait intéressant et plus enrichissant d'appréhender les langues selon le paradigme du plurilinguisme en tant que compétence à pratiquer plusieurs langues différentes et aussi à pratiquer diversement une même langue. Ce qui amène à redéfinir même l'objet qui est la/les langue(s), à les appréhender en tant qu'éléments constitutifs de l'intelligence situationnelle discursive des locuteurs et, dans ce sens, à les appréhender dans un continuum multidimensionnel plutôt que de les enfermer dans des catégories rigides insécurisantes.

8. Références bibliographiques

- ▶ Léglise, I. (2018). Pratiques langagières plurilingues et frontières de langues. Dans M. Auzanneau et L. Greco (éd.), *Dessiner les frontières* (p. 143-169). ENS Éditions.
- ▶ Organisation internationale de la Francophonie. (2022). *La langue française dans le monde 2019-2022*. Gallimard.
- ▶ Tiana Razafindratsimba, D. (2023). Intervention sociale et changement de paradigme dans la gestion de la pluralité linguistique à Madagascar. Dans M. Eyquem (dir.), *Hétérogénéité linguistique et culturelle dans l'espace indianocéanique. Permanence et émergence* (p. 319-338). EME.
- ▶ Tiana Razafindratsimba, D. (2020). *Idéologie linguistique en contexte plurilingue. Pistes de réflexion sur l'exemple de Madagascar*. Dossier pour l'Habilitation à Diriger des Recherches. Université Rennes 2.
- ▶ Tiana Razafindratsimba, D. (2018). Plurilinguisme et gestion des langues à Madagascar : une problématique et une nécessité. Dans E. Dagaut, V. Randriamarotsimba, V. Ranaivo (coord), *Appui à la réflexion sur l'élaboration d'une politique linguistique éducative à Madagascar* [actes du séminaire universitaire] (p. 55-70). MAPEF.
- ▶ Vahou, K. (2019). La Côte d'Ivoire et ses langues françaises : conflit entre le standard et le nouchi. Dans K. T. Kossonou (éd.), *Les parlers urbains africains au prisme du plurilinguisme : description sociolinguistique* (tome 1, p. 287-298). [10.3917/oep.kosso.2019.01.0287](https://doi.org/10.3917/oep.kosso.2019.01.0287).



Échanges

Leyla Tielemans

Parmi la dizaine de pays concernés, y a-t-il des pays qui se démarquent au niveau des résultats, ou ces résultats sont-ils similaires pour l'ensemble de l'enquête ?

Dominique Tiana Razafindratsimba

En fait, il y a forcément des éléments qui sont plutôt différents du point de vue contextuel. Mais, par exemple, pour la question de la pluricentricité au niveau des résultats dont j'ai parlé tout à l'heure, on voit qu'il y a certaines ressemblances, des éléments qui se rapprochent beaucoup. Évidemment, la représentation de la langue française comme héritage de la colonisation diffère d'un pays à l'autre. Par exemple, à Madagascar, bien que cet aspect soit encore présent dans les représentations, cela ne ressort pas aussi fort qu'en Côte d'Ivoire. En fait, il y a un noyau central, mais qui se présente différemment selon les pays, et on pense les éléments périphériques justement. Cette complexité des éléments périphériques est intéressante, parce que les éléments centraux, on les connaît : la colonisation, l'utilité fonctionnelle des langues, les éléments de la langue qu'on pourrait qualifier de pragmatiques. Maintenant, le français est davantage considéré à travers son utilité qu'à travers son prestige. À Madagascar, depuis quelques années, on assiste à l'émergence de beaucoup de langues à l'université : on enseigne le japonais, le coréen, le mandarin... Si, auparavant, on était essentiellement francophone, il y a à présent un éclatement, plus de plurilinguisme. Ceci entraîne des changements au niveau des représentations.

Dan Van Raemdonck

Je voudrais rebondir sur la différence entre pays. Certains pays, du fait de l'influence d'autres pays, par exemple la Russie dans certains pays d'Afrique, essaient de pousser sur le bouton « pays de colonisation » pour faire exclure le français et la diplomatie française de l'espace pour pouvoir le réoccuper. Est-ce que, dans les facteurs périphériques, vous notez aussi les enjeux géostratégiques ? Parce qu'un certain nombre de puissances essaient de se débarrasser de la France, comme le Mali ou encore le Burkina Faso. On assiste à un retournement total, à mon avis sous l'influence géostratégique de la Russie, qui pousse les Français en dehors. Ceci a des conséquences sur la langue française perçue comme langue de colonisation, langue du colonisateur, et ce malgré la reconnaissance par la France des méfaits de la colonisation. Est-ce que ça joue sur les représentations dans les pays et est-ce que c'est un facteur de différenciation entre les rôles ?

Dominique Tiana Razafindratsimba

Les enquêtes n'ont pas vraiment éclairé cet aspect puisqu'en fait, elles concernaient les pratiques de la langue française et les variétés de la langue française. Pour répondre à votre question, je prendrai le cas de Madagascar que je connais bien. Depuis quelques temps, on y ressent une volonté qui n'a rien à voir avec celle de « pousser les Français en dehors », mais qui relève plutôt de l'envie de s'ouvrir sur autre chose, sur le monde, indépendamment de cette relation d'amour-haine que Madagascar entretient avec le français. Je ne sais pas si c'est une volonté de la part de l'État ou si c'est la volonté des autres pays. À l'université de Tananarive, l'Institut Confucius s'est implanté, il y a aussi un institut pour le japonais, le coréen, à côté des instituts d'allemand, d'espagnol, de russe et d'anglais. Il y a donc un certain éclatement du paysage sociolinguistique.

Dan Van Raemdonck

Parmi les langues que vous citez, toutes n'utilisent pas le soft power de la même façon. On a tous connu des Instituts Confucius qui sont eux-mêmes des instruments de soft power, ce qui mène à la fermeture d'un certain nombre d'Instituts Confucius dans certaines universités. Je ne connais pas d'exemple similaire pour les instituts japonais ou allemand.

Dominique Tiana Razafindratsimba

En effet, ce n'est pas du tout pareil.

Paul de Sinety

J'ai une question : on a souvent en tête que les rôles des écrivains et des littératures nationales, après les indépendances ou au moment des indépendances, ont été vraiment déterminants dans l'acceptation d'une langue française inculturée. On pense par exemple à Ahmadou Kourouma qui, à ce titre, a joué un rôle majeur de distinction de cette littérature et du génie de cette langue réinventée. Avez-vous le sentiment aujourd'hui que, précisément, l'importance des rôles des littératures africaines de langue française diminue auprès des populations ? Est-ce que d'autres pratiques prennent une place plus importante, notamment sur les réseaux sociaux ? Comment voyez-vous les choses ?

Dominique Tiana Razafindratsimba

Oui, il y a probablement des changements de pratique. Il faut également mentionner que la langue utilisée par ces écrivains juste après les indépendances diffère de la langue utilisée maintenant par les populations qui ne lisent plus beaucoup, les livres étant peu accessibles. Il est vrai aussi que les gens adoptent d'autres pratiques par facilité et étant donné l'attractivité des réseaux sociaux. Mais, en même temps, on rencontre toujours une vision cloisonnée des choses, bien que les gens reconnaissent qu'il y a plein de mélanges.

Paul de Sinety

On aura bien compris qu'il y a tout un travail à faire sur la norme à partir des réalités du terrain que vous avez pu constater. Merci beaucoup pour votre intervention.

Le français vu de Roumanie : photo en ligne en teinte sépia

Monica Vlad

Professeure des université HDR à l'Université Ovidius Constanța,
Directrice de l'Institut des Études doctorales

Dans le contexte roumain actuel, dont le caractère francophone et francophile est connu depuis longtemps, l'image du français, ses représentations, ont subi ces derniers temps des changements multiples dus aux configurations changeantes du marché européen et mondial des langues, mais également aux contextes économiques et sociaux internationaux. Je vais, dans cette communication, rendre compte de trois recherches récentes : deux qui portent sur les représentations des apprenants et de leurs parents sur le français (Stanga, 2021) et sur l'utilité du français pour leur avenir (Hagi, 2020) ; la troisième concerne les représentations de futurs enseignants de langues sur la place du français dans leurs répertoires de langues en (re)construction (Vlad, 2019). À travers ce triple éclairage, je compte montrer comment les représentations du français balancent entre une image stéréotypée du français, dit vieilli et peu utile, et les nouvelles dynamiques plurilingues dans lesquelles il trouve une nouvelle place, plus valorisée. Le point nodal de toutes les transformations est représenté, dans ce contexte, par l'enseignement du français et par ses acteurs qui sont à la charge des évolutions des représentations et qui subissent, en retour, leurs effets.

Dans la première partie du texte, je vais présenter la double toile de fond de mes arguments : la toile de fond conceptuelle liée aux notions clés de représentation et d'imaginaire linguistique, et la toile de fond contextuelle qui explique rapidement la place de la francophonie dans le contexte roumain pendant le dernier demi-siècle.

1. Toile de fond épistémologique

Les définitions de la notion de représentation sont nombreuses, car il s'agit d'une notion présente depuis le 19^e siècle dans plusieurs domaines des sciences humaines. Introduit par le sociologue Émile Durkheim (1898), le concept est défini comme un ensemble d'opinions, de savoirs et de formes mentales (sciences, religions, mythes, espace, temps) qui sont largement partagés entre les individus de la société. Les représentations collectives visent la société et se transmettent de génération en génération, tandis que les représentations individuelles sont variables, inconstantes et « propres à chaque individu » (Moscovici, 1989, p. 81).

À la suite de Moscovici, le psychologue Jean-Claude Abric (1976, 1994) entreprend des recherches sur les représentations et explique que

[...]es représentations fonctionnent comme un système d'interprétation de la réalité qui régit les relations des individus à leur environnement physique et social, elle va déterminer leurs comportements ou leurs pratiques. La représentation est un guide pour l'action, elle oriente les actions et les relations sociales. (Abric, 1994, p. 11-36)

Ainsi, nous remarquons que les éléments de la représentation sont *le sujet*, c'est-à-dire l'individu qui construit la représentation, *l'objet* – la réalité représentée et *le contexte* – et la réalité sociale où le sujet vit et où la représentation se construit.

La représentation sociale est « une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (Jodelet, 1989, p. 36). Selon Jodelet, la représentation sociale est la représentation d'un objet (de quelque chose) et d'un sujet (de quelqu'un).

En sociolinguistique, les représentations se distinguent des attitudes ou des opinions, même si les deux notions, *attitude* et *représentation*, sont parfois employées « l'une à la place de l'autre » (Castellotti et Moore, 2002, p. 7).

Les représentations sociales sont analysées à travers plusieurs méthodes : enquêtes de terrain ou enquêtes par entretiens et questionnaires, analyse de contenu ou de discours, etc. C'est ce que je vais illustrer dans la deuxième partie de ce texte.

Le concept de représentation se trouve à l'origine du concept d'imaginaire linguistique. On fait souvent des appréciations sur une langue en disant qu'elle est belle, laide, chantante, difficile ou facile à apprendre, importante ou moins importante, nécessaire, utile. Ces appréciations sont liées aux représentations que nous avons sur la langue en cause, représentations qui influent sur nos comportements, nos modalités de communiquer, de regarder ou d'apprécier nos interlocuteurs. Dans ce contexte, *l'imaginaire linguistique* apparait comme un concept « élaboré à partir d'une réflexion sur les représentations sociales de la langue et sur leur rôle dans l'évaluation de la langue » (Remysen, 2011, p. 48).

Cette notion a été proposée par Anne-Marie Houdebine-Gravaud qui définit l'imaginaire linguistique comme « le rapport du sujet à la langue, la sienne et celle de la communauté qui l'intègre comme sujet parlant-sujet social ou dans laquelle il désire être identifié par et dans sa parole ; rapport énonçable en termes d'images, participant aux représentations sociales et subjectives » (Houdebine-Gravaud, 2002, p. 10). La chercheuse définit cette notion par rapport à la notion d'attitude et à la notion de représentation qu'elle considère comme (trop) polysémiques. Selon Houdebine-Gravaud, les représentations ont été utilisées par la linguistique pour connaître les sentiments des sujets à propos de la langue qu'ils veulent utiliser, une langue qui est généralement dominante et prestigieuse. À travers les représentations d'un sujet, on identifie plusieurs images sur une langue/des langues que le sujet se construit dans son imaginaire linguistique.

2. Toile de fond contextuelle

La Roumanie et, plus largement, l'Europe du Sud-Est ont subi, pendant les cinquante dernières années, le poids d'évènements historiques d'une violence extrême, au moins du point de vue symbolique. Le passage du communisme aux régimes démocratiques a représenté, pour tous les pays situés dans ce coin de l'Europe, le passage de la fermeture des frontières vers des régimes démocratiques ouverts, vers la liberté de circulation, vers un marché des langues structuré au gré des mobilités économiques et socioprofessionnelles. Par conséquent, le français a complètement changé de statut dans l'espace-temps d'une génération d'enseignants : de langue des élites, de langue rempart contre les idéologies totalitaires, de langue maîtrisée par un Roumain sur quatre dans les années 1990, il a perdu progressivement son importance dans la dynamique contemporaine de l'enseignement – apprentissage des langues au profit, certes, de l'anglais, mais également de l'allemand, langue considérée plus attrayante par les parents d'élèves dans les nouvelles organisations du marché contemporain du travail et des langues.

Comme je l'expliquais dans d'autres analyses sur les évolutions du système roumain d'enseignement à la frontière de l'an 2000 (Vlad, 2019), les caractéristiques historico-culturelles du contexte, marqué par les longues années de communisme, ne permettent pas de passer du jour au lendemain aux nouvelles prescriptions en matière d'enseignement des langues. C'est ce qu'écrivait également à juste titre Jean-Louis Chiss dans un texte de 2009 : « La reconfiguration d'*Humanités modernes* au sein d'une «éducation européenne» n'est pas une entreprise aisée, car [...] on ne saurait oublier que cette éducation européenne a son historicité, celle de l'Europe centrale, des intellectuels tchèques, de Comenius à l'écrivain Jan Kott, pour qui elle voulait dire le passage par le nazisme et le communisme, les guerres, la Shoah et la Résistance » (2009, p. 31).

Voilà pourquoi il me semble important d'interroger périodiquement, dans ce contexte, les représentations des acteurs, enseignants et apprenants, sur le français qu'ils enseignent, sachant que ce sont eux qui contribuent de manière décisive à véhiculer ces représentations et à les modifier. Les recherches que je vais présenter dans ce qui suit montrent à quel point cette modification est difficile et, en même temps, comment elle passe par le filtre de l'école, contexte prioritaire de transmission des représentations dans les contextes hors France.

3. Première recherche : les représentations des élèves de collège sur le français par rapport à d'autres langues de leur répertoire langagier (Hagi, 2020)

Dans la première recherche à laquelle je vais faire référence, la chercheuse se propose d'examiner les répertoires langagiers et les représentations sur les langues des jeunes adolescents d'une école secondaire située en milieu urbain, dans la région de Dobroudja, en Roumanie. Elle analyse les valeurs symboliques que les sujets accordent aux langues et les critères en fonction desquels ils émettent des jugements axiologiques.

À partir d'un questionnaire adressé aux apprenants au sujet des langues qu'ils aiment ou qu'ils n'aiment pas, des langues qu'ils trouvent faciles ou difficiles, questions qui interrogent les représentations et notamment l'imaginaire langagier de ceux-ci, les réponses¹ à propos du français langue étrangère, langue étudiée à l'école et apprise essentiellement en milieu institutionnel se présentent comme suit :

- (1) Le français me semble plus accessible que l'anglais ou l'allemand. Une autre raison serait due à l'enseignante. (V.A., 14 ans)
- (2) Heureusement pour moi, au français j'ai eu et j'ai encore une enseignante absolument géniale qui s'est occupée de nous pour de vrai et nous sommes arrivés à savoir beaucoup de choses nouvelles. (C. A., 15 ans)
- (3) La langue française a une prononciation différente de celle des autres langues romanes, et l'écriture est différente de la prononciation, avec des règles claires d'écriture et de prononciation. Quant à moi, la langue française m'a attiré l'attention par l'intermédiaire de la musique, puis j'ai eu le premier contact avec la langue française à l'école. (G. T., 12 ans,)
- (4) Le français est plus facile du point de vue grammatical et très facile à prononcer parce qu'il ressemble beaucoup au roumain. (F.B.M., 13 ans)

Au-delà de la fragilité de ces représentations issues de jeunes de 12-14 ans qui sont encore en plein processus d'apprentissage des langues et pour lesquels le processus réflexif est également en formation, il y a deux choses qui méritent d'être commentées : le fait que, même très jeunes, les apprenants développent des compétences métalangagières qui représentent une base pour l'apprentissage ultérieur des langues et, surtout, le fait que ces compétences métalangagières se développent – pour le français en tant que langue étrangère – à l'école et qu'elles sont largement dépendantes des enseignants et de leur capacité de transmettre la langue. L'école représente, donc, dans les contextes dans lesquels le français a un statut de langue étrangère de moins en moins présent dans les environnements communicatifs des apprenants, le médium privilégié de transmission de la langue et des représentations sur la langue, l'imaginaire langagier s'y construit de manière presque

(1) Toutes les réponses ont été rédigées en roumain et ont été traduites en français par nos soins. Elles ont été anonymisées pour des besoins de recherche.

exclusive. La responsabilité des enseignants de langue dans la construction de cet imaginaire sur lequel se base par la suite la motivation pour les apprentissages est immense.

Lors d'un exercice d'écriture autoréflexive, la chercheuse a également demandé aux apprenants d'imaginer une journée de leur vie en 2030. Ceux-ci ont rédigé de courts textes dans lesquels, en imaginant leur avenir, ils ont inclus les langues aussi. Le français y apparaît parfois, comme dans l'extrait ci-dessous, preuve d'une vitalité qui insère le français dans des normes communicationnelles, définies par Houdebine-Gravaud comme « normes où l'accent est mis sur la compréhension et l'intégration au groupe, normes évaluatives de deux types : auto-évaluatives et évaluatives des usages environnants » (Houdebine-Gravaud, 2002, p. 20) :

- (5) En 2030, je serai à Paris, travaillant comme médecin ophtalmologue. [...] J'aurai des amis là-bas aussi, nous serons proches et nous sortirons en ville pendant notre temps libre. [...] J'apprendrai beaucoup de langues afin de me faire encore plus d'amis. Au travail, je parlerai surtout français, mais d'autres langues aussi, grâce auxquelles je communiquerai avec les clients qui ne parlent pas français. J'aurai un bon avenir, près de mes amis, de ma famille et de tous ceux que j'aime. (B.A.-M., 13 ans)

Une telle recherche nous permet de comprendre de manière concrète où se trouve le français dans les répertoires langagiers des apprenants de la communauté scolaire prise en considération, quelles sont leurs représentations envers l'étude de cette langue, quels sont les projets des familles en lien avec le français, afin de modifier, tant que faire se peut, l'offre de l'établissement, les stratégies des enseignants qui y travaillent, au moins au niveau micro. Difficile à généraliser, elle représente un point de comparaison utile pour d'autres recherches.

4. Deuxième recherche : les représentations des apprenants et de leurs parents sur le français (Stanga, 2021)

Dans la deuxième recherche, partant du présupposé que le choix des langues que les apprenants étudient à l'école est, souvent, le choix des parents, la chercheuse s'est proposé de sonder en parallèle les représentations des parents d'élèves et les représentations des élèves portant sur les langues dans une école située dans une communauté rurale, à Ciobanu, dans le département de Constanța, dans la région de Dobroudja, dans le sud-est de la Roumanie. Elle a analysé 308 questionnaires : 131 adressés à des apprenants de niveau collège et 177 à leurs parents.

En ce qui concerne les parents des élèves, les réponses montrent une dynamique assez parlante dans l'étude des langues. En effet, à la question « Quelles sont les langues que vous avez étudiées à l'école ? », on observe les pourcentages suivants : 49 % disent avoir étudié le français, 28 % disent avoir étudié l'anglais, 21 % le russe, des pourcentages non significatifs (moins de 1 %) l'italien et l'allemand.

Pour ce qui est des apprenants actuels, leurs réponses sont complètement différentes, sans étonner : ils étudient tous l'anglais comme première langue étrangère et le français comme deuxième langue étrangère, seule langue proposée dans l'offre éducationnelle de l'école.

S'ils pouvaient choisir les langues étudiées à l'école par leurs enfants, les parents disent qu'ils choisiraient l'anglais (pour 41 % d'entre eux), le français viendrait en deuxième position (pour 21 %) accompagné par l'allemand (13 %), l'italien (10 %), l'espagnol (7 %) ou le russe (3 %). Les réponses seraient sans doute à discuter : si l'anglais garde sa place de langue véhiculaire, le français hérite d'une position privilégiée étant donné le passé scolaire des locuteurs interrogés, l'italien et l'espagnol arrivent sur le marché des langues du fait des mobilités professionnelles récentes et le russe représente, sans doute, une réminiscence du passé récent.

Qu'en est-il de la réponse à la même question par les apprenants d'aujourd'hui ? S'ils pouvaient choisir les langues étudiées à l'école, ils iraient à peu près dans le même sens que les options de leurs parents. Ils choisiraient l'anglais (pour 38 % d'entre eux), le français viendrait en deuxième position (17 %) accompagné par l'allemand (12 %), l'italien (12 %), l'espagnol (9 %) ou le russe (5 %). Les modifications des pourcentages ne sont pas significatives et elles montrent, probablement, des discussions qui ont eu lieu à la maison à ce sujet.

Ce qui serait à souligner en plus serait le fait que les deux parties interrogées associent le français aux éléments suivants : *belle langue, musicalité, bel accent, Paris, tour Eiffel, musées*, ce qui montre une image de la francophonie très stéréotypée et vieillie. Si l'on revient au fait que cette représentation est majoritairement formée à l'école, diffusée par l'école, on voit également qu'elle est, en retour, peut-être responsable du peu de motivation pour l'étude de la langue française à l'école par les générations actuelles d'apprenants...

5. Troisième recherche : les représentations de futurs enseignants de langues sur la place du français dans leurs réertoires de langues en (re)construction (Vlad, 2019)

La troisième recherche² interroge les représentations sur les langues des enseignants en formation afin de voir où ils se situent et comment ces représentations pourraient être modifiées ou pourraient évoluer par la formation. J'ai recueilli une cinquantaine de biographies langagières des étudiants du master *Les langues modernes en dynamiques plurilingue*, master bilingue français anglais organisé à l'Université Ovidius de Constanța. Les biographies ont été recueillies en début de parcours, dans le cadre du cours « Introduction au plurilinguisme », et visaient la réflexion individuelle sur le parcours langagier ainsi que l'identification du seuil de confort en langues pour la suite de la formation (les cours étant dispensés en français, en anglais et en roumain, avec des passerelles possibles entre les langues). Je vais m'occuper dans ce qui suit de la seule problématique des représentations du français qui ressort des textes obtenus.

En effet, à la lecture des documents, la France est, comme dans la recherche antérieurement citée, le pays des monuments, de la tour Eiffel, des châteaux de la Loire, le français est une langue belle et mélodieuse, la langue de l'amour et de la Littérature avec un grand L.

Voici un extrait (6)³, dans lequel l'étudiante associe le français, langue belle, riche et mélodique, à son voyage en France où elle rêvait de visiter la vallée de la Loire, et à ses lectures de la littérature française (assez mélangées d'ailleurs, entre Dumas, Simenon et Zola).

- (6) Mon amour pour la langue française et l'amitié qui nous lie depuis longtemps m'ont permis de réaliser **l'un de mes plus grands souhaits, celui d'aller en France. J'ai décidé de visiter les célèbres châteaux de la vallée de la Loire et la ville des lumières et de l'amour, Paris.** En France j'ai pu exercer mes compétences orales et écrites dans **cette langue belle, riche et mélodique.** Les châteaux visités m'ont fait ressentir des émotions et des sensations que je n'avais jamais ressenties auparavant. L'intérieur comme l'extérieur des châteaux que j'ai visités m'ont fait revivre l'histoire des romans que j'ai lus sur l'histoire de France et la vie des rois et des reines, choses que je connaissais depuis mon enfance et quand je lisais les romans d'Alexandre Dumas, les romans policiers d'Agatha Christie ou de Georges Simenon, les romans d'Émile Zola et puis plus tard les romans lus pendant la fac. (AI)

(2) La recherche évoquée ici porte en réalité sur un corpus de 50 biographies langagières recueillies dans la période 2015-2016. Elle a fait l'objet d'une publication en 2019 au sujet de la problématique de la distance symbolique entre les langues (voir Références à la fin du texte).

(3) Tous les extraits ont été rédigés en roumain et ont été traduits en français par nos soins. Ils ont été anonymisés pour des besoins de recherche. La mise en gras de certains passages a également été faite par nos soins.

Dans (7), c'est toujours la musicalité de la langue qui est mise en évidence, ainsi que sa parenté avec le roumain, parmi les autres langues romanes. Si cette appartenance du français à la famille des langues romanes est un savoir objectif, le fait qu'il s'agisse d'une langue romantique et bohème (?) fait également partie de l'imaginaire circulant et de la stéréotypie vieillotte qui entourent le français.

- (7) Le français est mon deuxième amour après le roumain. C'était un amour découvert en 5^e, mais qui perdure aujourd'hui. [...] **J'ai aimé la prononciation, la musicalité des mots** dès le premier instant. **C'est une langue romantique et bohème, issue du latin et la « sœur » de l'italien, de l'espagnol, du portugais et bien sûr du roumain.** [...] (SI)

Les extraits (8) et (9) montrent, au-delà de deux autres stéréotypes liés au français (langue qu'on doit parler sans faire d'erreurs et langue de la grande littérature), l'importance des enseignants dans la transmission des savoirs et des représentations envers le français. Si les enseignantes dont il est question ici ont pu transmettre la passion de la langue avec tout l'imaginaire langagier qui l'entoure à leurs apprenantes, on peut aisément imaginer aussi des cas contraires, dans lesquels des enseignants de français moins passionnés transmettraient moins d'enthousiasme à leurs élèves.

- (8) **J'allais tomber irrémédiablement amoureuse de la langue française et cela grâce à la professeure de français,** [...]. La langue française était pour moi la plus belle matière vers laquelle je me dirigeais et avec la peur de ne pas faire des erreurs. **J'ai eu la chance d'avoir de merveilleuses enseignantes dédiées à la langue française.** [...] le français occupait une place tout à fait particulière. (AJ)
- (9) **J'ai ressenti le vrai plaisir d'étudier le français grâce à mon enseignante** [...]. **Ses cours ont été un délice de plusieurs points de vue et m'ont fourni une énorme ouverture à la littérature française et à l'espace culturel francophone.** [...] C'est la langue dans laquelle j'exerce le mieux possible mon métier d'enseignant [...], c'est la langue dans laquelle je me sens suffisamment à l'aise pour lire avec plaisir et pour écrire différentes choses, c'est la langue dans laquelle j'aime lire certains écrivains qui, traduits, ne seraient plus les mêmes, **c'est la langue que j'associe à l'idée de liberté, d'égalité, de décence.** (VH)

Dans tous les cas et dans tous les extraits que j'ai pu recueillir, force est de constater que les jeunes enseignantes en exercices ou les futures enseignantes en formation partagent, la plupart du temps, des représentations stéréotypées et souvent vieillies de la France et du français, représentations qu'elles vont sans doute transmettre dans leurs classes. Comme dans une boucle, les images de la langue française, langue de l'amour, langue musicale, et de la France, pays de la tour Eiffel et des châteaux, passent de génération en génération à la défaveur de cette langue vivante qui gagnerait à figurer parmi les icônes en ligne à la portée de nos jeunes.

6. Conclusion ?

Dans un pays qui possède une longue tradition de centralisation, dans lequel les instances nationales ont du mal à inscrire la didactique des langues dans la nouvelle configuration, plus complexe, des humanités modernes, les représentations du français restent figées dans des stéréotypies anachroniques. C'est ce que j'ai pu montrer rapidement à travers les trois recherches que j'ai présentées. À mon sens, et en corolaire aux trois conclusions que j'ai tirées, développer la réflexivité enseignante serait la solution capable de transformer les effets de cette photo en teinte sépia qui perdure encore aussi bien dans l'imaginaire des apprenants que des enseignants de français dans le contexte roumain. Faire réfléchir les enseignants sur ce que représente pour eux la France et le français, sur l'image qu'ils souhaitent transmettre ou qu'ils transmettent aux apprenants permettrait sans doute de renouveler les discours et de montrer aux jeunes et moins jeunes que le français est une langue vivante qui bénéficie, certes, d'une belle et longue tradition culturelle, mais qui offre également des atouts sur le marché du travail, qui permet de développer son plurilinguisme, qui est présente aussi sur les réseaux sociaux, qui est moteur de mobilités internationales et source d'expériences interculturelles.

Le terrain sur lequel il faudrait le plus œuvrer, c'est la formation des enseignants, car, dans les contextes francophones hors France, ce sont eux qui façonnent les représentations des différents acteurs.

Cette formation se doit de prendre en compte non seulement les courants méthodologiques européens, mais elle devra aussi, dans un souci d'agir éthique, accorder de l'importance aux traditions et à l'histoire politique et éducative des pays qui, avant de faire partie de l'Europe communautaire, sont des pays avec un passé particulier et avec une tradition de recherche et d'enseignement marquée par des années d'isolement et de silence qui ont eux-mêmes façonné les imaginaires et les représentations.

7. Références bibliographiques

- ▶ Abric, J.-C. (1994). Les représentations sociales : aspects théoriques. Dans J.-C. Abric (dir.), *Pratiques sociales et représentations* (p. 11-36). Presses Universitaires de France.
- ▶ Castellotti, V., Moore, D. (2002). *Représentations sociales des Langues et Enseignements : guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe : de la diversité linguistique à l'éducation plurilingue*. Conseil de l'Europe, Division des politiques linguistiques.
- ▶ Chiss, J. (2009). Les humanités entre langue, littérature et culture. *Le français aujourd'hui*, 167, 27-33. doi.org/10.3917/ifa.167.0027
- ▶ Houdebine-Gravaud, A.-M. (2002). L'imaginaire linguistique : un niveau d'analyse et un point de vue théorique. Dans A.-M. Houdebine-Gravaud (éd.), *L'imaginaire linguistique* (p. 9-21). L'Harmattan.
- ▶ Jodelet, D. (2003). Représentations sociales : un domaine en expansion. Dans D. Jodelet (éd.), *Les représentations sociales* (p. 45-78). Presses Universitaires de France. doi.org/10.3917/puf.jodel.2003.01.0045
- ▶ Moscovici, S. (2003). Des représentations collectives aux représentations sociales : éléments pour une histoire. Dans : D. Jodelet (éd.), *Les représentations sociales* (p. 79-103). Presses Universitaires de France. doi.org/10.3917/puf.jodel.2003.01.0079
- ▶ Remysen, W. (2011). L'application du modèle de l'IL à des corpus écrits : le cas des chroniques de langage dans la presse québécoise. *Langage et société*, 135, 47-65.
- ▶ Vlad, M. (2019). La didactique du FLE en contexte roumain : une discipline en quête de légitimité. *Le Français dans le Monde, Recherches et applications*, 66, CLE-International.

Liste des recherches citées :

- ▶ Hagi, V. (2020). *Du répertoire langagier vers les représentations sur les langues par l'écriture autoréflexive. Proposition d'analyse pour le contexte d'une école secondaire de Roumanie* [thèse soutenue sous la direction de Monica Vlad]. Université Ovidius de Constanța.
- ▶ Stanga, A. (2021). *Different Perspectives on Plurilingualism. Attitudes towards languages in a Rural Community in Romania* [mémoire de master sous la direction de Lavinia Nadrag]. Université Ovidius de Constanța.
- ▶ Vlad, M. (2019). Les discours biographiques sur les langues : l'inscription symbolique du rapprochement et de la distance. Dans M. Causa et S. Stratilaki-Klein (dir.), *Distance(s) et didactique des langues* (p. 107-122). EME.

Échanges

Dan Van Raemdonck

Vous avez surtout évoqué les enseignants, qui exercent le plus beau métier du monde, mais j'aimerais à présent parler des parents. Notamment vous dites que, visiblement, d'une génération à l'autre, la place du français descend dans le choix des langues. Ma question par rapport à ça : les parents ont des représentations qui sont construites sur des représentations plus anciennes qui sont des représentations un peu plus romantiques. Qui fait le choix de la langue pour l'enfant à l'école avant qu'il ne rencontre un enseignant à 12 ans ou à 13 ans, si ce n'est le parent (avec évidemment l'accord de l'enfant) ? Je suis tout à fait d'accord avec vous sur l'influence des enseignants, mais je suppose que l'influence des parents et de leurs représentations n'est pas non plus négligeable. Que pensez-vous de travailler sur les représentations linguistiques des parents ?

Monica Vlad

Actuellement, en Roumanie, il y a un mélange entre l'offre de l'école et le choix des parents. Les élèves, à cet âge-là, ont très peu de choix, en réalité. Les écoles proposent une offre dans laquelle le français ne figure plus en première option. Les parents arrivent à l'école et la question de choisir ou de ne pas choisir le français ne se pose même plus : c'est soit l'anglais, soit l'allemand. Le marché des langues a donc changé de façon abrupte ces dix dernières années. Sous la pression de qui ? Sous la pression à la fois des parents et sous la pression d'un marché des langues stéréotypé. Il faut considérer les deux influences, vous avez raison.

Alexei Prikhodkine

Si ces représentations sont des stéréotypes anachroniques, quelles seraient celles qui ne sont pas anachroniques ?

Monica Vlad

Si vous vous rendez dans une école pour poser des questions sur ce qui se passe actuellement en France à propos des actualités, de la culture contemporaine, etc., personne ne saura rien vous dire. Les seules choses que le français évoquera aux élèves sont les châteaux de la Loire, Paris, la tour Eiffel... Et ces seules évocations vont être associées à des remarques comme « le français est vieilli, le français est romantique »...

Paul de Sinety

La question des débouchés professionnels est évoquée chez les jeunes.

Monica Vlad

En effet, je n'avais pas précisé que, dans la recherche de la doctorante, tout un travail pédagogique a été réalisé dans cette école centrale de la ville de Constanța pour sensibiliser à la diversité des langues. En effet, le français, à côté des autres langues, a été travaillé par rapport à cette sensibilisation au plurilinguisme et au rôle des langues dans l'avenir des enfants. Vous avez raison.

Victor Sudan

Est-ce qu'il y a eu une étude des manuels utilisés ? Ces représentations anachroniques ne seraient-elles pas avant tout véhiculées par les manuels d'apprentissage du français ?

Monica Vlad

Oui, il est clair que les manuels perpétuent ces images anachroniques. Depuis peu un travail de refonte des manuels commence. Ainsi, une nouvelle génération de manuels, notamment pour les 10-11 ans, a vu le jour, les contenus ont été entièrement revus. Le changement est toutefois lent car le marché des manuels semble obéir à certaines règles du marché éditorial.

Paul de Sinety

Je voulais signaler le travail mené par le Centre européen pour les langues vivantes (CELV) à Graz, qui peut être aussi un centre de ressources intéressant sur les didactiques.

Monica Vlad

Oui, tout à fait. Mais il faudra beaucoup de temps pour que ce soit généralisé au niveau du pays.

Paul de Sinety

La Roumanie est bien un membre du CELV ?

Monica Vlad

Oui, la Roumanie est membre du CELV. Cependant, la généralisation d'un tel type de travail au niveau du pays ne sera pas facile.

Leyla Tielemans

Pensez-vous que si cette « photo sépia » perdure, cela aurait des effets négatifs même dans le cas où elle cohabiterait avec les représentations que vous venez de faire ?

Monica Vlad

Le problème qui se pose maintenant aujourd'hui est la concurrence des images beaucoup plus dynamiques dont bénéficient l'anglais, l'allemand, l'italien, l'espagnol.

Leyla Tielemans

Vous pensez que la photo sépia ne fait pas le poids ?

Monica Vlad

Exactement. Les représentations qu'ont les élèves de l'anglais, de l'allemand, de l'italien, de l'espagnol... sont très dynamiques. Actuellement, il faut absolument dynamiser les représentations du français pour le rendre à nouveau attractif.

Paul de Sinety

Ça implique aussi une responsabilité des partenaires francophones sur ces sujets, et notamment du réseau des instituts, des alliances, de Wallonie-Bruxelles International, de Pro Helvetia... Il y a quand même des questions qui peuvent être posées sur la travail réalisé en promotion de la langue française.

Monica Vlad

Notamment, pour ce qui est de la formation des enseignants, car on est confronté à un contexte dans lequel le français passe essentiellement par l'école. Dans les autres contextes, ça passe par les médias. En Roumanie, ça passe d'abord par l'école.

Paul de Sinety

Et probablement aussi dans les formations des formateurs.

Philippe Hambye

Une précision sur les données. D'après ce que vous venez de dire, il y a un transfert du nombre d'élèves qui choisissent le français vers une autre langue qui ne serait pas l'anglais, mais qui serait l'allemand, l'espagnol, l'italien, c'est ce qu'on observe en Roumanie ?

Monica Vlad

Alors, l'anglais est de toute façon la première langue étrangère apprise en Roumanie. Pour les autres, le choix s'est transféré du français qui était clairement la deuxième langue – et même la première langue auparavant – à l'allemand, ensuite l'espagnol et l'italien.

Paul de Sinety

Et une petite question supplémentaire : la LV2, la langue vivante 2, est-elle obligatoire en Roumanie ?

Monica Vlad

Oui, la LV2 est obligatoire en Roumanie. Mais ça n'est plus aussi souvent qu'on le voudrait le français.

Paul de Sinety

On aura appris qu'en Roumanie, l'apprentissage du français n'est pas considéré comme si difficile que ça. [Rires.] Merci encore à Monica Vlad.

« Et d'un coup je me suis senti un peu francophone... » : l'influence des modalités de la formation des enseignants sur les représentations en contexte non francophone

Victor Saudan

Professeur émérite à la Haute École pédagogique de Lucerne en Sciences du langage et Études francophones, Initiateur et coordinateur du Réseau francophonieS, officier des Palmes académiques

Je remercie les organisateurs de m'avoir invité, mais je les remercie surtout pour leur programmation, avec, au centre, les représentations des acteurs ; domaine que j'aborde en tant qu'interactionniste. Je pars de l'hypothèse que ce qu'on appelle « la réalité » est une création sociale à tout moment dans l'interaction. Ce point de départ a de grosses conséquences pour une réflexion autant sur les représentations des élèves concernant les langues enseignées que sur celles des étudiants/futurs enseignants en formation initiale.

Qu'est-ce que j'entends par « modalités de formation des enseignants » ? Comme l'a dit Monica Vlad, je pense que c'est dans l'atmosphère, dans les formes d'interactions, dans le contexte même de la formation, qu'on arrive à créer une sorte d'intensité et de motivation personnelle pour la langue française et les cultures francophones. Celle-ci permet de donner aux futurs enseignants les moyens de transmettre ce savoir, ce savoir-faire et surtout ce savoir-être pour le français. Évidemment, je vous parlerai dans ce qui suit de « mon contexte », celui de la Haute École pédagogique de Lucerne, lieu de formation initiale pour tous les enseignants de français au niveau de l'école primaire et secondaire de toute la Suisse centrale, c'est à dire des centaines d'enseignants...

Mon intervention s'articulera comme suit :

1. une entrée en matière très personnelle ;
2. la description de la situation du français en Suisse alémanique, en lien avec la situation linguistique en Suisse, avec cette question en filigrane : « comment faire, en contexte suisse non francophone, pour donner envie d'apprendre le français langue nationale à une époque où la langue anglaise est de plus en plus dominante ? » ;
3. le partage de quelques pistes de réflexion.

1. Entrée en matière personnelle

Pourquoi choisir une entrée en matière personnelle ? Le choix de vouloir parler le français et de l'apprendre tient souvent à des raisons extrêmement personnelles. Bien sûr, les enquêtes quantitatives, les statistiques, sont importantes, mais elles n'arrivent pas forcément à nous faire comprendre le dynamisme même qui fait qu'on a envie d'apprendre et de parler le français langue seconde ou langue étrangère. C'est souvent dans les histoires personnelles qu'on trouve ces raisons. Être francophone aujourd'hui, c'est souvent vouloir être francophone...

Prenons mon exemple. Je suis né dans une famille d'origine romande, donc en principe francophone, mais installée en Suisse alémanique depuis une génération. Notre langue de communication familiale était exclusivement l'alémanique, un dialecte allemand. Et pourtant nous nous sommes considérés comme des Romands. Un bon exemple pour le fait qu'une appartenance culturelle ne passe pas forcément par la langue ! Ce portrait donne une certaine image de ce que peuvent être les représentations métalingagières en Suisse. Même si ma famille ne parlait que le suisse allemand, elle se considérait comme romande, donc francophone...

Cette entrée en matière est importante parce qu'elle montre quelque chose que j'ai pu développer par la suite dans le cadre de plusieurs recherches, et surtout dans le cadre de ma thèse, en 2004, sur les représentations des apprenants alémaniques de français langue étrangère en classe et dans le cadre de stages en régions francophones. J'ai développé un modèle, à partir des travaux de Pierre Bange, de Georges Lüdi et de Jean-François De Pietro, sur le rôle des représentations des apprenants dans l'apprentissage et l'acquisition d'une langue étrangère.

En vérité, c'est un modèle qui ressemble à un oignon avec ses strates en interrelation entre elles. Au centre de l'oignon, vous avez l'interlangue où se développent donc les processus intrapsychiques qui ne sont pas directement observables. Dans la deuxième couche de l'oignon, vous avez l'apprentissage, à savoir l'interaction entre celui qui apprend et celui qui enseigne – donc l'enseignant, en classe de français. La troisième couche, très importante pour la construction des représenta-

tions de l'apprenant, représente l'influence de l'extérieur sociétal et familial de l'apprenant, c'est-à-dire les parents, les médias, tous les discours qui circulent autour du fait d'apprendre une langue, du choix de cette langue, etc. C'est ainsi que j'en reviens à ma portion d'expérience personnelle : le fait que mes parents nous considéraient comme des francophones, alors qu'on parlait l'allemand, a préparé un terrain « fécondissime » pour mon futur apprentissage du français en classe. Car je n'ai appris le français à l'école qu'à partir de 12 ans ! Et pourtant le français est devenu – par choix ! – ma langue de travail, d'écriture, de vie de couple. Elle n'a pas remplacé l'allemand et l'allemand, mais elle est devenue la première langue de mon quotidien.

2. Situation du français en Suisse alémanique

Quittons désormais ce cas d'identité linguistique et culturelle un peu particulier pour une question plus générale :

Comment faire, à partir de l'analyse des influences complexes des représentations sur l'acquisition, pour donner envie d'apprendre le français à des non-francophones en milieu scolaire ? Prenons le cas concret de l'enseignement du français deuxième langue nationale à des élèves ou étudiants germanophones en Suisse alémanique. Tout d'abord, quelle est la situation de l'enseignement des langues en Suisse ?

Concernant la situation actuelle des langues en Suisse, il y a quatre langues officielles : le français, l'allemand/suisse-allemand, l'italien et le rhétoromanche. L'anglais est en plus très présent dans le quotidien, et une partie importante des habitants parlent une langue issue de la migration en plus. Le statut de ces langues dans l'enseignement est défini par la loi et l'ordonnance sur les langues nationales et la compréhension entre les communautés linguistiques.

Concernant l'enseignement des langues. Tous les élèves apprennent à l'école obligatoire la langue locale (par exemple le français à Genève), au moins une deuxième langue nationale (par exemple le français en Suisse alémanique) et l'anglais. Longtemps l'ordre de l'enseignement des langues était partout le même : (1) la langue locale, (2) la deuxième langue nationale, (3) l'anglais.

Mais le canton de Zurich a décidé à la fin des années 1990 d'enseigner l'anglais en deuxième position, et beaucoup de cantons, aussi en Suisse centrale, ont suivi. Il existe donc aujourd'hui, en Suisse alémanique, des cantons où l'on commence avec le français comme première langue étrangère et d'autres où l'on commence avec l'anglais. Mais tous les enfants sont censés apprendre les deux langues pendant leur scolarité obligatoire.

Quelques chiffres

65 % de la population suisse parlent l'allemand et 22 % de la population suisse parlent le français. Mais il est intéressant de constater que le pourcentage du français augmente alors que l'allemand baisse, surtout pour des raisons de migration mais aussi de migration interne. Par exemple, au sein des couples en Suisse alémanique, c'est souvent le partenaire germanophone qui va commencer à parler en français. L'italien reste stable ainsi que le romanche.

Dans ce contexte, enseigner le français en Suisse alémanique est devenu un défi en raison de certaines questions utilitaristes : pourquoi ne pas seulement apprendre l'anglais ? À quoi bon apprendre les autres langues nationales ? Pourquoi est-on obligé d'apprendre le français pendant des années ? Quelle serait la « plus-value » de l'apprentissage du français deuxième langue nationale dans un monde dominé par l'économie et, par conséquent, l'anglais ?

Comment viser alors les représentations des élèves/étudiants en termes de « signification existentielle d'une langue au niveau individuel » et « de valeur d'identité culturelle » au-delà des représentations en termes d'« utilité communicative » réduisant la communication humaine à la seule transmission d'informations ?

Dès lors, la question primordiale est la suivante : comment donner envie d'enseigner et d'apprendre le français ? Pourquoi apprendre et parler les langues nationales à côté de l'anglais ?

L'un des leviers pour donner envie d'apprendre le français, aujourd'hui, en contexte non-francophone, consiste à rappeler que, même en Suisse alémanique, nous appartenons en tant que Suisses à la Francophonie mondiale. Elle nous ouvre une fenêtre vers le Québec, le Maghreb, l'Afrique subsaharienne, Haïti, la Polynésie française, le Madagascar, la Réunion, etc. mais également vers tous les individus de la communauté francophone culturelle individuelle, en Égypte, en Roumanie, au Japon, au Liban...

D'un point de vue interactionniste, cela signifie qu'il ne faut pas juste subir les représentations qui circulent (« apprendre l'anglais suffit ») mais participer activement à la création d'autres représentations (« apprendre le français me permet de découvrir un monde fascinant, enrichissant, différent »). C'est ce que j'ai tenté de faire quand je suis arrivé à la Haute École pédagogique de Lucerne en 2010.

3. Quelques pistes de réflexion

Je voudrais esquisser, pour clore, la démarche que j'ai réalisée à la Haute École pédagogique de Lucerne entre 2010 et 2020. Cette démarche a impliqué de/d' :

- ▶ intégrer systématiquement la thématique des francophonies du monde dans tous les domaines du cursus de la formation scientifique des futurs enseignants de français avec une application possible en didactique de FLE (il existe un [matériel](#) extraordinaire sur Internet) ;
- ▶ renforcer et thématiser le lien concret avec les francophonies : création du [Réseau francophonieS](#) ; implication de la mobilité dans la formation, invitations régulières de collègues ou auteurs marocains, québécois, belges, etc. ; mise en exergue du côté pluriel, plurilingue et pluricentrique du français dans tous les domaines (ouvrage de référence sur la thématique aux [éditions L'Harmattan](#)) ;
- ▶ ouvrir le cursus aux pratiques culturelles – gastronomie, slam, cinéma, chanson, bande dessinée, etc. – et l'interculturalité, à travers des exemples issus de la diversité francophone ([matériel de référence](#)) ;
- ▶ proposer un programme culturel et une mise en relation avec le milieu francophone/francophile local, notamment à l'aide de l'Alliance française sur place ;
- ▶ impliquer les médias locaux, en tant que créateurs de représentations, afin de diffuser des informations/représentations positives sur la langue française, notamment au moment des activités culturelles organisées par les étudiants lors de la [Semaine de la langue française](#) ;
- ▶ lutter pour un vrai plurilinguisme (et pas seulement celui qui ne sert qu'à masquer l'hégémonie de l'anglais, comme c'est souvent le cas : plurilinguisme = langue locale + anglais...).

Faire des francophonieS un contenu central signifie aborder l'histoire et la situation actuelle de la francophonie d'un point de vue post-colonialiste. Cela signifie également donner à voir la vie quotidienne et culturelle d'aujourd'hui de nos partenaires à Marrakech, à Yaoundé, à Bruxelles et ailleurs. Ce faisant, on travaille sur les représentations, les auto- (et hétéro-) représentations des francophones plurilingues, qui sont souvent des francophones par choix individuel.

À partir de ces réflexions, les étudiants créent par exemple des affiches pour la Semaine de la langue française, qui sont disséminées dans toute la ville de Lucerne. Les habitants germanophones sont interpellés par ces affiches et s'interrogent sur ce que la francophonie représente pour eux ; une autre manière d'agir sur les représentations au lieu de les subir.

Les résultats de ma démarche (avoir doublé le nombre des étudiants en français, avoir changé considérablement les attitudes et connaissances des étudiants concernant la francophonie et le français) me permettent de faire l'hypothèse que les modalités de la formation initiale influencent les représentations des étudiants de manière significative.



Échanges

Paul de Sinety

Merci beaucoup, c'était très stimulant. Je trouve vraiment très intéressant le travail qui a été engagé sur les réseaux, avec des réseaux de francophonies au pluriel. Est-ce que vous développez des programmes pour des réseaux sociaux, de la communication sur Internet ? Que pensez de ce qu'on appelle les influenceurs ? Pensez-vous qu'on peut imaginer des réseaux d'influenceurs de la langue française parmi les nouvelles générations ? Ma préoccupation est d'essayer de renforcer ces réseaux de solidarité francophone pour les nouvelles générations en nous adaptant aux pratiques culturelles de communication des nouvelles générations.

Victor Saudan

Je comprends très bien ce que vous voulez dire. L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et beaucoup d'autres, même au niveau national, proposent déjà des choses. Nous nous plaçons à un autre niveau : vous trouverez toutes nos fiches (directement utilisables dans la formation et au niveau scolaire) sur le site de la Semaine de la langue française en Suisse et sur le site de notre association, Réseau francophonieS. Mais nous avons déjà évoqué avec le secrétaire de l'association, Alexei Prikhodkine, qui est intervenu ce matin, la volonté de se développer davantage sur les plateformes de communication.

Paul de Sinety

Si je peux me permettre, votre enthousiasme est très communicatif.

Victor Saudan

Oui, les résultats de la démarche sont très prometteurs : on compte 30 % de plus d'étudiants de français. Beaucoup plus de connaissances précises permettent aux enseignants de réagir, et ces derniers disposent d'outils pour mieux travailler avec les élèves.

Par ailleurs, un doctorant de Genève, originaire de Yaoundé, réalise sa thèse sur l'influence de nos formations sur les représentations des étudiants. Il y aura certainement un volume à ce sujet dans la collection « Formation et francophonie ».

François Grin

Dans quelle mesure l'expérience de Lucerne a-t-elle été reprise dans d'autres Hautes Écoles pédagogiques (HEP), notamment au nord-est de la suisse ?

Victor Saudan

Nous sommes allés voir nos collègues dans les autres HEP. Ils n'ont pas souhaité reproduire la même démarche que nous. Il y a aussi une question de rivalité. Mais les bons résultats que nous avons obtenus ont fait fleurir d'autres initiatives. Cette question a pris de l'importance dans les autres HEP.

Images et représentations des langues en contexte de mobilité académique

Deborah Meunier

Professeure de didactique du français langue étrangère
et seconde à l'Université de Liège

Cette communication porte sur les représentations linguistiques des étudiantes et étudiants internationaux universitaires¹, qui profitent des programmes de mobilité européens pour faire un séjour d'étude dans une université francophone. Je présenterai ici quelques exemples de la façon dont ces étudiants et étudiantes s'identifient via les images et les représentations normées du français qu'ils se forgent ou activent durant leur séjour à l'Université de Liège.

Nous verrons comment les représentations linguistiques vont participer d'un rapport dialectique entre l'individu et les groupes sociaux dont il fait l'expérience.

Lorsqu'on étudie dans une université étrangère, on ne pratique pas que la langue du pays d'accueil. Se forment ce qu'on appelle des « communautés crochets » (concept développé par Zygmunt Bauman au début des années 2000) : les étudiants et étudiantes vont « faire communauté » ponctuellement, le temps du séjour, autour de préoccupations communes, d'un statut commun, dans un espace-temps qu'ils partagent temporairement. Une expérience qui est vécue souvent dans plusieurs langues, pas seulement le français. Les sociologues qualifient souvent cette sociabilité de « conformiste », dans la distance qui se maintient avec les autochtones et l'agrégation par nationalités ou zones géographiques proches. Un phénomène qui s'observe dans d'autres situations de migration, et qu'on voyait déjà au Moyen Âge (cf. Verger, 1991, 2008).

(1) Cf. Meunier, D. (2015). Les étudiants Erasmus et la langue française. Représentations et pratiques langagières. *Français et Société*, 29, EME.

Ce phénomène se caractérise par son instabilité et certaines spécificités : les individus ne se connaissent pas systématiquement, la solidarité entre eux est de circonstance, passagère ; avec des affinités sélectives ; les valeurs sont contradictoires (alors qu'elles sont partagées dans un groupe) ; les savoirs sur les membres ne sont pas tous partagés du fait qu'il y a une forte diversité, linguistique et culturelle (Dervin, 2008, p. 156).

Il y a donc là une micro société avec ses normes, ses règles, ses dynamiques identitaires particulières, qui va participer de l'activation ou de l'élaboration des représentations linguistiques.

1. Les représentations : éléments de définition

Dia 1

« Les représentations, en tant qu'elles existent dans et par le discours, occupent une position dont la stabilité, si elle est parfois réalisée, n'est jamais définitivement acquise. »

(Py, 2000, p. 12)

« [...] mouvement dialectique entre la part “déterminée” et la part “en construction” qui rend opératoire les interventions et peut favoriser les évolutions » (Castelloti, 2000, p. 24).

« [...] entité cognitive (organisateur mental) qui fournit à l'individu un mode d'être en société (forme de connaissance du monde) construit ou activé en discours (formulée discursivement, de manière implicite ou explicite) » (Paveau, 2006, p. 56).

Je pars d'une conception dynamique des représentations, ce qui signifie que je les envisage comme des entités instables et contextualisées (Py, 2000, p. 12). Je tiens donc compte de la situation d'interlocution dans mes analyses, puisque j'ai accès à ces représentations via les discours des étudiants et étudiantes, en situation d'interview.

Par ailleurs, j'envisage leur dimension discursive, implicite ou explicite. Ce choix m'oblige à renoncer à la représentativité au profit d'approches plus qualitatives et situées. Celles-ci permettent d'observer comment se construisent discursivement la norme, la complexité et l'instabilité identitaire des locuteurs et locutrices qui sont « mobiles » dans leurs identifications à des communautés réelles ou imaginées. Les extraits d'interviews analysés ici sont issus d'une enquête menée auprès d'étudiants et étudiantes Erasmus en séjour à Liège².

Dia 2

24M- [...] le français a des connexions avec les langues romanes et pour les Allemands la langue- toutes les langues romanes sont très difficiles parce qu'il ne peut pas parler il n'a pas une langue romane pour langue maternelle. alors pour les Allemands c'est important d'apprendre une langue romane. [...] et c'est, je pense que c'est aussi un différente manière de penser un peu. pas trop mais pas comme le chinois mais c'est- chaque famille de langues a aussi une manière de penser. et la manière de penser de l'Angleterre ou l'anglais c'est un peu comme les Allemands, c'est un peu comme les néerlandophones c'est un famille.

(2) Pour une présentation détaillée de ma méthodologie, voir Meunier, 2015, p. 17-24.

Dans l'imaginaire linguistique des étudiantes et étudiants, toutes les langues n'ont pas le même statut, toutes ne peuvent pas servir de langue véhiculaire, toutes ne sont pas utiles. Il y aurait des langues dites « universelles » qui auraient un statut privilégié. Dans cette optique fonctionnaliste, il ne suffit pas de connaître plusieurs langues, encore faut-il connaître les « bonnes » langues.

Considérer l'utilité potentielle d'une langue suppose l'adoption d'une posture qui repose sur une logique de capitalisation du savoir : on apprend les langues parce que (et si) elles nous sont utiles, quand elles deviennent une plus-value sur le marché de l'emploi.

J'ai pu ainsi observer plusieurs principes de calcul d'utilité de la connaissance linguistique :

- ▶ le nombre de locutrices et locuteurs de la langue, natifs et non-natifs (son degré de *véhicularité* donc) ;
- ▶ la proximité géographique des locutrices et locuteurs qui parlent cette langue ; le français est important parce qu'il peut s'utiliser dans les pays francophones, et pas seulement en France. Et le fait de faire un séjour Erasmus en Belgique fait découvrir cette francophonie ;
- ▶ les possibilités de transfert interlinguistique pour l'apprentissage d'autres langues et l'intercompréhension, comme l'explique une étudiante allemande (voir dia 2) ;
- ▶ le statut de la nation dans laquelle est parlée cette langue sur la scène économique européenne et internationale, avec, en filigrane, les rapports de domination entre les langues sur ce marché.

Je voudrais faire ici deux parenthèses historiques que je trouve éclairantes pour mettre en perspective ces représentations et les dynamiques de classement/déclassement des langues.

Cette dimension instrumentale des langues n'est pas nouvelle ou propre à nos sociétés néolibérales « hypermobiles ». Elle était déjà centrale à l'époque d'Érasme, lequel n'était intéressé que par les langues lui donnant accès aux textes sacrés (le latin, le grec et l'hébreu) et donc susceptibles de lui être « utiles » dans ses investigations intellectuelles. Ainsi, la langue avait déjà cette vocation d'outil, mais plutôt herméneutique que communicatif.

Dans les nombreux récits de voyage qu'Érasme nous a laissés, on voit que la compétence communicative en italien lui importait peu. Il évoque les problèmes de compréhension rencontrés, lors de son séjour en Italie, mais il n'y voit pas là une motivation pour apprendre l'italien. Ainsi, ses compétences en langues restent celles d'un érudit plus que celles d'un communicateur, plus proche du polyglotte savant que du plurilingue compétent d'aujourd'hui.

Et si on fait un autre saut dans le temps, au 18^e siècle par exemple, on se trouve dans une époque où le français était une langue véhiculaire importante en Europe, et où le français avait cette double nature à la fois communicative et culturelle, qui n'était pas contradictoire à partir du moment où le français était pratiqué dans les cours aristocratiques européennes et n'en sortait pas. Marie-Anne Paveau explique que la « véhicularité de classe » du français de l'époque a donc finalement peu à voir avec la fonction véhiculaire actuelle des langues, qui, elle, réclame une certaine anonymisation/désidentification des langues, un désancrage culturel qui permet aux langues d'être instrumentalisées par des locuteurs et locutrices allophones sans complexe.

C'est par exemple le cas de l'anglais, qui se définit par sa véhicularité. Jacqueline Billiez a associé l'anglais à la notion de *langue-prothèse* (déterritorialisée). Elle explique que « sa fonction véhiculaire et l'absence d'investissement affectif dont [l'anglais] fait l'objet en font donc pour eux un instrument, une sorte de *langue-prothèse* qui s'ajoute à leurs outils de travail » (Billiez et al., 2002, p. 64).

Or le français est, au contraire de l'anglais, une langue souvent surinvestie affectivement par ses locuteurs et locutrices, perçue comme une langue de « culture », dotée, qui plus est, d'une tradition normative forte. Elle va en effet susciter des comportements prescriptifs et des discours métalinguistiques qui allient affect et souci de la correction linguistique, créant une certaine insécurité chez ses locutrices et locuteurs, d'autant plus quand ils sont allophones.

2. Le purisme linguistique

Dia 3

- une pratique qui se double d'un discours de règlementation de la langue et se fonde sur un système de valeurs superposant norme objective (l'usage) et norme subjective (le sentiment linguistique)
- des catégorisations d'ordre axiologique :
 - qualitatif (bon ⇔ mauvais ; correct ⇔ incorrect)
 - cognitif (logique ⇔ obscur ; facile ⇔ difficile)
 - esthétique (beau ⇔ laid ; hybride ⇔ pur)
 - pragmatique (utile ⇔ inutile ; compréhensible ⇔ incompréhensible)
 - social (vulgaire, paysan ⇔ aristocratique ; primitif ⇔ civilisé)

Les étudiants et étudiantes activent également des stéréotypes ethniques et sociaux qui participent de la mise à distance ou au contraire, de l'identification à une communauté, en faisant l'apologie de certaines pratiques ou en stigmatisant d'autres. La posture puriste va prescrire et proscrire au nom d'un idéal (voir les catégorisations axiologiques ci-dessus). La distinction sociale et ethnique se superpose à la distinction linguistique.

Cette posture puriste se manifeste par des comportements métalinguistiques de stigmatisation, l'intérêt pour un input natif, le rejet de l'accent étranger pour des raisons esthétiques, ou encore la peur d'être « contaminé » parce qu'on n'entend pas le « bon accent »...

J'ai émis l'hypothèse que la réflexion sur la norme linguistique était même suscitée, voire amplifiée, par l'expérience de mobilité : quelle pratique langagière est légitime et dans quel contexte ? Quelle variété de langue apprendre en priorité ?

Dia 4

- La langue est « pauvre et affreuse ».
- Les Erasmus sont des « hommes des cavernes » (Corpus écrit t0).
- 18M- c'est drôle de l'entendre et aussi de le faire mais je crois que c'est aussi un peu un problème pour les langues pures alors parce qu'on fait des mélanges et en fait on parle pas vraiment français on parle pas vraiment anglais et ça c'est peut-être un problème. (ER10Milt0)

Dans ces exemples, le ou la puriste condamne les pratiques langagières étudiantes au nom d'un idéal qui sera d'ordre esthétique (laideur, pureté) ou social (pauvreté, le caractère primitif/limité).

Par ailleurs, la pratique plurilingue est synonyme de confusion ; elle est dévalorisée par rapport à la norme monolingue.

3. La figure du natif

Dia 5

32M- j'ai toujours de la chance [rires] de parler en français avec les francophones (E- oui ?) oui je oui- [...] je préfère parler avec des gens francophones.

33E- pourquoi ?

34M- bon [rires] pour apprendre la langue, la langue CORRECTE et aussi l'accent (ER09MaIt0)

Ici, une étudiante compare les locuteurs et locutrices, et valorise la figure du locuteur compétent francophone : elle préfère parler français avec des francophones au nom d'un idéal de correction. Le francophone est le garant de la norme.

Cette étudiante a une représentation homogène de la langue qu'elle évalue qualitativement selon un axe prescriptif (« CORRECTE »), et de l'accent : tous deux sont accompagnés de marqueurs d'homogénéité (« la » et « l' ») qui nient la variation. Tous les francophones parlent correctement et ont un accent qu'il faut acquérir à leur contact. Et, implicitement, le français pratiqué comme langue véhiculaire est incorrect.

4. La variation francophone

Dia 6

22M- euh je préfère le français de France [ton géné] ben c'est // parce que moi je pense que le français des Belges c'est peut-être c'est plutôt le français de / mm champêtre / DONC [rires] / oh oui mais c'est comme ça je trouve ça amusant / et le Français- le Français il parle oui il parle comme le roi et tout ça oui. (ER09Ma1t1)

À la fin de son séjour, l'étudiante reconnaît la variation, mais de façon relative : la représentation reste homogène et territorialisée (le français de...), et le français parlé en Belgique est perçu comme moins légitime, tout au plus amusant.

L'étudiante stigmatise le parler des Belges et développe une attitude puriste fondée sur un classement social des façons de parler (parler populaire, paysan vs parler soutenu, de la bonne société). Ses évaluations reposent exclusivement sur des arguments de type *esthétique* et *idéologique*.

Son discours fait écho à un discours prescriptif plus large en vigueur depuis le 17^e siècle qui se fonde sur deux paramètres :

- 1) géographique : Paris comme lieu de référence ;
- 2) social : la bonne société, l'aristocratie comme classe de référence (Paveau et Rosier, 2008, p. 295). Deux normes *identitaires* (pour deux communautés linguistiques) émergent pour une seule langue.

Dia 7

20M2- [...] au début c'était difficile de comprendre quelle langue ils parlent [rires]. (ER09Ma2t1)

12M1- [...]et j'ai appris le français à l'école de professeur parisienne et elle parle un très bon français mais très strict français, français de la France. (ER09Mi1t0)

5. L'accent liégeois

Dia 8

47E- et qu'est-ce que tu penses du français que parlent les Belges ?

48V- et c'est / c'est vraiment chiant c'est pas joli je peux dire ça. parce l'accent aussi c'est très très marqué [...]

54V- c'est chiant (E- pourquoi ?) mais parce que c'est l'accent surtout que c'est vraiment très baraqui [rires] baraqui je crois c'est un mot liégeois. aussi c'est chiant c'est chiant

55E- pourquoi c'est chiant ?

56V- mais je crois pour l'accent parce que c'est trop fort pour moi. c'est avec (un) toujours c'est un peu vulgaire surtout dans le Carré tu peux écouter ça [rires] beaucoup de gens est (...) soul bourré soul (...) ivre [...] (ER10Velt1)

L'accent cristallise des représentations très normatives. Ici encore, les évaluations se succèdent : « c'est vraiment chiant », « c'est pas joli », « c'est très marqué ». L'étudiante associe l'accent à une certaine catégorie de locuteurs, des francophones liégeois ivres qu'elle a entendu parler dans « le Carré », quartier festif du centre-ville. Leur accent est qualifié d'« un peu vulgaire », catégorisations sociale et linguistique se superposant : l'individu est vulgaire, donc son parler aussi. Pour l'étudiante, cette construction catégorielle devient représentative du « locuteur liégeois » et, par extension, du « locuteur belge ».

Sa représentation s'inscrit dans un univers de discours stéréotypé plus large où l'accent liégeois est aussi stigmatisé par les francophones. Nous pensons aux travaux de Martine Garsou sur *L'image de la langue française chez les Belges* (1991) qui montrent que, pour 46 % des répondants et répondantes, « bien utiliser la langue française » signifie « parler sans accent » ; ou encore la recherche de Marie-Louise Moreau sur *Les Belges et la norme* (1999) où les accents belges régionaux sont jugés vulgaires, alors que les variétés françaises sont en général plus valorisées. Les locuteurs et locutrices dits « populaires » sont associés à des traits tels que la *grossièreté*, l'*impolitesse*, la *vulgarité*... auxquels le discours de notre étudiante fait écho.

Ces représentations sont la source d'un sentiment d'*insécurité linguistique* très répandu auprès des francophones de Belgique qui ont tendance à déprécier certaines variantes non légitimes par rapport au marché linguistique dominant.

Autre aspect intéressant : l'utilisation du terme « baraqui », très connoté, indique certes une certaine maîtrise de la variété lexicale (il s'agit d'un belgicisme), mais aussi d'une certaine culture discursive. En effet, le terme renvoie à un type de personnage de l'imaginaire social belge francophone : emprunté au wallon « baraki », « barakrèsse » (1. Forain, habitant d'une roulotte ; 2. Personnage peu fréquentable), le baraqui est défini comme une « personne de mise négligée, d'allure peu soignée » (« Ne t'habille pas ainsi, ça fait baraqui ! ») ou encore une « personne dont le comportement est peu recommandable » (Francard 2010, p. 48-49).

Son axiologie le rend potentiellement insultant (on va traiter quelqu'un de « baraqui »). Dans l'imaginaire populaire, le baraqui est une personne vulgaire, d'un milieu social défavorisé, qui n'a pas de manières, voire qui « le plus souvent, parle mal le français », si l'on prend une définition ordinaire postée sur le site *Wiktionnaire*. Comme le précise cette définition, le baraqui ne maîtrise pas les codes de la bonne société comme il n'en maîtrise pas son langage.

On voit que c'est via son évaluation de la langue que l'étudiante organise sa vision de la réalité sociale du pays d'accueil. Elle fait sienne une représentation de la communauté linguistique francophone belge dans laquelle elle a été immergée. On peut dire qu'elle a acquis une compétence « discursive » en s'appropriant ces représentations partagées.

6. La fonction identitaire de l'accent

Dia 9

- **Neutralisation**

14K- ben ça dépend de [rires] du pays parce que [...] par exemple les Espagnols et les Portugais ils parlent très mal [rires] très mal ils ont une prononciation terrible [...] pour moi aussi j'ai remarqué que il y a beaucoup de Belges qui me dit ah mais tu sembles pas italienne parce que la prononciation rappelle pas l'italienne alors ça va [rires] pour moi c'est un compliment ça. [...] (ER10K1lt1)

Cette fonction identificatoire de l'accent est particulièrement saillante dans mon corpus.

Plusieurs étudiants et étudiantes ont manifesté leur souhait de neutraliser leur accent. Notons que les cinq répondants et répondantes d'origine italienne ont mentionné spontanément leur désir d'« effacer » leur accent italien ou d'améliorer leur prononciation.

Le discours ci-dessus reflète une logique d'assimilation : il faudrait perdre son accent pour avoir une place légitime dans les échanges, dans la communauté. La représentation de l'étudiante se forge à partir de son expérience, qui acquiert une fonction de preuve. Elle a recours à un certain discours qui fait autorité, celui de Belges qu'elle cite « ah mais tu sembles pas italienne », à savoir des locuteurs et des locutrices qui ont une légitimité à ses yeux.

Dia 10

- **Acquisition**

18M2- [...] il parle avec un accent formidable donc comme ça je peux voler un petit peu de ça. (ER09Malt1)

- **Conservation**

50F- [...] moi j'aime pas beaucoup faire la prononciation française comme ça parce que ça me rend un peu bizarre, donc je parle français comme un Italien. [...] puis j'aime j'aime beaucoup la prononciation française mais pas faite par moi parce que je me sens, ça me gêne. (ER10F1t0)

D'autres veulent acquérir un accent. Dans le premier extrait (Acquisition), le terme « voler » indique un rapport de domination dans l'échange. L'étudiante n'identifie pas l'interaction avec un natif comme une situation d'enseignement/apprentissage où il y aurait une volonté de transmission. Elle s'approprie le savoir-faire de son interlocuteur, mais à son insu.

Dans le second extrait, l'étudiant veut au contraire conserver son accent italien. Adopter une prononciation française signifie se mettre en scène (l'étudiant nous dit ne pas aimer « faire la prononciation française »). Il ne s'agit donc pas d'acquérir une prononciation correcte ou de développer sa compétence orale, mais bien d'imiter, de mimer une prononciation.

Cette prononciation qu'il territorialise à répétitions (française) lui reste étrangère et il ne souhaite pas la faire sienne. Au contraire, il préfère « parler français comme un Italien » et mettre en avant ses caractéristiques sociolinguistiques (son accent ici) qui renforce son identification à sa communauté linguistique d'origine.

On pourrait penser dès lors que cette marque d'adhésion nationaliste va empêcher une intégration au groupe d'accueil. Or, d'après la sociolinguiste N. Michelis, ce fonctionnement aurait l'effet inverse : l'étudiant exploite un stéréotype linguistique qui lui permet d'être compétent « sociolinguistiquement » en se servant d'une image culturelle positive vis-à-vis de ses interlocuteurs et interlocutrices (les stéréotypes culturels liés aux Italiens auraient bonne presse chez les francophones – ce qui n'est pas le cas pour tous les locuteurs et locutrices). Michelis parle de « mise en scène à l'italienne » où l'italianité est accentuée et participe du bon déroulement de l'interaction verbale interculturelle (2009).

Le fait de parler avec un accent leur apporterait une certaine sécurité vis-à-vis de leurs interlocuteurs et interlocutrices qui les reconnaîtraient comme non francophones, et dès lors tolèreraient une certaine marge d'incompétence.

7. Conclusion

On a vu comment les représentations linguistiques ont un double rôle dans la construction identitaire des personnes : elles servent à la reconnaissance sociale entre les acteurs sociaux (identification ou discrimination) et à l'intégration au(x) groupe(s) (dans notre cas celui des Erasmus et/ou celui des autochtones).

Les locuteurs et locutrices se reconnaissent « dans la norme » du groupe, soit au contraire se sentent à l'écart, voire en insécurité linguistique.

On voit ainsi se dessiner une sorte de savoir partagé, de doxa commune au sujet des langues, en particulier du français, qui relèverait de la mémoire de la langue, d'un certain savoir méta qui précède ou s'élaborer dans l'expérience du séjour linguistique.

Les étudiants et étudiantes Erasmus pratiquent donc à leur façon le purisme, qui s'exprime notamment dans le souci de la correction et plus généralement l'appel à des figures prototypiques du bien parler, incarnées dans notre contexte par le natif, l'enseignant, le locuteur français de France.

L'expérience de mobilité Erasmus est donc un espace propice à la réflexion métalinguistique, où le processus de légitimation de la variation linguistique entre en conflit avec un imaginaire normatif, linguistique et social, qui va être déterminant dans l'apprentissage linguistique.

L'image du « locuteur natif francophone » comme modèle ne se trouve pas que chez nos étudiants et étudiantes mobiles. Elle est relayée à différents niveaux de discours et guident nos actions : les locuteurs modèles « franco-français » dans les manuels de français langue étrangère, le profil « natif » et l'accent « authentique » des enseignantes et enseignants de FLE engagés dans certains centres de langues ; des choix politiques et éducatifs qui participent de cette idéalisation et de la construction idéologique de la langue française.

8. Références bibliographiques

- ◆ Auger, N., Dervin, F. et Suomela Salmi, E. (2008). *Pour une didactique des imaginaires dans l'enseignement : apprentissage des langues étrangères*. L'Harmattan.
- ◆ Balibar, R. (1974). *Les français fictifs*. Hachette littérature.
- ◆ Bauman, Z. (2004). *Identity*. Polity Press.
- ◆ Billiez, J., Galligani, S., Lucci, V., Masperi, M., Millet, A., Trimaille, C. (2002). Représentations sociales, pratiques langagières et questions identitaires chez des sujets plurilingues. Dans V. Castellotti et D. Robillard (éd.), *France, pays de contacts de langues* (tome 1, p. 59-78). Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain.
- ◆ Castellotti, V. (dir.) (2001). *D'une langue à d'autres : pratiques et représentations*. Presses universitaires de Rouen et du Havre.
- ◆ Defays, J.-M. et Meunier, D. (coord.) (2012). La mobilité académique : discours, apprentissages, identités, *Le discours et la langue*, 3(2).
- ◆ Dervin, F. (2008). *Métamorphoses identitaires en situation de mobilité*. Presses universitaires de Turku.
- ◆ Francard, M., Geron, G., Wilmet, R. et Wirth, A. (2010). *Dictionnaire des belgicismes*. De Boeck, Duculot.
- ◆ Garsou, M. (1991). L'image de la langue française. Enquête auprès des Wallons et des Bruxellois. *Français et Société*, 1. EME.
- ◆ Meunier, D. (2013). Les représentations linguistiques des étudiants Erasmus et la vision plurilingue européenne : normes, discours, apprentissages [thèse de doctorat]. Université de Liège et Université Libre de Bruxelles.
- ◆ Meunier, D. (2015). Les étudiants Erasmus et la langue française. Représentations et pratiques langagières. *Français et Société*, 29. EME.
- ◆ Meunier, D. et Rosier, L. (2014). Quand le savoir s'emmêle... La construction discursive de la norme chez les locuteurs non experts. *Carnets du Cediscor*, 12, 99-113.
- ◆ Meunier, D. (2018). Apprendre les langues durant un séjour Erasmus : la compétence plurilingue entre normes et pratiques. Dans M.-F. Narcy-Combès et C. Joeffrion (éd.), *Contributions au développement de perspectives plurilingues en éducation et formation. Des représentations aux dispositifs pour une meilleure prise en compte de la diversité* (p. 51-74). Presses universitaires de Rennes.
- ◆ Michelis, N. (2009). Stéréotypes linguistiques et « mise en scène à l'italienne » dans une rencontre franco-italienne. *Synergies Italie*, 5, 19-27.
- ◆ Paveau, M.-A. (2006). *Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition*. Presses Sorbonne Nouvelle.
- ◆ Paveau, M.-A. et Rosier, L. (2008). *La langue française. Passions et polémiques*. Vuibert.
- ◆ Paveau, M.-A. (2010). L'amour du français. Passions langagières et marquages sociaux. Dans F. Dervin (éd.), *Linguas francas. La véhicularité linguistique pour vivre, travailler, étudier* (p. 27-48). L'Harmattan.
- ◆ Py, B. (2000). Représentations sociales et discours. Questions épistémologiques et méthodologiques. *Tranel*, 12, 5-20.
- ◆ Verger, J. (1991). La mobilité étudiante au Moyen Âge. *Histoire de l'éducation*, 50, 65-90.
- ◆ Verger, J. (2008). La circulation des étudiants dans l'Europe médiévale. *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, 42. doi.org/10.4000/ccrh.3429



Échanges

Leyla Tielemans

Je voudrais prendre dix secondes pour appuyer le dernier commentaire en exagérant le trait. Il y a des établissements à l'étranger dans lesquels les professeurs natifs sont ouvertement mieux rémunérés que les professeurs locaux. Ça montre la grande disparité de considération entre les professeurs natifs et non-natifs.

Deborah Meunier

Oui, et puis même la catégorie de locuteurs natifs qui n'est pas interrogée, qui est utilisée comme ça, et qui active des tas de représentations en elle-même.

Victor Saudan

Par rapport à ça, on peut montrer que, là derrière, il y a une représentation rigoriste de l'acquisition de la langue étrangère. Le professeur natif va tenir un discours parfait, qui ne laissera pas de traces négatives dans l'interlangue. Donc ça s'explique également à partir des modèles théoriques de l'acquisition. Par ailleurs, je voulais dire qu'on a fait plus ou moins les mêmes constats au niveau du secondaire et du lycée secondaire 2, par rapport à tout ce qui concerne la mobilité, etc. On a réussi dans certains cas à montrer aux organisateurs qu'il vaut mieux investir un peu plus d'argent pour avoir un accompagnement de ces expériences au lieu de laisser... En fait, il y a là aussi une sorte d'idée, une représentation faite de la mobilité et ça va tout seul. Et on le voit très bien, ce n'est pas vrai. Pour certains et certaines qui arrivent à le faire, ça va bien, mais beaucoup sont dépassés, et il y a même régression dans les stéréotypes. On doit améliorer ça, il faudrait un cadrage.

Deborah Meunier

Oui, il y a un renforcement, même après le séjour, c'est ce que beaucoup d'études ont montré, y compris la mienne. L'expérience renforce évidemment certains stéréotypes, bien sûr, parce qu'il n'y a pas d'accompagnement. Toutefois, la réflexion se met en place, avec bien sûr des interventions comme je l'ai fait ici. Mes interviews avec les étudiants pendant mes enquêtes ont permis d'activer toute cette réflexion-là. Mais ce n'est pas quelque chose qui est nécessairement proposé encore actuellement, même dans l'université où je travaille.

Ginette Galarneau

Vous avez aussi mené des études en contexte migratoire, un contexte différent de celui d'étudiants en séjour. Est-ce que la question de l'accent a autant d'importance quand on est «en place» ? Par exemple, je migre en Belgique, j'y vivrai donc je vais adopter l'accent des gens que je côtoie.

Deborah Meunier

C'est une question très intéressante. Non, les enjeux ne sont pas les mêmes, les projets ne sont pas du tout les mêmes. Ce n'est pas quelque chose qui est revenu de la même façon. En contexte de mobilité étudiante, on est confronté à des étudiants hyper scolarisés. Mais chez des personnes qui sont dans une expérience de survie dans le milieu d'accueil, les représentations seront très différentes. Il s'agit de personnes qui ont des parcours migratoires parfois très complexes. Elles ne vont pas forcément rester en Belgique et donc, pour elles, il n'y a pas d'enjeu lié à l'apprentissage du français. C'est un projet de vie, voire de survie qui est lié à la migration. Malheureusement, je n'ai plus le temps de développer.

Ginette Galarneau

Je vous donnerai un exemple : dans le réseau anglophone d'éducation au Québec par exemple, on va rechercher des professeurs qui ont l'accent de France et qui ne sont pas des Québécois natifs.

Deborah Meunier

Ça confirme en effet ce qu'on vient d'aborder tout à l'heure.

Ginette Galarneau

Merci encore, Deborah Meunier.

Bibliographie¹

- ◆ Abric, J.-C. (1994). Les représentations sociales : aspects théoriques. Dans J.-C. Abric (dir.), *Pratiques sociales et représentations* (p. 11-36). Presses Universitaires de France.
- ◆ Abric, J.-C. (1994). *Pratiques sociales et représentations*. Presses Universitaires de France.
- ◆ Académie de la transformation numérique. (2022). Portrait numérique des régions du Québec. Enquête NETendances.
- ◆ Auger, N., Dervin, F. et Suomela Salmi, E. (2008). *Pour une didactique des imaginaires dans l'enseignement : apprentissage des langues étrangères*. L'Harmattan.
- ◆ Bacha, Y., & Menguellat, H. (2020). Représentations des enseignants sur l'intégration de la langue de référence en classe de FLE. *Litera : Journal of Language, Literature and Culture Studies*, 30(1), 199-221. doi.org/10.26650/LITERA2020-0031
- ◆ Balibar, R. (1974). *Les français fictifs*. Hachette littérature.
- ◆ Bauman, Z. (2004). *Identity*. Polity Press.

(1) Les références ont été formatées selon les directives du style de citation APA (7^e édition).

- ◆ Baxter, J. (2016). Positioning language and identity. Dans Preece S., *The Routledge Handbook of Language and Identity* (p. 34-49). Routledge.
- ◆ Bermingham, N. (2018). Double new speakers? Language ideologies of immigrant students in Galicia. Dans C. Smith-Christmas, N. P. Ó Murchadha, M. Hornsby et M. Moriarty, *New speakers of minority languages* (p. 111-130). Palgrave Macmillan.
- ◆ Billiez, J., Galligani, S., Lucci, V., Masperi, M., Millet, A., Trimaille, C. (2002). Représentations sociales, pratiques langagières et questions identitaires chez des sujets plurilingues. Dans V. Castellotti et D. Robillard (éd.), *France, pays de contacts de langues* (tome 1, p. 59-78). Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain.
- ◆ Bucholtz, M. (2004). Styles and stereotypes: the linguistic negotiation of identity among Latin American youth. *Pragmatics*, 14(2), 127-147.
- ◆ Bucholtz, M. et Hall K. (2005). Identity and interaction: a sociocultural linguistic approach. *Discourse studies*, 7, 585-614.
- ◆ Cameron D., (2005). Language, gender and sexuality: current issues and new directions. *Applied Linguistics*, 26, 482-502.
- ◆ Castellotti, V. (dir.) (2001). *D'une langue à d'autres : pratiques et représentations*. Presses universitaires de Rouen et du Havre.
- ◆ Castellotti, V., Moore, D. (2002). *Représentations sociales des Langues et Enseignements : guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe : de la diversité Linguistique à l'éducation plurilingue*. Conseil de l'Europe, Division des politiques linguistiques.
- ◆ Chalier, M. (2019). La norme de prononciation québécoise en changement (1970-2008) ? L'affrication de /t, d/ et l'antériorisation de /ã/ chez les présentateurs des journaux télévisés de Radio-Canada. *Revue canadienne de linguistique*, 64(3), 407-443.
- ◆ Chalier, M. (2021). *Les normes de prononciation du français : une étude perceptive panfrancophone*. De Gruyter.
- ◆ Chiss, J. (2009). Les humanités entre langue, littérature et culture. *Le français aujourd'hui*, 167, 27-33. doi.org/10.3917/lfa.167.0027
- ◆ Commission européenne (2012). Les Européens et leurs langues [rapport]. *Eurobaromètre spécial*, 386.

- ◆ Corbeil, J.-C. (2007). *L'embarras des langues : origine, conception et évolution de la politique linguistique québécoise*. Québec Amérique.
- ◆ Debono M., (2013). Pragmatique, théorie des actes de langages et didactique des langues-cultures. Histoire, arrière-plans philosophiques, conséquences et alternatives. Dans Castelloti, V., *Le(s) français dans la mondialisation*. Éditions Modulaires Européennes, 423-447.
- ◆ Defays, J.-M. et Meunier, D. (coord.) (2012). La mobilité académique : discours, apprentissages, identités, *Le discours et la langue*, 3(2).
- ◆ Deleuze, G. et Guattari, F. (1980). *Capitalisme et schizophrénie. Mille plateaux*. Les éditions de minuit.
- ◆ Dervin, F. (2008). *Métamorphoses identitaires en situation de mobilité*. Presses universitaires de Turku.
- ◆ Dugin, A.G. [Дугин А.Г.] (2014). Ethnosoziology [Этносоциология]. Moscou : Akademichesky project [Москва : Академический проект].
- ◆ Dugin, A.G. [Дугин А.Г.] (2019). Postfilosofia [Постфилософия]. Moscou : Akademichesky project [Москва : Академический проект].
- ◆ Dumont, L. (1977). *Homo Aequalis*. Gallimard.
- ◆ Durkheim, E. (1898). Représentations individuelles et représentations collectives. *Revue de Métaphysique et de Morale*, tome VI.
- ◆ Durkheim, E. (1960 [1912]). *Les formes élémentaires de la vie religieuse*. Presses Universitaires de France.
- ◆ Francard, M., Geron, G., Wilmet, R. et Wirth, A. (2010). *Dictionnaire des belgicismes*. De Boeck, Duculot.
- ◆ García, O. et Wei, L. (2014). *Translanguaging: language, bilingualism and education*. Palgrave Macmillan.
- ◆ Gardner, R. C., & Lambert, W. E. (1972). *Attitudes and Motivation in Second-language Learning*. Newbury House Publishers.
- ◆ Garsou, M. (1991). L'image de la langue française. Enquête auprès des Wallons et des Bruxellois. *Français et Société*, 7. EME.

- ◆ Hagi, V. (2020). *Du répertoire langagier vers les représentations sur les langues par l'écriture autoréflexive. Proposition d'analyse pour le contexte d'une école secondaire de Roumanie* [thèse soutenue sous la direction de Monica Vlad]. Université Ovidius de Constanța.
- ◆ Hambye, P. (2009). Plurilinguisme et minorisation en Belgique : d'étranges rapports aux langues « étrangères ». *Langage et société*, 129, 29-46.
- ◆ Hardt-Dhatt, K. (1982). *Les attitudes face à l'utilisation de l'anglais et du français chez les travailleurs francophones dans trois entreprises de production à Québec*. Office de la langue française.
- ◆ Heller, M. (2011). La francophonie et ses contradictions : multiples positions, multiples intérêts. *Sociolinguistic Studies*, 5(3), 423–439.
- ◆ Houdebine-Gravaud, A.-M. (2002). L'imaginaire linguistique : un niveau d'analyse et un point de vue théorique. Dans A.-M. Houdebine-Gravaud (éd.), *L'imaginaire linguistique* (p. 9-21). L'Harmattan.
- ◆ Ishikawa, F. (2009). Impact des motivations sur le développement de la L2 en interaction didactique : représentations en français langue étrangère. *Lidil*, 40, 49-69. doi.org/10.4000/lidil.2919
- ◆ Janssens, R. (2018). *Meertaligheid als opdracht : Een analyse van de Brusselse taalsituatie op basis van taalbarometer 4*. Uitgeverij VUBPRESS.
- ◆ Jodelet, D. (1989). *Représentations sociales. Un domaine en expansion*. Presses Universitaires de France.
- ◆ Jodelet, D. (2003). Représentations sociales : un domaine en expansion. Dans D. Jodelet (éd.), *Les représentations sociales* (p. 45-78). Presses Universitaires de France. doi.org/10.3917/puf.jodel.2003.01.0045
- ◆ Jørgensen, J. N., Karrebæk, M. S., Madsen, L. M. et Møller, J. S. (2011). Polylanguaging in superdiversity. *Diversities*, 13(2), 23-37.
- ◆ Krimpogianni, K. (2020). Representations as Metalinguistic Macro-Awareness: An Experiment on 11-12 Years Old Greek Students within the Framework of Pluralistic Approaches. *Sustainable Multilingualism*, 17(1), 711-01. doi.org/10.2478/sm-2020-0014
- ◆ Laberge, S. et Chiasson-Lavoie, M. (1971). Attitudes face au français parlé à Montréal et degrés de conscience de variables linguistiques. Dans R. Darnell (dir.), *Linguistic Diversity in Canadian Society* (p. 89-126). Linguistic Research.

- ◆ Lambert, W. E., Hodgson, R. C., Gardner, R. C. et Fillenbaum, S. (1960). Evaluational Reactions to Spoken Languages. *Journal of Abnormal and Social Psychology*, 60(1), 44-51.
- ◆ Léglise, I. (2018). Pratiques langagières plurilingues et frontières de langues. Dans M. Auzanneau et L. Greco (éd.), *Dessiner les frontières* (p. 143-169). ENS Éditions.
- ◆ Groupe Léger (2021). *Langue de travail et situation du français : sondage auprès des Québécoises et des Québécois*. Rapport préparé pour la Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec. Groupe Léger.
- ◆ Léglise, I. (2018). Pratiques langagières plurilingues et frontières de langues. Dans M. Auzanneau et L. Greco (éd.), *Dessiner les frontières* (p. 143-169). ENS Éditions.
- ◆ Leguay, T., Duchesne, A. (1989). *L'obsolète Dictionnaire des Mots Perdus*. Larousse.
- ◆ Martineau, F., Remysen, W. et Thibault, A. (2022). *Le français au Québec et en Amérique du Nord*. Éditions Ophrys.
- ◆ Maurais, J. (2008). *Les Québécois et la norme : l'évaluation par les Québécois de leurs usages linguistiques*. Office québécois de la langue française.
- ◆ McAndrew, M. (2010). *Les majorités fragiles et l'éducation : Belgique, Catalogne, Irlande du Nord, Québec*. Presses de l'Université de Montréal.
- ◆ Melo-Pfeifer, S., & Pinto, S. (2009). Évolution des images du FLE à l'université : une étude de cas au Portugal. *Recherches en didactique des langues et des cultures*, 6(1), 153-171. doi.org/10.4000/rdlc.2112
- ◆ Meunier, D. (2013). *Les représentations linguistiques des étudiants Erasmus et la vision plurilingue européenne : Normes, discours, apprentissages* [thèse de doctorat, ULB - Université Libre de Bruxelles].
- ◆ Meunier, D. (2013). *Les représentations linguistiques des étudiants Erasmus et la vision plurilingue européenne : normes, discours, apprentissages* [thèse de doctorat, Université de Liège et Université Libre de Bruxelles].
- ◆ Meunier, D. (2015). Les étudiants Erasmus et la langue française. Représentations et pratiques langagières. *Français et Société*, 29. EME.

- ◆ Meunier, D. (2018). Apprendre les langues durant un séjour Erasmus : la compétence plurilingue entre normes et pratiques. Dans M.-F. Narcy-Combès et C. Joeffrion (éd.), *Contributions au développement de perspectives plurilingues en éducation et formation. Des représentations aux dispositifs pour une meilleure prise en compte de la diversité* (p. 51-74). Presses universitaires de Rennes.
- ◆ Meunier, D. et Rosier, L. (2014). Quand le savoir s'emmêle... La construction discursive de la norme chez les locuteurs non experts. *Carnets du Cediscor*, 12, 99-113.
- ◆ Meyer, J. W., Boli, J., Thomas, G. M. et Ramirez, F. O. (2012). World society and the Nation-State. Dans F. J. Lechner, F. J. et J. Boli, *The globalization reader* (4^e édition, p. 79-87). Wiley-Blackwell.
- ◆ Michelis, N. (2009). Stéréotypes linguistiques et « mise en scène à l'italienne » dans une rencontre franco-italienne. *Synergies Italie*, 5, 19-27.
- ◆ Moreau, M. L., Brichard, H., et Dupal, C. (1999). *Les Belges et la norme : Analyse d'un complexe linguistique*. Duculot.
- ◆ Moscovici, S. (2003). Des représentations collectives aux représentations sociales : éléments pour une histoire. Dans : D. Jodelet (éd.), *Les représentations sociales* (p. 79-103). Presses Universitaires de France. doi.org/10.3917/puf.jodel.2003.01.0079
- ◆ Müller, J. (2022). *Le multilinguisme en France aujourd'hui : opinion, usages, pratiques 2021*. CRÉDOC.
- ◆ Müller, J. (2022). *Perceptions de la langue française et de la francophonie : focus sur l'utilisation des langues étrangères dans le cadre professionnel*. CRÉDOC.
- ◆ Muller, N. (1998). « *L'allemand, c'est pas du français !* » : enjeux et paradoxes de l'apprentissage de l'allemand. Institut de recherche et de documentation pédagogique.
- ◆ Ó Murchadha, N. P., Hornsby, M., Smith-Christmas, C. et Moriarty, M. (2018). New speakers, familiar concepts? Dans C. Smith-Christmas, N. P. Ó Murchadha, M. Hornsby et M. Moriarty, *New speakers of minority languages* (p. 1-22). Palgrave Macmillan.
- ◆ Oakes, L. (2010). Lambs to the Slaughter? Young Francophones and the Role of English in Quebec Today. *Multilingualia*, 29, 265-288.

- ◆ Oakes, L. (2018, aout). Pluricentric linguistic justice: a normative approach to linguistic authority across national boundaries. [Communication]. Multidisciplinary approaches in language policy and planning Conference, Toronto, Canada.
- ◆ Office québécois de la langue française. (2024). *Langue de l'espace public au Québec en 2022*. L'Office.
- ◆ Office québécois de la langue française. (2023). *Langue française au Québec : usages et comportements des 18 à 34 ans en 2021. Fascicule 3, Langue des pratiques culturelles et de la scolarisation*. L'Office.
- ◆ Office québécois de la langue française. (2022). *Données du recensement sur les langues utilisées au travail au Québec en 2021*. L'Office.
- ◆ Office québécois de la langue française. (2021). *Langues utilisées dans diverses situations de travail au Québec en 2018*. L'Office.
- ◆ Office québécois de la langue française. (2019). *Langue d'accueil et langue de service dans les commerces de la RMR de Montréal en 2018 : perceptions et comportements de la clientèle*. L'Office.
- ◆ Olivier, C.-É. (2017). *Langue et éducation au Québec : enseignement collégial*. Office québécois de la langue française.
- ◆ Organisation internationale de la Francophonie. (2022). *La langue française dans le monde 2019-2022*. Gallimard.
- ◆ Paveau, M.-A. (2006). *Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition*. Presses Sorbonne Nouvelle.
- ◆ Paveau, M.-A. (2010). L'amour du français. Passions langagières et marquages sociaux. Dans F. Dervin (éd.), *Linguas francas. La véhicularité linguistique pour vivre, travailler, étudier* (p. 27-48). L'Harmattan.
- ◆ Paveau, M.-A. et Rosier, L. (2008). *La langue française. Passions et polémiques*. Vuibert.
- ◆ Py, B. (2000). Représentations sociales et discours. Questions épistémologiques et méthodologiques. *Tranel*, 12, 5-20.
- ◆ Rampton, B. et Charalambous, C. (2012). Crossing. Dans A. Creese, A. Blackledge et M. Martin-Jones, *The Routledge handbook of multilingualism* (p. 482-498). Routledge.

- ◆ Remysen, W. (2010). La politique linguistique des médias publics au Québec et en Flandre : de quelle conception de la langue est-il question ? Dans W. Remysen et D. Vincent (dir.), *Hétérogénéité et homogénéité dans les pratiques langagières : mélanges offerts à Denise Deshaies* (p. 115-150). Presses de l'Université Laval.
- ◆ Remysen, W. (2011). L'application du modèle de l'IL à des corpus écrits : le cas des chroniques de langage dans la presse québécoise. *Langage et société*, 135, 47-65.
- ◆ Remysen, W. et Rheault, A.-H. (2023). La linguistique populaire dans la Romania : le français au Québec. Dans L. Becker, S. Herling et H. Wochele (dir.), *Manuel de linguistique populaire* (p. 423-447). De Gruyter.
- ◆ Remysen, W. et Vincent, N. (2023). Jean-Claude Corbeil (1932-2022) : le destin de la langue française au Québec. Dans *Les 100 ans de l'Acfas : 50 portraits de chercheurs et chercheuses* (p. 156-159). Éditions Cardinal.
- ◆ Robertson, R. (2012). Globalization as a problem. Dans F. J. Lechner, F. J. et J. Boli, *The globalization reader* (4^e édition, p. 88-94). Wiley-Blackwell.
- ◆ Roy, S. (2003). Bilingualism and standardization in a Canadian call center: Challenges for a Linguistic Minority Community. Dans R. Bayaley et S. R. Schecter, *Language Socialization in Bilingual and Multilingual Societies* (p. 269-285). Multilingual Matters.
- ◆ Soucy G. (2000). *La petite fille qui aimait trop les allumettes*, Seuil.
- ◆ Stanga, A. (2021). *Different Perspectives on Plurilingualism. Attitudes towards languages in a Rural Community in Romania* [mémoire de master sous la direction de Lavinia Nadrag]. Université Ovidius de Constanța.
- ◆ Tiana Razafindratsimba, D. (2018). Plurilinguisme et gestion des langues à Madagascar : une problématique et une nécessité. Dans E. Dagaut, V. Randriamarotsimba, V. Ranaivo (coord), *Appui à la réflexion sur l'élaboration d'une politique linguistique éducative à Madagascar* [actes du séminaire universitaire] (p. 55-70). MAPEF.
- ◆ Tiana Razafindratsimba, D. (2020). *Idéologie linguistique en contexte plurilingue. Pistes de réflexion sur l'exemple de Madagascar*. Dossier pour l'Habilitation à Diriger des Recherches. Université Rennes 2.

- ◆ Tiana Razafindratsimba, D. (2023). Intervention sociale et changement de paradigme dans la gestion de la pluralité linguistique à Madagascar. Dans M. Eyquem (Dir.), *Hétérogénéité linguistique et culturelle dans l'espace indianocéanique. Permanence et émergence* (p. 319-338). EME.
- ◆ Tielemans, L. (2023). Les représentations linguistiques comme outils du professeur et du didacticien : le cas des étudiants de langues de l'Université Libre de Bruxelles. *Travaux de linguistique*, 86, 33-58.
- ◆ Tremblay, L. (1990). Attitudes linguistiques et perception sociale de variables phonétiques. *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, 9(3), 197-221.
- ◆ Vahou, K. (2019). La Côte d'Ivoire et ses langues françaises : conflit entre le standard et le nouchi. Dans K. T. Kossonou (éd.), *Les parlers urbains africains au prisme du plurilinguisme : description sociolinguistique* (tome 1, p. 287-298). doi.org/10.3917/oep.kosso.2019.01.0287
- ◆ Verger, J. (1991). La mobilité étudiante au Moyen Âge. *Histoire de l'éducation*, 50, 65-90.
- ◆ Verger, J. (2008). La circulation des étudiants dans l'Europe médiévale. *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, 42. doi.org/10.4000/ccrh.3429
- ◆ Vlad, M. (2019). La didactique du FLE en contexte roumain : une discipline en quête de légitimité. *Le Français dans le Monde, Recherches et applications*, 66, CLE-International.
- ◆ Vlad, M. (2019). Les discours biographiques sur les langues : l'inscription symbolique du rapprochement et de la distance. Dans M. Causa et S. Stratilaki-Klein (dir.), *Distance(s) et didactique des langues* (p. 107-122). EME.
- ◆ Zimman, L. (2017). Gender as stylistic bricolage: Transmasculine voices and the relationship between fundamental frequency and /s/. *Language in Society*, 46, 339-370.

Biographie des intervenants et intervenantes et des membres des délégations

Mélissa FORT

(membre de la délégation française et conférencière)

Mélissa Fort est chargée de mission pour l'emploi du français dans le secteur public au sein de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF, Ministère de la Culture). Agrégée de lettres modernes, elle a enseigné dans différents établissements de l'enseignement secondaire avant de rejoindre le ministère des Affaires sociales pour des missions relevant de la sphère éducative et sociale. Elle a travaillé sur la politique familiale, la protection de l'enfance, et exercé des responsabilités d'encadrement au service en charge des politiques d'égalité entre les femmes et les hommes, plus particulièrement sur les politiques gouvernementales de lutte contre les violences faites aux femmes. Elle a rejoint la Délégation générale à la langue française et aux langues de France en 2021.

Ginette GALARNEAU

(membre de la délégation québécoise, conférencière et présidente de la session 3, 2^e partie)

Titulaire d'un baccalauréat en communication, d'une maîtrise en sociologie du travail et d'un diplôme en administration publique de l'École nationale d'administration publique, Ginette Galarneau est présidente-directrice générale de l'Office québécois de la langue française (OQLF) et présidente de la Commission de toponymie depuis le 11 février 2019. Avant son arrivée à l'Office et à la Commission, elle était membre et présidente de l'Office de la protection du consommateur depuis 2014. Madame Galarneau a également occupé divers postes de dirigeante au sein de ministères et organismes de la fonction publique québécoise.

François GRIN

(membre de la délégation suisse romande, président de la session 2)

François Grin a enseigné à l'Université de Montréal, à la University of Washington à Seattle, à l'Université de la Suisse italienne et à l'Université de Genève. Il a travaillé comme directeur adjoint du Service de la recherche en éducation du Département de l'instruction publique du Canton de Genève et en 2003, il a été nommé professeur d'économie à la Faculté de traduction et d'interprétation de l'Université de Genève, où il dirige l'Observatoire Économie - Langues-Formation (ÉLF). François Grin s'est spécialisé en économie des langues, économie de l'éducation, et en évaluation des politiques publiques dans ces domaines. Il a travaillé comme expert, consultant ou conseiller auprès d'autorités nationales ou régionales, notamment en Suisse, France, Espagne, Irlande et Nouvelle-Zélande, ainsi que pour des organisations internationales (Commission européenne, Conseil de l'Europe, World Bank Institute, Agence universitaire de la Francophonie) ou des organisations non-gouvernementales. François Grin est l'actuel président de la Délégation à la langue française de Suisse romande. Il est officier de l'ordre des Arts et des Lettres.

Deborah MEUNIER

(conférencière)

Deborah Meunier enseigne la didactique du français langue étrangère et seconde à l'Université de Liège. Ses recherches portent sur l'enseignement et l'appropriation du français en contexte migratoire, et sur le développement des compétences littéraciques des personnes allophones, à l'école et à l'université.

Alexei PRIKHODKINE

(conférencier)

Alexei Prikhodkine est chargé d'enseignement à l'École de langue et de civilisation françaises (ELCF) de l'Université de Genève. Ses travaux de recherche portent sur l'appropriation de la variation sociolinguistique, avec un focus sur les processus idéologiques impliqués dans la construction de locuteur légitime. Il est notamment auteur de *Dynamique normative du français en usage en Suisse romande* et coéditeur de *Responses to Language Varieties. Variability, Processes and Outcomes*.

Jean PRUVOST

(conférencier)

Professeur des universités émérite et directeur éditorial des éditions Honoré Champion et des Études de linguistique appliquée, Jean Pruvost a créé l'annuelle Journée des dictionnaires. Prix international de linguistique Logos (*Dictionnaires et nouvelles technologies*, 2000, PUF), Prix de l'Académie française (*Les dictionnaires français*, 2006, Ophrys), il est l'auteur de 5 000 chroniques de langue radiophoniques et de plus de cinquante livres dont deux *Que sais-je ?*, le *Dico des dictionnaires*, *Les Secrets des mots*. En 2019, lui étaient décernés le prix Émile Littré et, par l'Académie française, la Grande Médaille de la Francophonie.

Francine QUÉMÉNER

(membre de la délégation de l'OIF et conférencière)

Francine Quéméner est spécialiste de programme au sein de l'Observatoire de la langue française de l'OIF, et est également chargée du programme de politiques linguistiques. Elle a une formation universitaire en Lettres et civilisations hispaniques, en didactique du FLE, ainsi qu'en politique et coopération linguistique éducative. Après une quinzaine d'années d'expérience à l'international (Espagne, Slovaquie, et surtout Mexique et Sénégal,

principalement pour la coopération bilatérale française), Francine Quéméner a rejoint la coopération multilatérale en 2014 pour la Francophonie universitaire, pour coordonner les projets régionaux du Bureau Afrique de l'Ouest de l'AUF, puis accompagner le projet de coopération éducative IFADEM. Elle a rejoint en 2017 la Direction « Langue française et diversité des cultures francophones » (DLC) de l'OIF en tant que spécialiste de programme. Elle a coécrit les éditions 2018 et 2022 de *La langue française dans le monde* ainsi que le 7^e document de suivi du *Vade-mecum sur le français dans les organisations internationales*.

Wim REMYSEN

(conférencier)

Wim Remysen (doctorat en linguistique, Université Laval) est professeur titulaire à l'Université de Sherbrooke où il enseigne la sociolinguistique et l'histoire du français. Ses recherches portent sur la variation et le changement du français en usage au Québec, sur les représentations linguistiques des Québécois ainsi que sur la lexicographie québécoise. Il dirige le Centre de recherche interuniversitaire sur le français en usage au Québec (CRIFUQ) et il est responsable du Fonds de données linguistiques du Québec (FDLQ). Il codirige la revue *Circula*, consacrée à l'étude des idéologies linguistiques dans les communautés de langue romane.

Victor SAUDAN

(conférencier)

Victor Saudan a fait des études de linguistique et littérature française et allemande à Genève, Bâle, Berlin et Paris, et a soutenu en 2004 sa thèse de doctorat en psycho- et sociolinguistique sur les processus d'apprentissage des langues et cultures étrangères.

Professeur en linguistique française et études francophones entre 2003 et 2020 à l'Université de Bâle et à la Haute École pédagogique de Lucerne, il a reçu les Palmes académiques du Gouvernement français en 2005 et 2017 pour la création du Réseau francophonieS et son engagement pour les cultures francophones.

Parallèlement à sa carrière académique, Victor Saudan explore depuis 1985 l'écriture expérimentale et poétique, notamment avec des peintres, graveurs, photographes, musiciens et danseurs (*Avoir lieu être lieu ; Transcription du paysage*) ; avec Agnès Fernex, il crée des livres d'artistes (*Le livre pauvre*, 2022). Il a publié trois recueils de poésie (*Ancrages* ; *Intervalles* ; *Lieux-Dits*) aux Éditions du Petit Véhicule à Nantes et publie régulièrement des textes dans la *Revue Alsacienne de Littérature* et dans la revue internationale en ligne *Francopolis*.

Paul de SINETY

(membre de la délégation française, président de la session 3, 1^{re} partie)

Paul de Sinety a fait des études supérieures de Lettres classiques et est l'ancien directeur du Livre et des Savoirs à Culturefrance et à l'Institut français.

Conseiller de coopération adjoint à l'ambassade de France à Rabat et directeur général adjoint de l'institut français du Maroc (2013-2015), il était commissaire général de *Francfort en français* à la Foire internationale du livre de Francfort (2015-2017), qui fut la plus importante manifestation culturelle réalisée par la France en Allemagne depuis la chute du mur.

En 2018, il est chargé d'une mission sur l'amélioration de la création et de la diffusion d'artistes francophones en France, et du commissariat de l'exposition permanente du projet Villers-Cotterêts, dédiée à la langue française.

Sur proposition du ministre de la Culture, il est nommé délégué général à la langue française et aux langues de France (Conseil des ministres du 14 novembre 2018).

Leyla TIELEMANS

(conférencière)

Leyla Tielemans, maître en Langues et Littératures françaises et romanes, orientation FLE, est enseignante de FLE et docteure en didactique des langues-cultures à l'Université libre de Bruxelles.

Dominique TIANA RAZAFINDRATSIMBA

(conférencière)

Dominique Tiana Razafindratsimba est enseignante-rechercheuse au Centre de recherche et d'études sur les constructions identitaires, Université d'Antananarivo (Madagascar). Elle est sociolinguiste et professeure en Sciences du Langage. Elle enseigne au Département d'études françaises et francophones de la Faculté des Lettres et Sciences humaines. Elle s'intéresse aux phénomènes sociaux dont le plurilinguisme et le contact des langues ainsi qu'à leur impact sur l'individu et la société. Ses domaines d'études l'ont amenée à comprendre les mécanismes et la construction d'une idéologie linguistique conflictuelle à Madagascar. Elle pose comme un élément explicatif important des problématiques sociétales la place des représentations et des discours dominants. Elle adopte la démarche qualitative dans l'approche des faits humains et sociaux et soutient l'idée que cette démarche préhensive permet de mieux appréhender la complexité de la société. Elle a publié une trentaine d'articles et d'ouvrages scientifiques et a participé à différents congrès et colloques nationaux et internationaux.

Dan VAN RAEMDONCK

(membre de la délégation de la FW-B, président de la session 1)

Dan Van Raemdonck, docteur en Philosophie et Lettres de l'Université Libre de Bruxelles (ULB), est professeur ordinaire de linguistique française (langue maternelle et langue étrangère) à l'ULB et à la VUB (Vrije Universiteit Brussel). Il a été vice-président du Conseil de la Langue et de la Politique linguistique de la Communauté française de Belgique (2007-2020), et est, depuis 2021, président du Conseil de la Langue française, des Langues régionales endogènes et des Politiques linguistiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il est depuis 2023 coordinateur de l'asbl *Carta Academica*. Il a par ailleurs été, de 2000 à 2006, président de la Ligue des droits de l'Homme/droits humains (Belgique francophone) – président d'honneur depuis – et président de la FIDH-AE/AEDH (Association européenne pour la défense des droits de l'Homme) – président d'honneur depuis –, puis vice-président (2007-2013) et secrétaire général (2013-2019) de la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH).

Monica VLAD

(conférencière)

Monica Vlad est professeure des universités HDR à l'Université Ovidius Constanța, Roumanie et y dirige l'Institut des études doctorales. Elle enseigne actuellement la didactique du plurilinguisme et des langues et la méthodologie de la recherche en français langue étrangère.

Elle a publié notamment *Le plurilinguisme dans la formation universitaire des enseignants de langues* et *L'Écrit universitaire en pratique* avec Georgeta Cislaru et Chantal Claudel. Elle a fait partie du comité scientifique du [projet CECA](#) (projet conjoint FIPF-AUF) pendant la période 2007-2010 et a coordonné, à la suite du projet – avec Francis Carton et Emmanuelle Carrette – le volume collectif *Diversités culturelles et enseignement du français dans le monde*. Elle a coordonné également, avec Mariella Causa et Stéphanie Galligani, le volume *Formation et pratiques enseignantes en contextes pluriels* ainsi qu'un numéro thématique de la revue *Le français dans le monde. Recherches et applications consacrées à la formation des enseignants au plurilinguisme* avec Stéphanie Galligani. Depuis janvier 2020, elle fait partie de l'équipe du projet européen « [Développer des compétences enseignantes pour les approches plurielles](#) ».

Réseau OPALÉ

(organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques)



Organismes francophones
de politique et d'aménagement linguistiques

Ses missions	Ses membres
<ul style="list-style-type: none">▪ offrir aux institutions membres un cadre pour l'échange régulier d'informations et d'expériences ;▪ réaffirmer la légitimité d'une politique linguistique, tant aux yeux des responsables sociaux et politiques qu'aux yeux des citoyens et citoyennes ;▪ entreprendre des actions en coopération ;▪ améliorer la visibilité et la portée de ces actions en faisant clairement apparaître leur caractère concerté ;▪ veiller au suivi desdites actions. <p>(Voir site de l'OPALE.)</p>	<ul style="list-style-type: none">▪ Fédération Wallonie-Bruxelles :<ul style="list-style-type: none">- Direction de la langue française- Conseil de la Langue française, des Langues régionales endogènes et des Politiques linguistiques▪ France : Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF)▪ Québec :<ul style="list-style-type: none">- Ministère de la Langue française- Office québécois de la langue française▪ Suisse : Délégation suisse à la langue française (DLF)▪ Membre observateur : Organisation Internationale de la Francophonie

La Direction de la Langue française remercie les délégations de l'OPALE présentes au colloque :

France :

- ▶ Jean-Christophe Bonnissent, chargé de mission pour l'emploi du français dans la société à la Délégation générale à la langue française et aux langues de France
- ▶ Mélissa Fort, chargée de mission pour l'emploi du français dans le secteur public au sein de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France
- ▶ Annick Lederlé, cheffe de la mission sensibilisation et développement des publics à la délégation générale à la langue française et aux langues de France
- ▶ Paul de Sinety, délégué général à la langue française et aux langues de France

Québec :

- ▶ Julie Bérubé, conseillère principale au Ministère de la Langue française
- ▶ Ginette Galarneau, présidente-directrice générale de l'Office québécois de la langue française
- ▶ Jeason Morin, directeur des affaires institutionnelles au Ministère de la Langue française

Suisse :

- ▶ Virginie Conti, collaboratrice scientifique à la Délégation à la langue française de Suisse romande
- ▶ François Grin, président de la Délégation à la langue française de Suisse romande

Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) :

- ▶ Claudia Pietri, spécialiste de programme pour la promotion de la diversité linguistique à la Direction de la langue française et de la diversité des cultures francophones de l'OIF
- ▶ Francine Quéméner, spécialiste de programme au sein de l'Observatoire de la langue française de l'OIF, et chargée du programme de politiques linguistiques

La Direction de la Langue française remercie également les membres du Conseil de la Langue française, des Langues régionales endogènes et des Politiques linguistiques ayant participé au colloque : Esther Baiwir (vice-présidente), Christiane Buisseret, Paul Ernst, Geneviève Geron, Philippe Hambye, Arnaud Hoedt, Marie Steffens et Dan Van Raemdonck (président).

Annexes

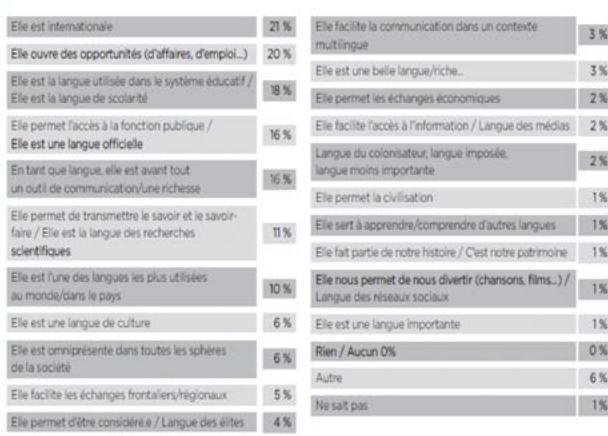
Diaporama de « Perception de la langue française et de la Francophonie dans quelques pays du continent africain », par Francine Quéméner

Forces du français



Pourquoi pensez-vous que la langue française est importante ?

À ceux qui pensent que la langue française est « importante » - Question ouverte - Base : 2 997



L'utilité avant le sentiment:

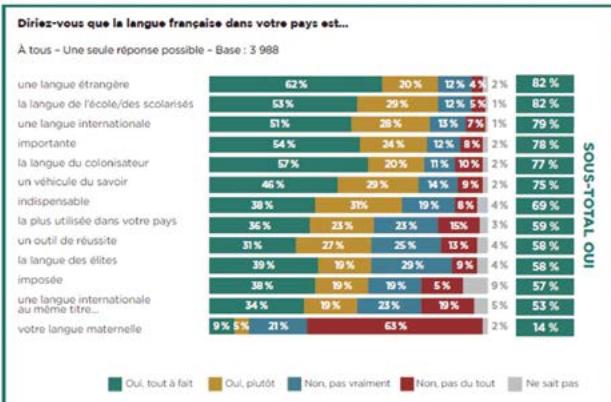
International, valorisable et nécessaire

plutôt que

Belle, identitaire ou culturelle

Globalement partagés par toutes les catégories sociales (niveau d'étude, CSP, secteurs privé et public, éducatifs et non éducatifs, sans emploi...), toutes les générations et sans distinction de sexe ou de lieu de résidence.

Perception sur le français (niveau macro)



Langue étrangère, apprise à l'école, importante et internationale

ET

Langue du colonisateur (surtout Bénin, Tchad et Côte d'Ivoire à +90%).

ET

Rarement langue « maternelle », sauf au Liban et en Côte d'Ivoire (33%)

Globalement partagés par toutes les catégories sociales (niveau d'étude, CSP, secteurs privé et public, éducatifs et non éducatifs, sans emploi...), toutes les générations et sans distinction de sexe ou de lieu de résidence.

Perception sur le français (niveau micro)



Discours sur la langue française : non-experts

Base : 230



- Somme des opinions franchement hostiles au français dépasse à peine 5% des discours.
- Description des pratiques de cette langue renvoie à son caractère utile (et surtout positif) :
 - +80% des exemples donnés présentent des contextes où son usage est bénéfique ou choisi (*milieu professionnel, divertissement, milieu familial, communication, intercompréhension, etc.*)
- Peu de différences entre les répondants quels que soient les pays et les profils.
- Experts plus tranchés, mettent légèrement en tête les appréciations critiques ou problématiques (41%), suivies de mentions positives (35,4%) et neutres (18%).

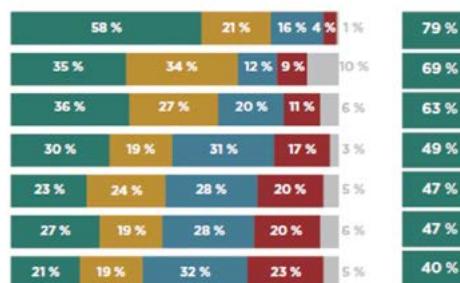
Perception sur la Francophonie (niveau macro)



Diriez-vous que la Francophonie...

À ceux qui ont déjà entendu parler de la Francophonie – Une seule réponse possible – Base : 3 241

- c'est l'ensemble des pays parlant le français
- c'est une langue partagée
- c'est une culture partagée
- c'est l'ensemble des pays colonisés par la France
- c'est une autre forme de colonisation
- nous est imposée
- c'est l'ensemble des pays colonisés par d'autres pays francophones



Sous-total Oui

[■ Oui, tout à fait ■ Oui, plutôt ■ Non, pas vraiment ■ Non, pas du tout ■ Ne sait pas]

Idée de communauté choisie et de partage l'emporte de peu sur celle de survivance du passé (ASS)

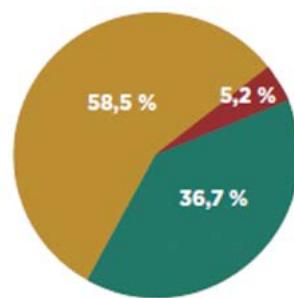
Ceux qui pensent que « c'est une autre forme de colonisation » pointent, dans l'ordre: volonté de domination extérieure, imposition d'une langue et la minoration des langues locales

Perception sur la Francophonie (niveau micro)



Représentation de la Francophonie : non-experts

Base : 230



POSITIF

- Un levier de la langue française / Promotion de la langue française
- Un espace d'échange / de partage (culturel, de pratiques, de valeurs, etc.) / Quelque chose de commun / Espace de paix
- Une bonne chose (sp) / un avantage / une source d'opportunité

NEUTRE

- Connaissance de la Francophonie
- L'ensemble des personnes qui parlent / s'expriment en français / Francophones (sp) / Communauté linguistique / Tous les pays francophones
- La France, le français / La France hors de la France

NÉGATIF

- Une autre forme de colonisation / de domination française / un héritage colonial
- Présente peu d'avantages pour les pays adhérents
- Ne s'adresse qu'aux intellectuels

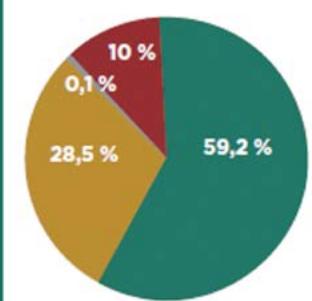
Les avis neutres ou positifs sont très largement dominants (95% du poids total des discours), suivis de très loin de quelques formulations négatives (5%)

Opinions sur les variétés



Discours sur les variétés de français : non-experts

Base : 230



DESCRIPTION / EXPLICATION

- Des interférences linguistiques (avec les langues locales)
- Un outil d'intercompréhension / de complémentarité
- Dans des situations variées (en classe, selon la région ou l'interlocuteur, etc.)

POSITIF

- Les variétés sont admises et nommées
- À promouvoir en milieu scolaire
- De plus en plus populaires / de plus en plus dominantes vis-à-vis du français académique

RÉSERVES / REJET

- Proscrit / recours exclusif au français standard / respect des normes linguistiques du français académique / conséquences négatives des variétés du français sur le niveau d'enseignement
- Les variétés n'existent pas, on parle (écrit) français correctement ou pas / on ne distingue pas de différences entre les variétés supposées du français
- Description linguistique (syntaxe, morphologique, lexicale, etc.) trop insuffisante pour les définir

AUTRES

Locuteurs de français s'attachent surtout à décrire ou expliquer la présence des variétés de français et les considèrent plutôt positivement, même si 10% du poids du discours tend à les rejeter pour des raisons intimement liées à l'idée d'un « bon français ».

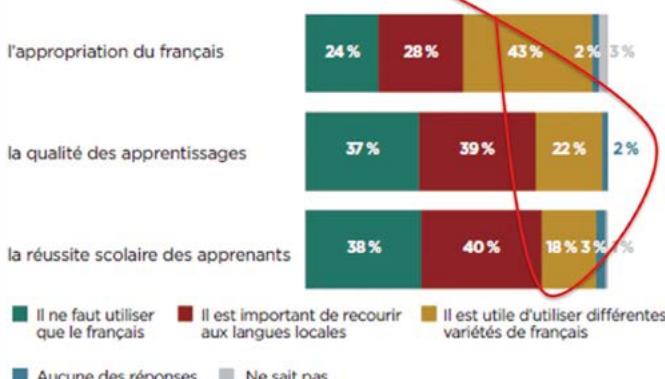
Le poids de la norme



Selon vous, est-ce qu'on peut enseigner ce ou ces français à l'école* ?

Pour garantir...

À ceux qui travaillent dans le secteur éducatif - Une seule réponse possible - Base : 910



*Base = 1 535

OUI = 44%

NON = 56%

- Considérations « objectives » sur l'absence de standardisation et de règles qui empêchent leur enseignement (86% des réponses), bien avant les jugements négatifs (36%)

- Répondants RDC, Cameroun et CDI nettement plus nombreux à se ranger dans le camp du « non » (entre 60% et 73%)

Diaporama de « Perception de la langue française, de la francophonie, du plurilinguisme dans le cadre professionnel : quelques opinions, usages et pratiques », par Mélissa Fort

Perception de la langue française et de la francophonie –

**plurilinguisme dans le cadre
professionnel**

Quelques opinions, usages, pratiques

Extraits des enquêtes réalisées par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) à la demande de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF)

CRÉDOC

Contexte

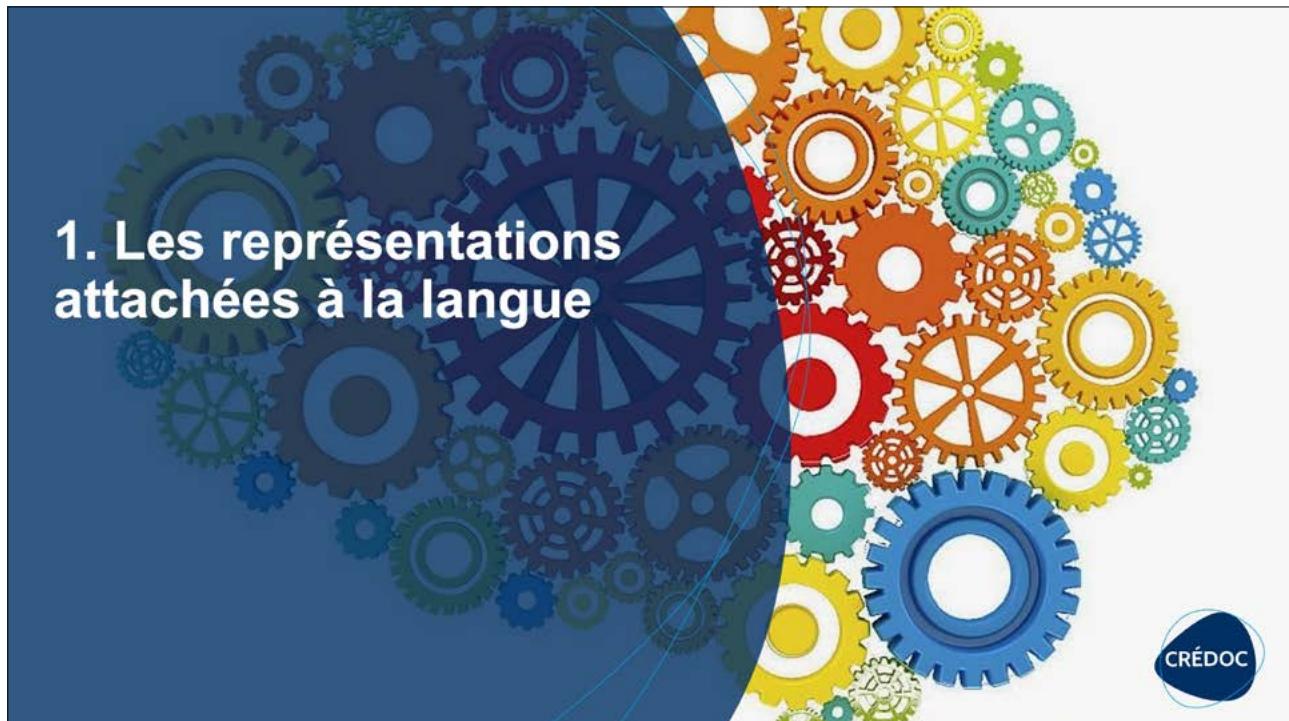
- Deux enquêtes réalisées en 2020 et 2022
- Réalisées à la demande de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) du ministère de la Culture
- Par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CRÉDOC)
- Abordant plusieurs thématiques permettant d'explorer les rapports entretenus par les Français avec leur langue commune, et leur perception de l'emploi de langues étrangères dans leur quotidien, notamment dans le cadre professionnel.



Méthodologie

- Enquêtes réalisées auprès d'un échantillon représentatif
- Selon la méthode des quotas
- Une vingtaine de critères sociodémographiques
- De très nombreuses questions sur les modes de vie et les opinions de la population.
- Insertion de questions portant sur la perception de la langue française et l'emploi de langues étrangères dans diverses circonstances.





1. Les représentations attachées à la langue

CRÉDOC

Résultats

Des attributs positifs

74% des Français associent une caractéristique positive à la langue française

Pour vous, le français est avant tout... (en %)

Attribut	Pourcentage (%)
[Nsp, nr]	1
Une langue compliquée	25
Une langue en évolution	15
Une langue adaptée au monde d'aujourd'hui	27
Une langue prestigieuse	32

Source: CREDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2022.

CRÉDOC

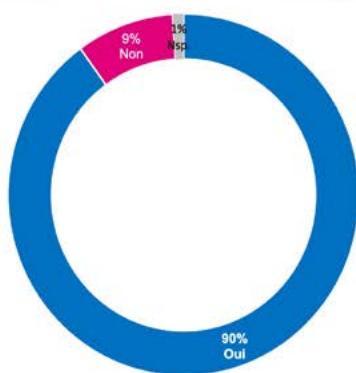
2. Les attentes exprimées sur l'emploi du français dans la vie quotidienne



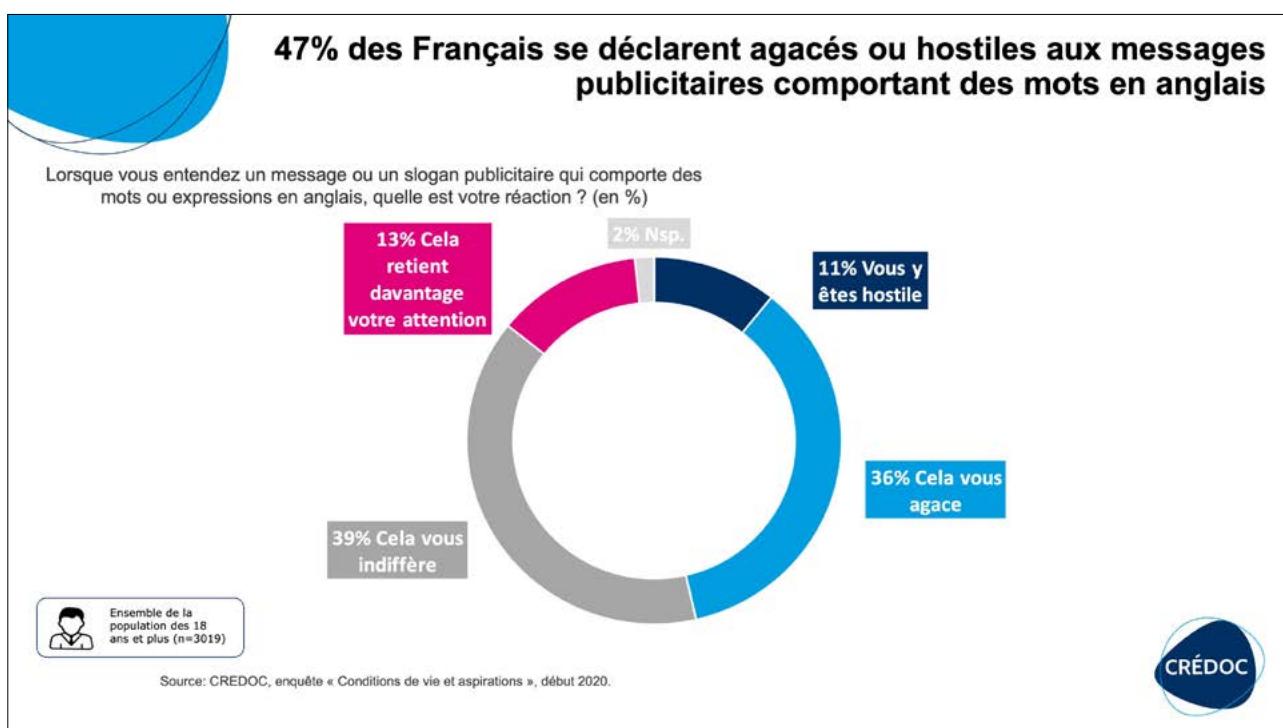
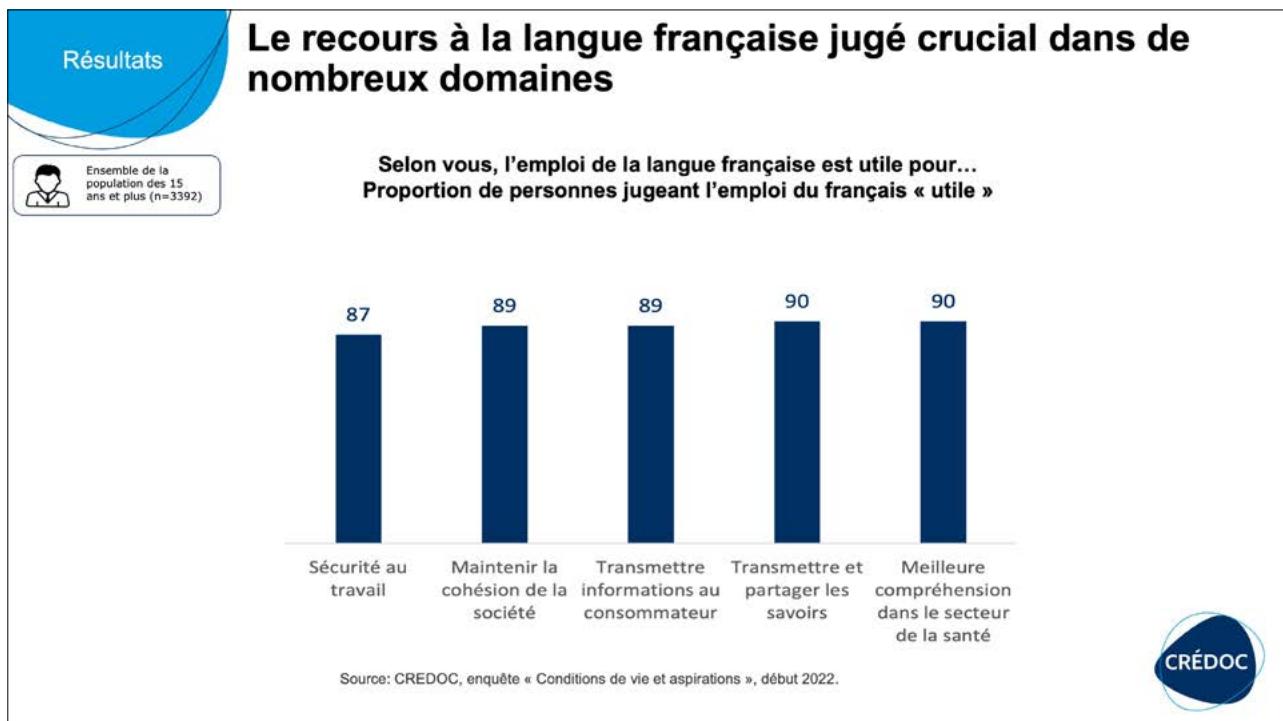
— Une exemplarité attendue des services publics en matière d'emploi du français

Estimez-vous indispensable que les services publics emploient systématiquement la langue française avec les usagers ?

Ensemble de la population des 15 ans et plus (n=3392)

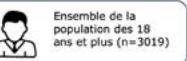


Source: CREDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2022.

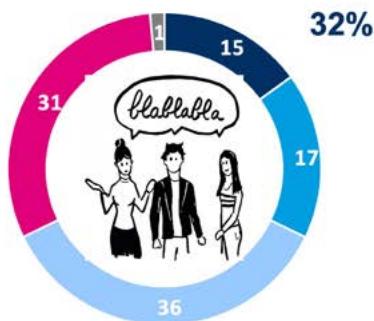


Près de 70% des Français estiment que l'usage de mots anglais dans la publicité peut les empêcher de comprendre les messages

Si un message ou un slogan publicitaire comporte des mots ou expressions en anglais, est-ce que cela gêne votre compréhension du message ? (en %)



■ Toujours ■ Souvent ■ De temps en temps ■ Jamais ■ Ne sait pas



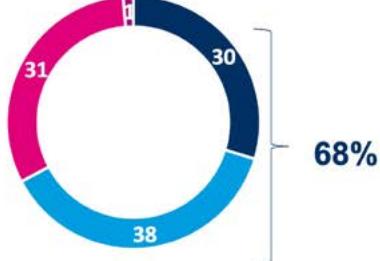
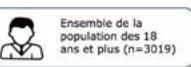
Source: CREDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.



Plus de deux tiers des Français ont déjà renoncé à acheter des produits dont les notices ou la composition n'étaient pas traduites

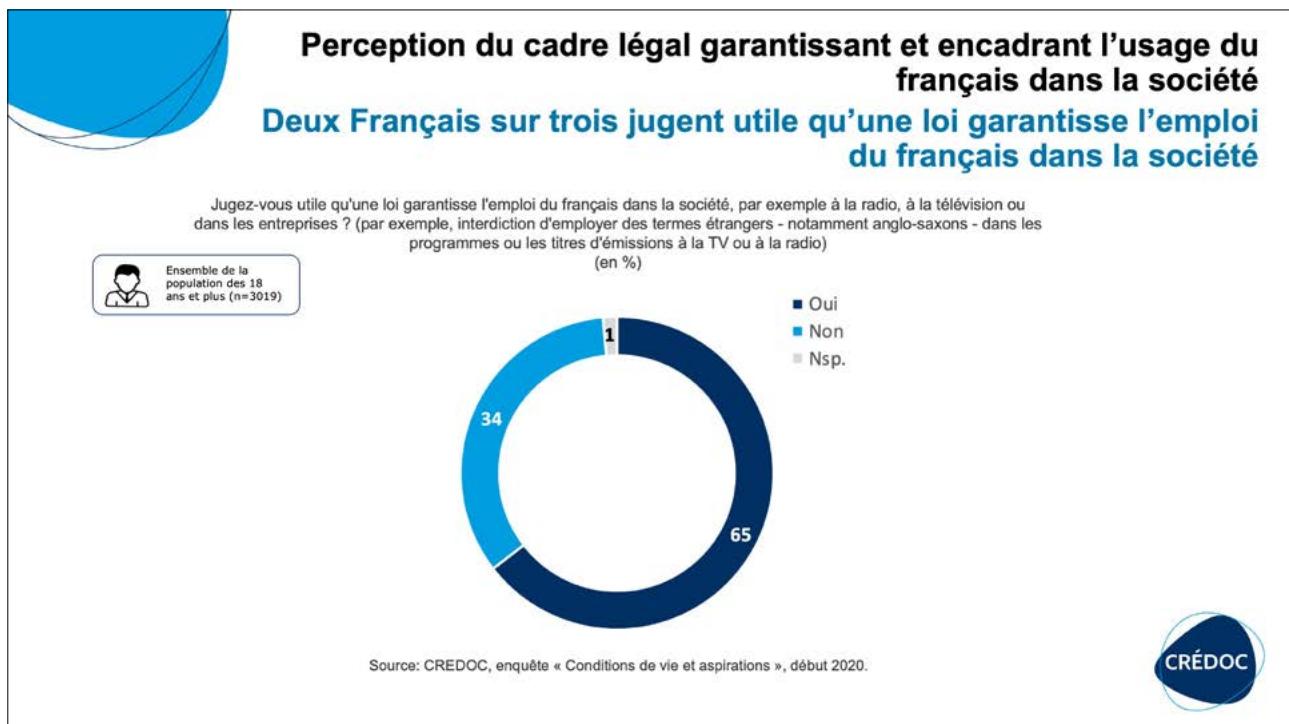
En dehors de vos déplacements ou voyages à l'étranger, vous est-il déjà arrivé de renoncer à acheter un produit parce que des informations essentielles n'étaient pas traduites en français ? (en %)

■ Oui, souvent ■ Oui, exceptionnellement
■ Non, Jamais ■ Ne sait pas



Source: CREDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020.





3. le sentiment d'appartenance à une communauté linguistique

La francophonie en Europe et dans le monde

En 2022, 321 millions de francophones dans le monde.

**5^e langue mondiale et 4^e langue sur internet
47,4% des francophones du monde vivent sur le continent européen**

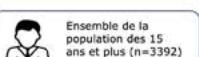
85% des francophones vivront en Afrique en 2050

A l'horizon 2050, près de 600 millions de francophones dans le monde

Source: OIF, Organisation Internationale de la Francophonie, la langue française dans le monde, synthèse 2022



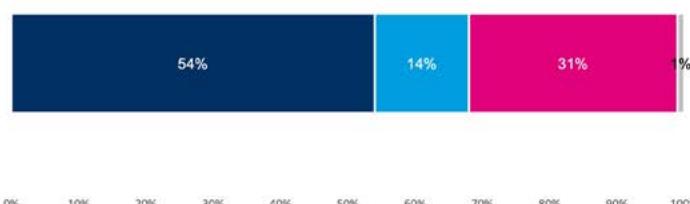
Plus d'un Français sur deux estime appartenir à la communauté francophone



Ensemble de la population des 15 ans et plus (n=3392)

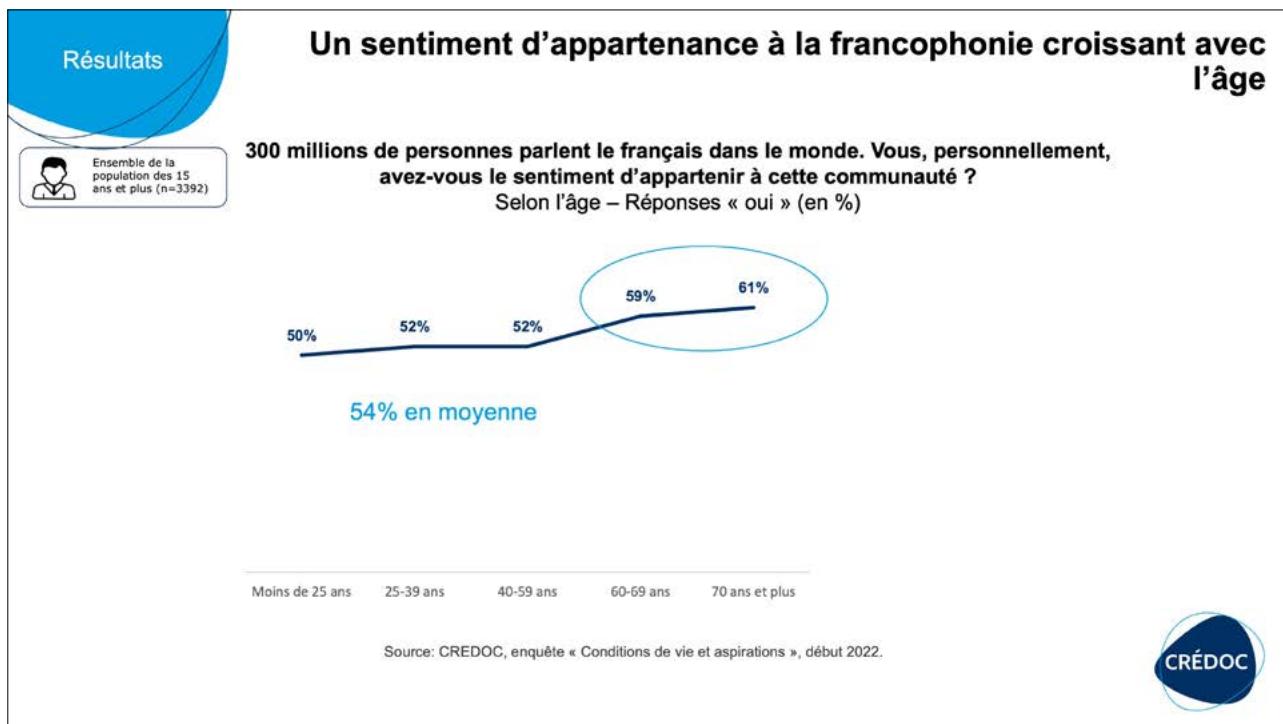
**300 millions de personnes parlent le français dans le monde.
Vous, personnellement, avez-vous le sentiment d'appartenir à cette communauté ? (en %)**

■ Oui ■ Non ■ Vous n'y avez pas pensé ■ Nsp



Source: CREDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2022.

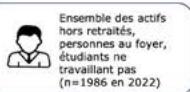




Résultats

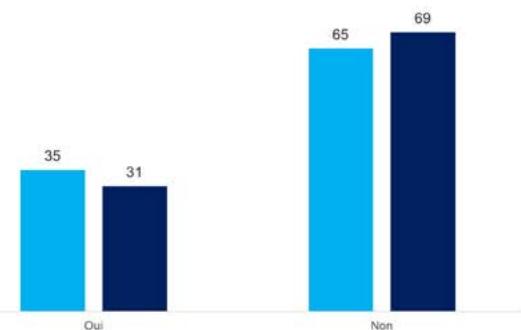
Trois actifs sur dix utilisent une langue étrangère dans leur quotidien professionnel

Dans le cadre professionnel, vous arrive-t-il (ou vous est-il déjà arrivé) de devoir travailler dans une autre langue que le français ? (en %)



Ensemble des actifs hors retraités, personnes au foyer, étudiants ne travaillant pas (n=1986 en 2022)

■ 2020 ■ 2022



Source: CREDOC, enquêtes « Conditions de vie et aspirations », début 2020 et 2022.



Résultats

En 2022 comme en 2020, l'anglais est la langue étrangère la plus utilisée dans le cadre professionnel en France

Dans le cadre professionnel, vous arrive-t-il (ou vous est-il déjà arrivé) de devoir travailler dans une autre langue que le français ?
Laquelle, ou lesquelles ?



84% des actifs qui travaillent dans une autre langue que le français citent l'ANGLAIS

Source: CREDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2022.



Résultats

Une appétence croissante pour pratiquer des langues étrangères dans le cadre du travail

Ensemble des actifs pratiquant des langues étrangères dans le cadre professionnel (n=613)

Lorsque vous travaillez dans une autre langue que le français, diriez-vous plutôt que... ? (en %)

Catégorie	2020 (%)	2022 (%)
Vous êtes gêné, car ne maîtrisez pas tout à fait cette ou ces autres langues	49	43
Vous trouvez cela stimulant, car vous aimez pratiquer des langues étrangères	50	56
Ne sait pas	1	1

Source: CREDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020, début 2022.
Lecture: 56% des actifs pratiquant des langues étrangères dans le cadre professionnel trouvent cela stimulant.

CRÉDOC

Résultats

Mais des écarts entre diplômés et peu ou pas diplômés qui se creusent davantage

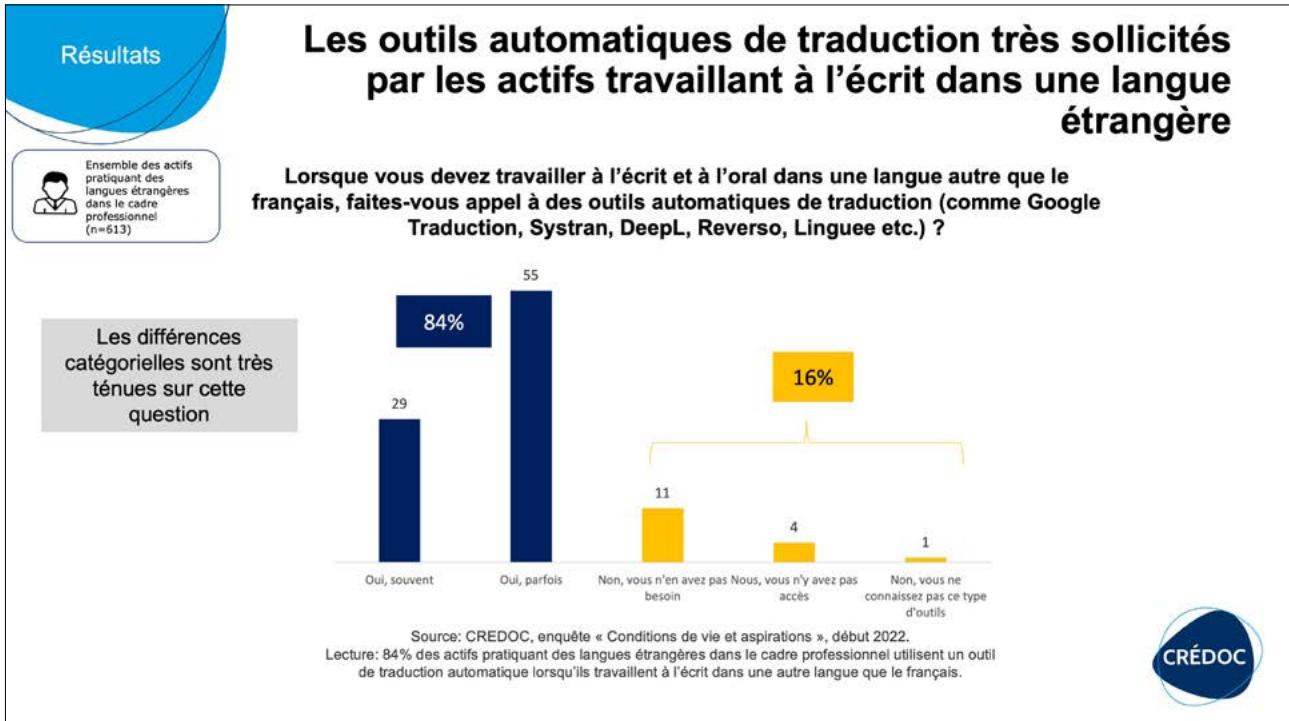
Ensemble des actifs pratiquant des langues étrangères dans le cadre professionnel (n=613)

Proportion de personnes trouvant l'utilisation d'une langue étrangère dans le cadre professionnel stimulant

Diplôme	2020 (%)	2022 (%)
Non diplômé	38	27
BEPC	37	35
BAC	40	48
Diplômé du supérieur	57	64

Source: CREDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2020, début 2022.

CRÉDOC



- Un éclairage sur la perception des Français de leur environnement linguistique
- Un fort attachement des Français à leur langue
- Une appréciation nuancée de l'utilisation de langues étrangères dans un contexte professionnel



La présente publication est disponible en version numérique.

Une publication de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Administration générale de la Culture
Service général des Lettres et du Livre
Direction de la Langue française
Boulevard Léopold II 44 – 1080 Bruxelles
<https://livre.cfwb.be> – languefrancaise@cfwb.be

Éditrice responsable : Nadine Vanwelkenhuyzen

Conception et coordination : Aurore Dumont,
avec la collaboration d'Henri Gaspard et Virginie Tumelaire

Graphisme : polygraph.be

La Direction de la Langue française remercie Wallonie-Bruxelles International (WBI), les membres du Conseil de la Langue française, des Langues régionales endogènes et des Politiques linguistiques, les membres des délégations du réseau OPALE, les conférencières et les conférenciers ainsi que toutes les personnes ayant participé de manière directe ou indirecte à l'organisation du colloque et à la réalisation de cette publication.

ISBN : 978-2-39074-005-6
Dépôt légal : D/2024/7823/12
© Tous droits réservés





Si une politique linguistique, comme toute politique d'ailleurs, doit parvenir à articuler l'art du souhaitable avec la science du possible, elle se doit de reposer, d'une part, sur des données, aussi quantifiables que possible, relatives aux usages de la langue (nombre de locuteurs, parts de marché linguistique des linguasphères), mais également, d'autre part, sur la connaissance de l'image que projette la langue en question ou des représentations que se font d'elle ses locuteurs ou ses apprenants. Le Conseil des Langues et des Politiques linguistiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles a proposé, dès lors, à ses partenaires de l'OPALE, d'organiser un colloque autour du thème des représentations en lien avec la langue française.

Ces représentations, aux sources multiples, peuvent être influencées par les discours qui circulent à propos de la langue, par les usages et leur variété, par la forme standardisée de la langue imposée par les institutions normatives, comme l'école, etc.

Seront dès lors envisagées tant les représentations des locuteurs francophones – qu'elles s'expriment dans des discours spontanés produits dans le cadre scolaire, médiatique, politique ou social, dans les discours autorisés sur la langue ou dans les discours suscités dans le cadre d'enquête – que les représentations des locuteurs non francophones – notamment leur attrait (ou non) pour le français et les raisons de cet attrait (ou non).

Ce sujet n'a pas encore été traité comme thème central dans les rencontres de l'OPALE ; il a dès lors semblé au Conseil qu'étant donné que les attitudes à l'égard d'une langue sont souvent fondées sur les représentations que l'on en a, il faut absolument étudier ces dernières avant de proposer un agir linguistique qui puisse rentrer en connexion, et puis en dialogue avec elles, et, le cas échéant, les renforcer ou essayer de les réformer pour pouvoir continuer à promouvoir la langue.